



L'ÉQUIPE DE CHERCHEUR(E)S :

Dominique Damant
Jean Damasse
Anne Chamberland
Martine Hébert
Francine Lavoie
Michel Dorais
Nicole Perrault
Maryse Rinfret-Raynor

ANALYSE DES BESOINS EN MATIÈRE DE RECHERCHE SUR LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL ET RECENSION SOMMAIRE DES ÉCRITS

Rapport de recherche

**Collection ÉTUDES ET ANALYSES
Numéro 20**

Novembre 2001

On peut se procurer le document suivant en s'adressant à :

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF).

Université Laval

Pavillon Charles-De Koninck, bureau 0439

Québec (Québec) G1K 7P4

Téléphone : (418) 656.3286

Télécopieur : (418) 656.3309

Courriel : criviff@criviff.ulaval.ca

Université de Montréal

C.P. 6128, succursale Centre-Ville

Montréal (Québec) H3C 3J7

Téléphone : (514) 343-5708

Télécopieur : (514) 343-6442

Courriel : cri-viff@esersoc.umontreal.ca

Site Internet : www.criviff.qc.ca

ISBN 2-921768-34-8

1. Crimes sexuels – Québec (Province).
2. Crimes sexuels – Recherche – Québec (Province).
3. Crimes sexuels – Recension de livres.
4. Violence chez l'adolescent.
 - I. Damant, Dominique, 1950-.
 - II. Collection : Collection Études et Analyses (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes) : n° 20.

HV6593.C3D35.2001

364.15'3'09714

C2001-941480-3

**ANALYSE DES BESOINS EN MATIÈRE DE RECHERCHE
SUR LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL
ET RECENSION SOMMAIRE DES ÉCRITS**

Directrice de recherche :
Co-chercheurs :

Dominique Damant
Martine Hébert
Francine Lavoie
Michel Dorais
Nicole Perrault
Maryse Rinfret-Raynor

Agents de recherche :

Jean Damasse
Anne Chamberland

Membres du comité aviseur :

Association des CLSC-CHSLD :
CALACS de Trois-Rivières :
Mouvement contre le viol
et l'inceste :
Ministère de la Santé et des
Services Sociaux

Hugues Matte
Diane Archambeault

Denise Côté

Thomas Antil

REMERCIEMENTS

Cette étude a été rendue possible grâce à une subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE	1
1.1 Contexte	1
1.2 Problématique	2
1.2.1 Offre et utilisation des services destinés aux victimes d'agression sexuelle	4
1.2.2 Objectif général	5
1.2.3 Objectifs spécifiques	6
1.3 Résultats et retombées escomptés	6
 CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE	 7
2.1 Le groupe de discussion (focus group) comme technique principale de cueillette des informations	7
2.1.1 Planification et composition des groupes de discussion	8
2.1.2 Méthode de collecte des données	11
2.1.3 Méthode d'analyse des informations	12
2.2 Limites de la recherche et considérations éthiques	13
 CHAPITRE 3 : RÉSULTATS	 15
3.1 Représentations sociales des agressions sexuelles et de la sexualité	15
3.1.1 Les victimes d'agression sexuelle	15
3.1.1.1 Perceptions et attitudes de divers acteurs sociaux vis-à-vis des agressions sexuelles	15
3.1.1.2 Discours social sur les agressions sexuelles	20
3.1.1.3 Reconnaissance et dévoilement de l'agression sexuelle et demande d'aide de la part des victimes	22
3.1.1.4 Traitement médiatique des agressions sexuelles	25

3.1.2 Les agresseurs sexuels.....	26
3.1.2.1 Perceptions et attitudes de divers acteurs sociaux vis-à-vis les agressions sexuelles	26
3.1.2.2 Internet et comportement sexuel	26
3.1.3 Conclusion.....	27
3.2.Socialisation des adolescents-es en matière de sexualité	28
3.2.1 Les victimes d'agression sexuelle	29
3.2.1.1 Éducation sexuelle des adolescents-es	29
3.2.2 Les agresseurs sexuels.....	31
3.2.2.1 Éducation sexuelle et sexualité des agresseurs.....	31
3.2.3 Conclusion.....	33
3.3 Compréhension des agressions sexuelles	34
3.3.1 Les victimes d'agression sexuelle	35
3.3.1.1 Prévalence, incidence et nature des agressions sexuelles.....	35
3.3.1.2 Conséquences des agressions sexuelles	36
3.3.1.3 Analyse des facteurs de protection de la victime	37
3.3.1.4 Agressions sexuelles et environnement : l'insécurité vécue par les femmes	41
3.3.2 Les agresseurs sexuels.....	42
3.3.2.1 Facteurs qui amènent une personne à commettre une agression sexuelle	42
3.3.3 Conclusion.....	43
3.4 Organisation et évaluation des services	44
3.4.1 Les victimes d'agression sexuelle	44
3.4.1.1 Processus de demande d'aide de la victime	44
3.4.1.2 Lacunes dans la formation des intervenants-es	45
3.4.1.3 Disponibilité des services pour les victimes.....	46
3.4.1.4 Absence de concertation interétablissements	48
3.4.1.5 Outils d'intervention	50
3.4.2 Les agresseurs sexuels.....	51
3.4.2.1 Lacunes dans la formation des intervenants-es	51
3.4.2.2 Disponibilité des services pour les agresseurs sexuels.....	52
3.4.2.3 Outils d'intervention	52
3.4.3 Conclusion.....	53
3.5 Coûts sociaux des agressions sexuelles.....	54
3.5.1 Conclusion.....	55
3.6 Agressions sexuelles et système judiciaire	55
3.6.1 Conclusion.....	57

CHAPITRE 4 : LIENS ENTRE LES PROPOSITIONS DE RECHERCHE ET LA LITTÉRATURE ACTUELLE59

4.1. Comprendre ce que sont les agressions sexuelles	60
4.1.1. Priorités de recherche en ce qui a trait à la compréhension de ce que sont les agressions sexuelles	66
4.2 Connaître les représentations sociales des agressions sexuelles et de la sexualité.....	67
4.2.1. Priorité de recherche en ce qui a trait à la connaissance des représentations sociales des agressions sexuelles et de la sexualité	71
4.3 Connaître le processus de demande d'aide et le processus judiciaire des victimes d'agression sexuelle.....	72
4.3.1. Priorités de recherche en ce qui a trait à la connaissance du processus de demande d'aide et le processus judiciaire des victimes d'agression sexuelle.	76
4.4 Concevoir, analyser et évaluer les pratiques préventives en matière d'agression sexuelle.....	77
4.4.1. Priorités de recherche en ce qui a trait à la conception, à l'analyse et à l'évaluation des pratiques préventives en matière d'agression sexuelle.	81
4.5 Analyser et évaluer les services d'aide en matière d'agression sexuelle.....	82
4.5.1. Priorités de recherche concernant l'analyse et l'évaluation des pratiques curatives en matière d'agression sexuelle.....	84
4.6 Évaluer l'accessibilité et l'organisation des services en matière d'agression sexuelle.....	85
4.6.1 Priorités de recherche sur l'évaluation de l'accessibilité et l'organisation des services en matière d'agression sexuelle.....	87
4.7 Évaluer les coûts économiques et sociaux des agressions sexuelles.....	87
4.7.1. Priorités de recherche en ce qui a trait à l'évaluation des coûts économiques et sociaux des agressions sexuelles.	88
4.8 Principales propositions de formation.....	88
4.8.1 Priorités de formation en matière d'agression sexuelle.....	93

CONCLUSION	95
-------------------------	-----------

RÉFÉRENCES	97
-------------------------	-----------

ANNEXE 1

**LETTRE-TYPE DE L'INVITATION À PARTICIPER AU GROUPE DE
DISCUSSION**

ANNEXE 2

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

ANNEXE 3

**LETTRE-TYPE DE L'INVITATION À COMMENTER LA LISTE DES
PROPOSITIONS DE RECHERCHE FORMULÉES DANS LES GROUPES DE
DISCUSSION**

ANNEXE 4

**LISTE DES PROPOSITIONS DE REHCERCHE ET DE FORMATION
MENTIONNÉES PAR LES PARTICIPANTS-ES AUX GROUPES DE
DISCUSSION**

ANALYSE DES BESOINS EN MATIÈRE DE RECHERCHE SUR LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL ET RECENSION SOMMAIRE DES ÉCRITS

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

1.1 Contexte

En rendant publique ses orientations en matière d'agression sexuelle, le Gouvernement du Québec (2001) contribue à la reconnaissance des agressions sexuelles comme un problème social grave qui doit faire l'objet d'actions énergiques. Bien que les agressions sexuelles à l'endroit des enfants aient bénéficié d'un intérêt marqué de la part des divers milieux d'intervention et de recherche au cours des dernières décennies, il en a été autrement pour les agressions sexuelles commises envers les adolescents-es et les adultes. Malgré son caractère criminel et l'existence de différentes ressources pour les victimes (CALACS, CAVACS, hôpitaux, CLSC, organismes communautaires, etc.), cette problématique se heurte encore à des tabous, à des mythes et à des préjugés sociaux. Elle compte parmi les formes de violence les moins déclarées aux autorités (Association québécoise plaidoyer-victimes, 1992; Tourigny et Lavergne, 1995). Il est à noter que la situation des adultes ayant été victimes d'agression sexuelle au cours de leur enfance est aussi préoccupante et a fait l'objet de peu d'attention, du moins au Québec.

La recherche sur la victimisation sexuelle des femmes est considérée par certains auteurs comme très préliminaire (Chalk et King, 1998). Cette première vague d'études empiriques est caractérisée par son absence d'appui théorique et de nombreuses limites conceptuelles et méthodologiques (Briere, 1992; Kinard, 1998; Trickett et Putnam, 1998). À notre connaissance, il existe peu de recherches québécoises portant sur la problématique des adolescents-es et des adultes victimes d'agression sexuelle, de même que sur la réalité des adultes ayant été victimes d'agression sexuelle durant leur enfance. Par conséquent, nous en savons peu sur le processus de dévoilement et de demande d'aide des victimes d'agression sexuelle, sur les trajectoires de victimisation et de revictimisation, sur les facteurs de risque et de protection en cause, sur la concomitance des agressions sexuelles avec d'autres problématiques sociales et de santé, sur les conséquences de cette forme de violence et sur les conditions d'efficacité des pratiques préventives et des services d'aide.

1.2 **Problématique**

Tout d'abord, précisons que l'expression « agression sexuelle » renvoie ici à la définition proposée dans les Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle (2001).

Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par le chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique et à la sécurité de la personne.¹

Des études de prévalence montrent que la grande majorité des victimes de diverses formes d'agression sexuelle sont des femmes (Gouvernement du Canada, 1993; Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995). Les adolescentes et les jeunes femmes dont l'âge varie entre 15 et 24 ans seraient particulièrement à risque (Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995). Tourigny et Lavergne (1995) rapportent que les taux de prévalence de femmes victimes d'agression sexuelle depuis l'adolescence varient entre 14% et 84 % selon les études; la majorité d'entre elles situent ce taux entre 35 % et 50 %. Ces différences s'expliquent par les définitions utilisées, le type d'échantillon et la méthode de collecte des données.

Dorais (1997) a mis en lumière la réalité encore mal connue de la victimisation sexuelle des garçons et des adolescents. De plus, Poitras et Lavoie (1994) ont également étudié la violence sexuelle subie par des garçons adolescents dans le contexte des fréquentations. Cependant, il existe peu de données au sujet des agressions sexuelles commises envers les hommes. Notons toutefois que les études disponibles révèlent que les taux de prévalence ou d'incidence se situent entre moins de 1 % et 13 % chez les adolescents. Chez les hommes adultes, la majorité des taux de prévalence rapportés se situent à moins de 10 %, bien que certaines études affichent des taux allant jusqu'à 57 % (Tourigny et Lavergne, 1995).

Quant aux agresseurs sexuels, il s'agit presque exclusivement d'hommes, typiquement connus de leur victime et âgés de moins de 35 ans. Dans leur recension des écrits, Tourigny et Lavergne (1995) n'identifient pas d'autres facteurs de nature sociodémographique - ou des

¹ Gouvernement du Québec. (2001). Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle. Ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec : Bibliothèque nationale du Québec, p. 22.

facteurs associés à l'histoire de vie sexuelle de l'agresseur - comme contribuant significativement à prédire et à expliquer les agressions sexuelles. Cependant, selon certains chercheurs, des facteurs pourraient précipiter une agression sexuelle. En effet, des auteurs québécois ont réalisé des écrits présentant des théories générales des agressions sexuelles (Aubut, 1993; Proulx, Cusson et Ouimet, 1999a). Ces derniers ont identifié différents facteurs d'ordre biologique, psychologique et sociologique qui contribueraient à amener une personne à commettre une agression sexuelle.

Il convient également de considérer le risque de revictimisation chez les victimes d'agression sexuelle. Plusieurs études suggèrent que la violence sexuelle subie à l'enfance augmente significativement le risque de revictimisation sexuelle à l'adolescence ou à l'âge adulte (Gorcey, Santiago, MacCall-Perez, 1986; White et Humphrey, 1996; Wyatt, 1992; Wyatt et Rierdle, 1994). Ces résultats sont inquiétants : ils risquent de mener à des interprétations erronées qui contribuent au blâme de la victime, alors qu'ils constituent en fait un indicateur de la fragilisation importante qui découle du fait d'être victime d'agression sexuelle à l'enfance.

Peu importe la forme que prend une agression sexuelle, elle est susceptible d'entraîner une diversité de conséquences néfastes pour les victimes, qu'elles aient été agressées sexuellement dans leur enfance ou qu'elles aient subi une agression sexuelle plus récente à l'âge adulte. Certaines recensions d'écrits documentent l'ensemble de ces conséquences à court et à long terme (Beitchman et al., 1992ab; Fergusson et al., 1997; Johnson et al., 1999; Kendall-Tackett et al., 1993; Rodgers, 1994). Parmi celles-ci, mentionnons la détresse psychologique (peur, anxiété, stress post-traumatique, dépressions et idéations/tentatives suicidaires), les distorsions cognitives et le concept de soi (faible estime de soi, sentiment de culpabilité...), les problèmes d'adaptation dans différents domaines de la vie (économique, interpersonnel, intimité, professionnel, loisirs...), le fonctionnement sexuel perturbé et autres problèmes psychosociaux ou de santé mentale (problèmes obsessionnels, fatigue, abus d'alcool ou de drogue). D'autres études ont également associé la victimisation sexuelle à la prostitution ou, plus largement, au travail dans l'industrie du sexe (L'Alliance des cinq centres de recherche sur la violence, 1999; Dorais, 1997; Pauzé et Mercier, 1994). On a également mis en évidence le lien entre la victimisation sexuelle et divers troubles de santé mentale, tels la dissociation, la somatisation et les désordres de la personnalité (Finkelhor, 1997; Firsten, 1991; Polusny et Follette, 1995). Bien que l'impact de la victimisation sexuelle des hommes soit moins documenté, une étude récente révèle que les adolescents ayant été victimes d'agression sexuelle présentaient des difficultés émotionnelles plus importantes que les autres garçons de leur âge (Isely, Busse et Isely, 1998). Le viol et les autres types d'agression sexuelle, particulièrement lorsqu'elle s'accompagne de violence physique, sont également associés à des conséquences physiques (maladies transmises sexuellement, grossesse non désirée, douleurs chroniques, etc.) et dans certains cas à la mort (Leserman et al. 1996).

Sur le plan des conséquences sociales, les coûts des soins médicaux et psychologiques, ainsi que des services sociaux, communautaires, policiers et judiciaires sont sans doute importants mais peu considérés. C'est pourquoi il convient d'en tenir compte dans l'évaluation de la gravité du problème social que constituent les agressions sexuelles.

1.2.1 Offre et utilisation des services destinés aux victimes d'agression sexuelle

Il existe au Québec plusieurs services communautaires pouvant venir en aide aux victimes d'agression sexuelle. Mentionnons en tête de liste les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), qui sont des ressources communautaires spécialisées dans l'intervention auprès des victimes et dans la défense de leurs droits. Les 18 centres d'aide², membres du Regroupement québécois des CALACS, s'adressent uniquement aux femmes et aux adolescentes agressées sexuellement. Les quatre autres centres d'aide, non membres de ce regroupement, œuvrent également auprès des femmes et des adolescentes ayant vécu une agression à caractère sexuel, mais à la différence des CALACS membres du regroupement, certains d'entre eux offrent leurs services aux hommes agressés sexuellement. Quant aux Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), ils ont pour mission d'accueillir, de réconforter et de soutenir toute victime d'acte criminel, mais surtout de leur fournir des services d'information sur le processus judiciaire et sur leurs droits et recours dans ce contexte (Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995). On dénombre actuellement 11 CAVAC sur l'ensemble du territoire québécois. De façon générale, on peut dire que les CALACS couvrent davantage le champ psychosocial et politique alors que les CAVAC couvrent surtout le champ judiciaire.

Les victimes qui ont besoin de soins médicaux immédiatement après l'agression, sont dirigées ou se dirigent elles-mêmes vers des hôpitaux. À travers le Québec, certains hôpitaux ont été désignés pour les recevoir. On y met en application un protocole d'intervention dans lequel est incluse l'utilisation de la *trousse médico-légale*. Cette trousse permet de faciliter les démarches légales. Elle a fait l'objet d'une récente mise à jour et peut être appliquée aux enfants, aux adolescents-es et aux adultes. Bien que cette trousse existe depuis 1984, on connaît encore mal les pratiques qui entourent son utilisation ainsi que les expériences des victimes en regard de l'application de la trousse par le personnel médical.

² Notons que deux CALACS sont en implantation à Mont-Laurier et à Victoriaville. Ceux-ci seront également membres du Regroupement québécois des CALACS. Ainsi, ce regroupement rassemblera 20 centres d'aide.

Au-delà des services spécialisés, les victimes d'agression sexuelle sont susceptibles de se retrouver, immédiatement ou des années après l'incident, dans une diversité de ressources communautaires (toxicomanie, prostitution, santé mentale, réinsertion au travail, etc.), dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux (hôpitaux, CLSC, centres jeunesse) et aussi dans les cabinets privés de médecins, de psychologues ou d'autres professionnels de la santé physique et mentale (Feldman-Summers et Norris, 1984 dans Ullman, 1999; Golding et al., 1989 dans Ullman, 1999; Ogletree, 1993). Il est possible de supposer que, dans ces situations, la problématique des agressions sexuelles n'est pas toujours dévoilée. Mais même lorsqu'elle l'est, nous ne savons pas si ces personnes sont alors référées à des services spécialisés face aux agressions sexuelles, si une approche globale est utilisée, ni comment l'intervention face à l'agression est intégrée dans une approche visant le problème ciblé. Un inventaire des pratiques est en voie de préparation (Hébert et al., en cours a) et permettra de broser un tableau 1- des organismes et des services destinés aux victimes d'agression sexuelle, adolescents-es et adultes des deux sexes³, 2- des principaux services d'aide pour ces clientèles et 3- des principales pratiques préventives en matière d'agression sexuelle (prévention de la victimisation et de l'agression). Cet inventaire s'avérerait une priorité de recherche afin de mieux décrire la situation actuelle. Toutefois, outre la connaissance des services offerts, d'autres connaissances sont nécessaires afin de venir en aide aux victimes et de prévenir les agressions sexuelles. Ce sont ces éléments qui ont motivé le développement d'un protocole visant l'identification des besoins, au Québec, de recherches sur les agressions sexuelles.

1.2.2 Objectif général

Afin de maximiser l'utilisation éventuelle des résultats de recherche sur les agressions sexuelles par les milieux de pratique et d'élaboration de politique, il s'avère important de **documenter les préoccupations et les interrogations des intervenants-es et autres professionnel-les concernés-es par la problématique.**

³ Par contre, l'analyse est principalement centrée sur les victimes de sexe féminin.

1.2.3 Objectifs spécifiques

Ce projet de recherche vise à identifier *les besoins en termes de connaissances* des intervenants-es impliqués-es dans la prévention des agressions sexuelles, dans l'intervention auprès des victimes ou dans le traitement/réadaptation des agresseurs :

- ◆ à propos de la problématique (ampleur, étiologie, processus/trajectoires, conséquences à court et à long terme) ;
- ◆ à propos de la pertinence et de l'efficacité de différentes stratégies de prévention et d'intervention, tant auprès des victimes que des agresseurs.

Il veut également cerner les *besoins en termes d'outils concrets* qui pourraient aider les intervenants-es à prévenir ou à intervenir plus efficacement (formation, instruments, matériel, etc.).

1.3 Résultats et retombées escomptés

À court et à moyen terme, ce projet devrait permettre :

- ◆ De générer des questions et des hypothèses de recherche bien ancrées dans les préoccupations de ceux et celles qui sont quotidiennement confrontés-es aux problématiques précédemment décrites dans le cadre de leur travail.
- ◆ D'établir un ordre de priorité dans les thèmes de recherche, en fonction des besoins et des attentes exprimés ;
- ◆ D'amorcer des partenariats recherche/intervention dans le domaine des agressions sexuelles.

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

2.1 Le groupe de discussion (focus group) comme technique principale de cueillette des informations

Pour répondre aux objectifs énoncés ci-haut, la technique du groupe de discussion (*focus group*) constitue l'instrument privilégié pour recueillir les informations obtenues auprès des participants-es à ce projet. Selon Morgan (1998), ce qui distingue cette technique de cueillette de données parmi celles qui s'appuient également sur une méthodologie qualitative, c'est l'accent (*focus*) mis par le-la chercheur-e sur un sujet précis et l'interaction de groupe comme source de production des données. Le groupe de discussion représente donc :

une technique de recherche qui collecte des données par l'intermédiaire d'interactions entre les membres d'un groupe sur un sujet déterminé par le chercheur. Essentiellement, ce sont les intérêts du chercheur qui donnent le focus, alors que les données proviennent des interactions du groupe⁴.

Étant donné les lacunes qui existent dans la recherche au Québec sur les agressions sexuelles, le groupe de discussion s'avère une stratégie adéquate pour documenter les préoccupations et les interrogations des intervenants-es et autres professionnels-les concernés-es par cette problématique. De là, l'idée de réaliser une étude sur les besoins des intervenants-es en termes de connaissances et d'outils concrets d'intervention auprès des victimes d'agression sexuelle mais aussi auprès des agresseurs sexuels. Or, la flexibilité du groupe de discussion et l'émergence d'idées qu'il permet pour développer des objectifs de recherche en font une méthode adéquate dans le cadre de la présente démarche. Ainsi, 54 personnes ont participé aux groupes de discussion et cinq intervenants-es ont été interrogés-es par l'intermédiaire d'une entrevue téléphonique.

⁴ a research technique that collects data through group interaction on a topic determined by the researcher. In essence, it is the researcher's interest that provides the focus, whereas the data themselves come from the group interaction (Morgan, 1998, p. 6)

2.1.1 Planification et composition des groupes de discussion

Dans le but de représenter un large éventail de situations possibles en matière d'agression sexuelle, quatre critères ont été définis dans le but de déterminer la composition de ces groupes de discussion soit :

1. Certaines caractéristiques de la clientèle cible (adolescents-es victimes, adultes victimes/agresseurs) et les problématiques vécues par la clientèle (toxicomanie, travail du sexe, etc.);
2. Statut et identité des informateurs (intervenants-es, gestionnaires de programmes et de politiques) ;
3. Secteur d'activité des informateurs (communautaire, psychosocial, médical, judiciaire, ministériel, etc.) ;
4. Territoire d'appartenance des informateurs (urbain, rural, Montréal, Québec).

Nous avons choisi de procéder par clientèle cible dans la formation des groupes, tout en privilégiant la multisectorialité, afin que tous les secteurs d'activité concernés soient représentés de manière à favoriser la richesse des échanges et donc, des données de l'étude.

C'est donc en tenant compte de ces critères que cinq groupes de discussion ont été formés, chacun regroupant des intervenants-es et des planificateurs-trices de divers secteurs d'activité qui oeuvrent auprès :

- ◆ des adolescentes ou des femmes victimes d'agression sexuelle (région de Québec), (groupe 1);
- ◆ des adolescentes ou des femmes victimes d'agression sexuelle (milieu rural), (groupe 2);
- ◆ des adolescentes ou des femmes victimes d'agression sexuelle (toutes régions confondues)⁵, (groupe 3);
- ◆ des adolescentes ou des femmes victimes d'agression sexuelle (région de Montréal), (groupe 4);
- ◆ des adolescents ou des hommes victimes d'agression sexuelle (toutes régions confondues), (groupe 5);
- ◆ des agresseurs sexuels (toutes régions confondues), (groupe 5).

⁵ Ce groupe de discussion sur des adolescentes ou des femmes victimes d'agression sexuelle était composé de membres des CALACS en provenance de plusieurs régions, réunies pour consolider la base d'unité du Regroupement québécois des CALACS.

Compte tenu de l'intérêt du CRI-VIFF pour les victimes de sexe féminin et de la prédominance de victimes de sexe féminin dans la littérature, celles-ci ont fait l'objet de quatre groupes de discussion sur cinq. Mentionnons également que les groupes de discussion étaient composés essentiellement de femmes, étant donné la très forte proportion d'intervenantes œuvrant dans les services destinés aux victimes d'agression sexuelle qui sont, elles aussi, majoritairement de sexe féminin. Les adolescents et les hommes victimes ou agresseurs ont fait l'objet d'un (1) groupe de discussion, composé d'hommes et de femmes. De plus, tous les groupes de discussion ont abordé la question des agresseurs sexuels, même si ce n'était pas le principal thème du groupe. Pour l'ensemble de ces cinq groupes, nous avons fait varier le type de territoire, ce qui permet, de façon exploratoire, de vérifier s'il existe des différences importantes entre les besoins exprimés par les participants et participantes de Montréal, de Québec et des milieux ruraux. Pour cette dernière caractéristique, nous avons opté pour des représentants de la région du Bas St-Laurent puisqu'il existe une table de concertation sur cette question dans cette région. Finalement, cinq entrevues téléphoniques ont été réalisées auprès d'intervenants-es n'ayant pu participer aux groupes de discussion.

Voici les principales caractéristiques de la composition de ces groupes de discussion :

Groupe no 1 :

- ◆ Clientèle cible : adolescentes ou femmes victimes d'agression sexuelle.
- ◆ Identité des informateurs et secteur d'activité : coordonnatrice d'un organisme communautaire, intervenante en CLSC, professionnelle du secrétariat à la Condition féminine, professionnelle de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec, intervenante du Centre de crise de Québec⁶.
- ◆ Territoire : région de Québec.

Groupe no 2 :

- ◆ Clientèle cible : adolescentes ou femmes victimes ou d'agression sexuelle.
- ◆ Identité des informateurs et secteur d'activité : membres d'organismes communautaires (CALACS, CAVAC, Urgences-Femmes, Centre femmes du Grand-Portage, Centre d'hébergement autochtone à Sept-îles, l'Arc-en-Soi) et d'organismes gouvernementaux et paragouvernementaux (Services correctionnels du Canada, Direction générale des services correctionnels du Québec, Direction de la Protection de la jeunesse, RRSSS du Bas-St-Laurent, CLSC de Matane, Clinique de planning du CHRR)
- ◆ Territoire : région du Bas St-Laurent.

⁶ Dans ce dernier cas il s'agit d'une entrevue téléphonique.

Groupe no 3 :

- ◆ Clientèle cible : adolescentes ou femmes victimes d'agression sexuelle.
- ◆ Identité des informateurs et secteur d'activité : intervenantes de CALACS membres du Regroupement québécois des CALACS.
- ◆ Territoire : toutes régions confondues.

Groupe no 4 :

- ◆ Clientèle cible : adolescentes ou femmes victimes d'agression sexuelle.
- ◆ Identité des informateurs et secteur d'activité : membres de la Table de concertation en matière d'agressions à caractère sexuel de Montréal-Centre (Régie régionale de Montréal-Centre, Clinique pour victimes d'agression sexuelle de l'Hôtel-Dieu, Clinique des jeunes St-Denis, Bureau des substituts du procureur général, Centre des femmes de Montréal, Direction de l'IVAC, CPEJ du Montréal métropolitain, CAVAC, Centre de prévention des agressions de Montréal, Cour du Québec, Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail de la province de Québec, CALACS, Service de police de la C.U.M., Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal, CLSC Métro), professeur d'université, coordonnatrice d'un organisme communautaire destiné aux travailleuses du sexe⁷.
- ◆ Territoire : région de Montréal.

Groupe no 5 :

- ◆ Clientèle cible : adolescents ou hommes victimes d'agression sexuelle, et agresseurs sexuels.
- ◆ Identité des informateurs et secteur d'activité : sexologues des milieux de pratique privée et publique, substituts du procureur général au ministère de la Justice, coordonnateur d'un organisme communautaire, professeur d'université.
- ◆ Territoire : région de Québec⁸.

⁷ Dans ce dernier cas il s'agit d'une entrevue téléphonique.

⁸ Des entrevues téléphoniques menées avec des intervenants-es d'organismes communautaires ayant pignon sur rue à Trois-Rivières (Maison Radisson), Sherbrooke (RIMAS) et à Montréal (Service d'aide aux conjoints, Stella) ont complété les informations obtenues au sujet des victimes de sexe masculin et des agresseurs sexuels. Une autre entrevue a été réalisée auprès d'une ancienne travailleuse de rue à Québec.

Au fil des citations incluses dans ce texte, les participants-es aux groupes de discussion sont identifiés-es de la façon suivante : d'abord la lettre P pour désigner qu'il s'agit d'un-e participant-e, suivi d'un chiffre allant de 1 à 5; ce chiffre désigne le groupe de discussion (identifié ci-haut) auquel s'est jointe cette personne. Dans le cas où plusieurs citations se succèdent, un second chiffre est ajouté pour distinguer les interlocuteurs-trices. En ce qui concerne les participants-es aux entrevues téléphoniques, nous indiquons dans le texte la modalité de la prise de contact avec ces personnes (par exemple, « rejoint-e au téléphone... »).

Au total, 54 personnes ont répondu à l'invitation qui leur était adressée de participer à un groupe de discussion (voir l'annexe 1). Comme le suggère la littérature sur le sujet, chacun de ces groupes devait idéalement, mais non obligatoirement, comprendre de 6 à 12 personnes (Mayer et Ouellet, 1991 : 79). Dans la présente étude, la taille des groupes de discussion a varié entre quatre et vingt personnes. Cela dit, l'intérêt des participants-es à l'égard du sujet et la variété de leur secteur d'activité ont largement compensé pour l'effectif réduit dans l'un des groupes rencontrés. De plus, cinq invités n'ayant pu se présenter aux rencontres prévues ont été rejoints au téléphone ultérieurement pour y être interrogés sur le sujet en question. Certaines de ces entrevues téléphoniques ont été enregistrées à l'aide d'un magnétophone suivant le consentement des personnes interrogées à cet égard. Les autres entrevues ont fait l'objet d'une prise de note par l'analyste au cours de la conversation téléphonique.

2.1.2 Méthode de collecte des données

Les discussions ont été enregistrées à l'aide d'un magnétophone à cassettes. L'animatrice de ces groupes et son assistant ont également pris des notes au cours des échanges verbaux. Le contenu de ces enregistrements a ensuite été retranscrit textuellement et fait l'objet d'une codification basée sur une analyse thématique des discussions qui s'engageaient au fil des questions posées par l'animatrice.

Étroitement liées au déroulement de la discussion, ces questions visaient essentiellement à enclencher, à soutenir, puis à clore la discussion autour des préoccupations et des interrogations des participants-es. À cette fin, les questions prévues se voulaient davantage flexibles plutôt que standardisées, comme en témoigne leur contenu :

1. *Compte tenu de votre expérience du sujet, quelles sont vos principales préoccupations en matière d'agression sexuelle?*
2. *Quels sont les obstacles ou, au contraire, les « bons coups », qui, selon le cas, limitent ou favorisent vos efforts (interventions) dans ce domaine?*
3. *Parmi l'ensemble des préoccupations mentionnées jusqu'à maintenant, quelles sont celles que vous jugez prioritaires pour la recherche sur les agressions sexuelles?*

Par leur niveau de généralité, ces questions visaient avant tout à faire émerger des idées nouvelles pour nourrir la recherche dans le domaine des agressions sexuelles, tout en laissant place à l'échange de perspectives et d'expériences entre les participants-es autour de ce problème.

De manière à synthétiser le plus possible le contenu des propos exprimés par l'ensemble des participants-es aux groupes de discussion, nous avons volontairement regroupé les réponses aux questions 1 et 3 concernant les préoccupations et les questionnements des participants-es en matière d'agression sexuelle et, parmi ces préoccupations et questionnements, ceux jugés prioritaires pour la recherche dans ce domaine. Les priorités identifiées par les participants-es apparaissent en souligné dans le texte, tandis que les autres suggestions sont en caractère *italique*. Pour ce qui est de la question no 2 sur les obstacles ou les « stratégies » qui, selon le cas, limitent ou favorisent les interventions auprès des victimes d'agression sexuelle ou des agresseurs, les quelques informations recueillies à ce sujet apparaissent dans les sections *Représentations sociales des agressions sexuelles et de la sexualité* et *Organisation et évaluation des services*.

2.1.3 Méthode d'analyse des informations

Sur le plan de l'analyse, le nombre de mentions d'un thème par des individus à l'intérieur d'un groupe de discussion ou bien entre les différents groupes de discussion a guidé la sélection du thème en question par l'analyste. Outre la fréquence d'un thème donné, les réactions exprimées par les participants-es à son égard (signes d'approbation ou de désapprobation) ainsi que l'énonciation d'un thème jugé prioritaire par ces personnes ont également retenu notre attention. Selon Morgan (1998 : 63), la similitude de telles réactions

par rapport à un thème tant à l'intérieur qu'entre les groupes de discussion est garant de la validité des résultats (*group-to-group validation*).

La validité des résultats a également fait l'objet d'une autre démarche. Celle-ci consistait à envoyer à tous-tes les participants-es des groupes de discussion un document-synthèse des propositions de recherche qui avaient été soulignées lors des groupes de discussion et à solliciter leurs commentaires. Précisons que les propositions de recherche présentées dans le document étaient formulées en terme de questions. Une lettre les invitant à apporter des précisions ou encore à compléter les suggestions de recherches accompagnait donc le document. Trois participants-es ont répondu à celle-ci. Ces derniers-ères ont souligné leur accord avec le contenu de la synthèse des discussions proposée dans le document et n'ont fait aucun ajout.

En bout de piste, cette démarche d'analyse et de validation des résultats nous a permis d'identifier un certain nombre de thèmes qui furent regroupés par la suite en quatre grandes catégories. Ces catégories représentent les principaux objectifs de recherche sur les agressions sexuelles identifiés par les intervenants-es qui travaillent « sur le terrain » ainsi que des projets possibles de formation à être mis sur pied.

2.2 Limites de la recherche et considérations éthiques

Le portrait qui résulte de l'ensemble des propos émis par les participants-es de ces groupes de discussion sont ceux de personnes concernées de près par cette problématique. Étant donné que la sélection de ces personnes relève de leur intérêt personnel et de leurs expériences auprès des victimes ou des agresseurs sexuels, on ne peut prétendre que cet échantillon est représentatif de tous-tes les intervenants-es qui œuvrent en matière d'agression sexuelle; il consiste en des informateurs-clés qui se sont portés volontaires. Il importe également de garder à l'esprit les limites qu'entraînent l'ampleur de l'échantillon et la méthode de collecte de données. En outre, compte tenu qu'il y a eu priorisation des suggestions de recherche, on ne peut prétendre que les propos rapportés dans ce rapport représentent fidèlement les perceptions de l'ensemble des participants-es aux groupes de discussion.

Par ailleurs, un formulaire de consentement (voir l'annexe 2) a été distribué lors des rencontres, puis signé par les participants-es après qu'ils-elles aient pris connaissance de son contenu (but du projet, termes de leur engagement). De leur côté, les chercheurs se sont engagés verbalement à respecter, et ce, tout au long du processus de recherche, l'anonymat

des informations recueillies (et enregistrées sur une bande magnétique) lors de ces rencontres ainsi que toute information relative à l'identité des participants-es.

Certaines propositions de recherches mentionnées par les participants-es aux groupes de discussion ont déjà été l'objet d'études. Ce constat a donc suscité des questionnements au sujet de l'état de la littérature, en ce qui a trait aux propositions formulées par les participants-es, et à la diffusion des résultats de recherches scientifiques. Il est donc apparu important de réaliser un bref survol de l'état de la littérature face aux différentes propositions de recherches mentionnées par les participants-es aux groupes de discussion. Le chapitre quatre présente donc cette recension des écrits non exhaustive. Pour ce faire, les études traitant des agressions sexuelles comme sujet principal ont été recensées. Ainsi, les banques de données « Current Contents », « Repère », « PsycINFO », « Social work abstracts » et « Sociological abstract » ont été consultées. Le choix de ne pas rechercher spécifiquement les études portant sur la violence faite aux femmes, de façon générale, ou sur la violence conjugale, malgré le fait qu'elles peuvent traiter de la question des agressions sexuelles a été motivé par le fait que ce dernier chapitre ne fait pas partie du mandat de l'étude. Ce chapitre se veut donc un bref portrait de l'état de la littérature et non pas une revue de littérature exhaustive.

CHAPITRE 3 : RÉSULTATS

3.1 Représentations sociales des agressions sexuelles et de la sexualité

Sous ce thème figurent, d'une part, les réflexions des participants-es sur les attitudes et les représentations qu'ont les acteurs sociaux concernés de près par les agressions sexuelles, sur celles-ci et sur la sexualité en général. D'autre part, il est question de l'impact du discours social – à travers les préjugés et les mythes associés aux agressions sexuelles – sur les comportements de ces acteurs sociaux à l'égard des agressions sexuelles et de la sexualité en général. Le rôle des médias d'information comme véhicule du discours social à cet égard est aussi considéré.

3.1.1 Les victimes d'agression sexuelle

3.1.1.1 Perceptions et attitudes de divers acteurs sociaux vis-à-vis des agressions sexuelles

L'un des problèmes soulevés par les participants-es aux groupes de discussion porte sur la réception et le traitement d'une plainte pour agression sexuelle par les représentants-es du milieu judiciaire (policiers, procureurs, juges). À plusieurs reprises, les représentants-es du milieu communautaire ont fait mention du manque de sensibilisation des policiers et de leur façon de questionner le fondement de la plainte, au point de chercher à confirmer celle-ci auprès de l'intervenant-e qui s'occupe de la victime. Est-il besoin de préciser, par ailleurs, que dans le cas d'une travailleuse du sexe, la dénonciation d'une agression sexuelle devient alors un acte périlleux dans ses conséquences, surtout s'il existe un mandat d'arrestation contre elle. Soulignant les démêlés des travailleuses du sexe avec le système judiciaire, une ex-travailleuse de rue mentionne que dans le contexte de la loi actuelle, et en l'absence d'une relation de confiance entre prostituées et policiers, il existe un sérieux problème de réception et de traitement de la plainte d'une victime d'agression sexuelle, par le milieu juridique.

Par ailleurs, de l'avis d'une intervenante du milieu communautaire, la difficulté pour la victime d'une agression sexuelle de faire reconnaître par un juge ou un procureur qu'il y a matière à procès, limite d'autant ses chances de faire cheminer sa cause plus loin dans le système judiciaire. À cela s'ajoute le danger que la sentence se retourne contre la victime. En effet, il arrive que la crédibilité de la victime soit mise en doute par un-e représentant-e de la loi au

point de se voir elle-même accusée pour « faux témoignage », pour «diffamation» ou encore pour « méfaits » à l'endroit de son agresseur, en raison du manque de preuves présentées à la justice. Conséquemment, en l'absence de preuves suffisamment tangibles pour la justice, le danger de subir de telles accusations pourrait bien inciter la victime d'une agression sexuelle à ne pas dénoncer celle-ci.

Ce refus de croire en la version de la victime n'est pas uniquement le lot des policiers et autres représentants de la loi, si l'on en juge des propos des participants-es. L'attitude des médecins à l'égard de la véracité du témoignage de la victime est également remise en question. Citons en exemple ce que dit cette infirmière, membre d'un CALACS:

P3 : Ça c'est des choses, parce que moi je suis infirmière là et c'est des choses qui sont comme pas explorées, qui sont pas vraiment entendues par les psychiatres en santé mentale là. Aussitôt que les femmes parlent d'agression sexuelle en psychiatrie, c'est comme dit « Ben là elle fabule, elle hallucine, a pense que ça y est arrivé ». C'est pas retenu vraiment comme thème.

Outre la crédibilité de la victime qui n'est pas toujours reconnue par le système judiciaire, certains-es intervenants-es du milieu communautaire s'interrogent sur la crédibilité de leurs propres organismes aux yeux du système judiciaire⁹. On signale, par exemple, que certains intervenants (policiers, médecins, etc.) omettent volontairement de référer les victimes à certains organismes communautaires, dont le point de vue sur le traitement que le système judiciaire réserve aux victimes d'une agression sexuelle s'oppose au point de vue mis de l'avant par celui-ci.

L'importance accordée à ces problèmes par d'autres intervenants-es se traduit par l'intérêt qu'ils-elles manifestent à ce que des études soient entreprises sur la manière dont les représentants-es de la justice et les médecins concernés accueillent le témoignage des victimes d'une agression sexuelle mais aussi sur leur perception de ce qu'est une ressource adéquate pour l'accompagnement judiciaire de la victime. Ce questionnement débouche également sur des projets de formation des acteurs des systèmes judiciaires, de la santé et de la sécurité publique.

Peut-être lié aux attitudes envers les victimes d'une agression sexuelle qu'ont certains policiers et médecins, il existerait un problème important sur le plan de l'intervention. Ce problème, c'est la "barrière" que certains-es intervenants-es érigent entre eux-elles et la victime, de manière à se protéger de l'implication personnelle qu'exige leur travail avec celle-ci. Comme

⁹ Rappelons que les énoncés soulignés indiquent les propositions de recherche qui ont été priorisées par les participants-es, tandis que ceux en italique ont été mentionnés sans toutefois être priorisés.

l'explique cette professionnelle qui travaille dans le secteur de la santé et des services sociaux :

P1 : C'est comme s'il y avait une frontière, que les intervenants ne veulent pas franchir et ça me faisait penser un peu à l'an dernier quand on travaillait sur le processus sur la trousse médico-légale, c'est comme si les intervenants se mettaient une barrière et ne voulaient pas aller au-delà de ça, parce que ça touche toutes sortes d'affaires. (...) C'est qu'ils ne vont pas spontanément accueillir une victime. Ils vont le faire dans un contexte bien encadré de protocole parce qu'ils sont tenus de le faire, mais des fois on a l'impression qu'ils se retiennent par rapport à l'agir qu'ils devraient avoir avec cette victime-là. Ça, il y a peut-être, à cause des tabous, à cause du contexte émotif que ça suscite, quelque chose qu'on comprend mal et qui fait en sorte que souvent les médecins et les intervenants ne voudront pas intervenir dans un contexte d'agression et vont plutôt penser à référer et à retourner la victime ailleurs.

C'est sous le mode de la formalité (ou de la « technicalité », pour reprendre le terme utilisé par une intervenante) comme moyen de protection (par mise à distance d'autrui) de l'intégrité personnelle en matière de sexualité, qu'un-e intervenant-e entretiendrait alors une relation avec la victime, en raison de l'inconfort causé par le fait de devoir aborder le sujet des agressions sexuelles. Par exemple, la formation des policiers et des médecins serait devenue beaucoup plus « technique »; on aurait mis beaucoup moins d'emphasis sur l'approche aux victimes, comme le souligne cette même interlocutrice :

P1 : On s'aperçoit qu'il y a des médecins qui utilisent beaucoup la technicalité comme protection parce qu'ils n'ont pas choisi d'être dans l'équipe. Ils s'y sont retrouvés parce qu'il fallait former une équipe et qu'eux autres les agressions sexuelles ça les ébranle. Alors comme réflexe de protection, c'est d'être plus « technique ». Et les policiers sont très « techniques » aussi.

Mais, au-delà du malaise vécu par plusieurs intervenants-es à parler des agressions sexuelles en tant que telles, subsiste un autre malaise, celui d'aborder la sexualité avec la victime comme le souligne cette personne qui travaille pour la protection de la jeunesse :

P2 : Moi je me dis, comment puis-je penser que les clients vont parler de sexualité, alors que moi comme intervenant j'en parle même pas. Si moi j'ai de la misère à nommer les choses, alors les clients vont les nommer encore moins. Pire que ça, le fait que j'en parle pas leur laisse sous-entendre qu'ils ne devraient pas en parler non plus. Je leur envoie un message que je ne veux pas le savoir. Je questionne pas là-dessus. Je questionne pas le client, je ne questionne pas le parent négligent sur... je ne parle jamais de sexualité (...) Est-ce que l'intervenant, au niveau du traitement, quand tu travailles avec l'adolescente ou avec un adolescent, tu poses des questions claires, nettes et précises là-dessus ? Qu'est-ce que tu fais avec ta

sexualité ? C'est minoritaire les intervenants qui osent... ça veut dire qui sont pas bien avec ça, travailleurs sociaux, éducateurs et même les psychologues, même les psychologues.

La difficulté qu'éprouvent les intervenants-es à parler de sexualité avec les victimes d'agression sexuelle suscite plusieurs échanges entre les participants-es du groupe de discussion tenu dans la région du Bas-St-Laurent :

P2.1 : Parce que les intervenants y « gèlent », pourquoi dans d'autres problématiques y gèlent pas ? Quand ça touche le niveau sexuel... quelque chose comme ça, les intervenants ne savent pas trop quoi faire pis des fois, y gèlent sur place pis après y passent à autre chose pis y reviennent pas nécessairement...

Animatrice : Est-ce que c'est l'abus sexuel qui fait « geler » ou c'est parler de sexualité qui fait geler ? Est-ce que vous pensez que les intervenants sont à l'aise de parler de sexualité ?

P2.1 : Ils ne sont vraiment pas à l'aise de parler de sexualité, et sont encore moins à l'aise de parler d'agression sexuelle.

P2.2 : Oui parce que souvent ça nous ramène à nous autres, ça peut... c'est : «Comment parler de sexualité ?»

P2.3 : On a travaillé longtemps pour avoir au niveau des agressions sexuelles, à mettre plus l'emphase sur le côté violence, pis ce que les victimes vivent c'est très violent pis les conséquences qui s'en suivent également mais c'est clairement la nature sexuelle qui fait que les gens ont de la difficulté, sont mal à l'aise. Y vont faire toutes sortes de contorsions pour essayer de voir est-ce que c'est vrai, est-ce que c'est juste, qu'est-ce que ça fait ? On ne peut pas enlever le côté, l'aspect, la nature sexuelle de ce crime-là et l'impact que ça va avoir sur les gens qui y travaillent et qui vont recevoir ce que les gens vont leur dire.

Si la sexualité demeure un sujet tabou dans notre société, le sujet des agressions sexuelles touche encore plus l'une des cordes sensibles des intervenants-es qui sont impliqués-es dans une relation d'aide auprès des victimes. Faut-il dès lors s'étonner de voir certains-es intervenants-es développer des «stratégies défensives» (comme s'en tenir à des rapports plus «techniques» avec la victime, référer celle-ci à d'autres intervenants-es, etc.) afin de «conserver le moral» devant la souffrance d'autrui ? Pourtant, comme le souligne une participante à l'un des groupes de discussion, on ne peut évacuer la sexualité du questionnement sur les agressions sexuelles, une meilleure compréhension de la première étant une condition *sine qua non* de la manière d'appréhender la seconde :

P2 : C'est que quand on parle d'agression sexuelle qu'on ait la préoccupation de parler de la sexualité aussi. Ne pas en faire deux champs complètement distincts. Je pense qu'il faut avoir cette préoccupation-là. Parce qu'on est dans... quand on parle des relations amoureuses, quand on parle de la violence conjugale, c'est sûr qu'on a quand même des éléments qui nous permettent de dire « Bon, les rapports doivent être harmonieux, égaux et tout ça » ... On peut reprendre certain... Mais au-delà de tout ça, il y a la question de la sexualité humaine qui ne doit pas être complètement évacuée de la recherche en tant que telle, de la recherche sur les agressions sexuelles. Il faut que ça en fasse partie.

De ces propos, on peut dégager certaines interrogations fondamentales à savoir si *les intervenants-es sont réticents à aborder la question de la sexualité et des agressions sexuelles avec les victimes d'une agression sexuelle et, si c'est effectivement le cas, quel en est l'impact sur l'efficacité des traitements.* De plus, les participants-es ont fait ressortir un *besoin de formation et de sensibilisation en matière de sexualité, axées entre autres sur la façon d'aborder les sujets liés à la sexualité avec les victimes et sur les attitudes aidantes pour leur venir en aide dans cette sphère de leur vie.*

Si aborder la sexualité, dans ses différents aspects, avec la victime d'une agression sexuelle pose effectivement un problème pour plusieurs intervenants-es, on ne peut cependant leur reprocher d'être les seules personnes à éprouver pareilles difficultés. En effet, les parents des victimes évitent assez souvent d'aborder de front la sexualité avec leurs enfants. Cette situation donne lieu de croire à l'influence du contexte socioculturel sur les représentations des agressions sexuelles et de la sexualité en général. Par exemple, cette coordonnatrice d'un organisme communautaire évoque un dialogue tenu entre une mère déjà agressée, et sa fille, victime d'une agression sexuelle : « Moi [la mère de la victime], je n'ai pas fait de drame avec ça ». Et il y a un transfert qui se fait : « Vis ça comme moi et t'auras pas de problème ». Ce genre de situation fait en sorte que la victime refoule non seulement l'agression, mais tout ce qui entoure sa propre sexualité.

Enfin, il semblerait que, dépendamment du sexe de l'intervenant-e, celui-ci (celle-ci) pourrait percevoir la victime et l'agresseur de façon différente, comme le suggère cet échange entre les participants-es d'un même groupe de discussion :

P5.1 : As-tu l'impression que le sexe des intervenants peut changer quelque chose auprès des gars ou des filles, constates-tu qu'il peut y avoir une différence ? Parce que moi j'ai l'impression que les femmes ont été très sensibilisées à l'agression victimisant les femmes, il y a beaucoup de femmes qui s'intéressent à ça et est-ce que les intervenants hommes ont moins tendance à être sensibilisés?

(...)

P5.2 : Bien moi j'ai donné une formation à des intervenants en maison de réinsertion sociale... pis les hommes étaient moins intransigeants. Les femmes si y arrivait un agresseur sexuel, c'était fini...

P5.5 : Mais dans le milieu clinique c'est juste des femmes les intervenantes. Pis ça serait un domaine intéressant, l'impact du sexe, de l'intervenant principal (...) Je sais qu'il y a des gens qui s'intéressent à ça le sexe des intervenants, notamment les femmes qui interviennent auprès d'un violeur de femmes adultes. Alors quel est l'impact sur le traitement ?

Actuellement, les victimes sont généralement soutenues par un-e intervenant-e du même sexe que lui-elle et les agresseurs sont souvent rencontrés en groupe animé par un homme et une femme. *Il serait donc intéressant de questionner la pertinence de favoriser comme intervenants-es des gens du même sexe que l'agresseur ou la victime pour réaliser les interventions, et d'évaluer l'impact de ce choix sur l'efficacité du traitement ou de la relation d'aide auprès de la victime ou de l'agresseur.*

3.1.1.2 Discours social sur les agressions sexuelles

L'un des thèmes qui ont souvent émergé des groupes de discussion a trait aux mythes et aux préjugés qui alimentent le discours social sur les agressions sexuelles. Quelle est la nature de ces mythes et de ces préjugés ? Quelles en sont leurs assises ? Voilà les questions autour desquelles gravitent les préoccupations des participants-es en ce qui concerne ce sujet.

Certains-es participants-es ont exprimé leur désarroi face aux préjugés sur les femmes victimes d'une agression sexuelle, qui sont véhiculés par le personnel professionnel oeuvrant dans le système judiciaire et dans celui du système de santé. Malgré le fait que ces préjugés soient largement reconnus par la société, certains interlocuteurs-trices ont souligné que ceux-ci auraient tout simplement changé de forme. Comme le souligne cette participante, membre des CALACS : « *Parce qu'on ne les reconnaît plus, pis sont toujours aussi forts et ancrés... C'est leurs nouveaux visages.... Sont plus subtils pis c'est plus raffiné* ». Par exemple, on a signalé plus haut la remise en cause de la crédibilité de la victime d'agression sexuelle qui risque de se voir accusée par la justice pour « fausses accusations » d'abus à l'égard de son agresseur. De même, il appert que certains-es intervenants-es qui travaillent dans les milieux judiciaires et le système de santé et de services sociaux expliquent l'agression par le fait que l'agresseur aurait vécu un abus sexuel dans sa jeunesse. Or, cette perception donnerait préséance aux facteurs individuels pouvant amener une personne à commettre une agression sexuelle au détriment des facteurs sociaux. En effet, la dimension sociale du problème serait alors

évacuée, ce qui aurait un impact sur les interventions réalisées face à cette problématique. Comme le souligne une participante, l'intervention consisterait alors uniquement à « trouver le bon traitement pour la victime et pour l'agresseur ». De concert avec d'autres membres des CALACS, cette participante propose que soit étudiée la présence persistante des mythes et préjugés à l'égard de l'agression parmi le personnel du système judiciaire :

P3 : Moi je trouverais ça fort intéressant qui ait une étude plus au niveau judiciaire, entre autres ce qui était nommé tantôt : quand est-ce que c'est pas retenu ?... Pis beaucoup les propos aussi. Tsé ce qu'on a beaucoup entendu au niveau des procureurs, des avocats de la défense, des juges, des policiers, du contenu... Là les préjugés sortent, là y font pas attention à comment les emballer très souvent.

D'emblée, si certains-es participants-es reconnaissent que, de nos jours, la société en général se montre plus sensible au problème des agressions sexuelles, on s'interroge néanmoins sur les outils disponibles et les actions entreprises à cet égard sur le plan social. De ces réflexions émane un intérêt commun pour effectuer des recherches qui permettraient, d'une part, *d'identifier quels sont les préjugés et les mythes véhiculés dans la société à propos des agressions sexuelles*, d'autre part, *d'examiner s'ils ont changé de forme et, enfin, d'élaborer des outils de formation pour les professionnels-les appelés-es à intervenir auprès des victimes d'agression sexuelle*.

Ces mythes et préjugés participeraient ainsi au discours social sur les agressions sexuelles. À cet égard, un des constats soulevés dans les rencontres de groupe, c'est celui voulant que la problématique des agressions sexuelles soit tout simplement « engloutie » dans la problématique de la violence conjugale, dans la pensée de plusieurs acteurs sociaux. C'est en réaction à cela que certains-es participants-es ont souligné *l'importance d'entreprendre une démarche de sensibilisation auprès de l'ensemble de la population qui soit similaire à celle effectuée jadis pour la violence conjugale*. Selon cette professionnelle du secteur public :

PI : (...) c'est comme si en violence conjugale depuis quelques années, il y a tellement des directives claires qu'on réussit en général à intervenir assez facilement. Mais quand tu tombes dans les agressions sexuelles, il n'y a pas d'intégration des problématiques. Ça porte à croire qu'il n'y a pas non plus de chemin de fait dans ce sens-là.

Pour certains-es de nos interlocuteurs-trices, cette ambiguïté entre les deux problématiques s'expliquerait du fait que la problématique des agressions sexuelles ne fait pas partie des priorités pour la société qui a encore du mal à la définir. Cette préoccupation nous amène à

aborder le problème rencontré par plusieurs acteurs sociaux à pouvoir effectivement identifier les agressions sexuelles.

3.1.1.3 Reconnaissance et dévoilement de l'agression sexuelle et demande d'aide de la part des victimes

Soulignons d'emblée que loin de se limiter aux intervenants-es appelés-es à agir auprès des victimes, l'identification des agressions sexuelles demeure souvent difficile pour la victime elle-même. Comment expliquer cela?

Les opinions des participants-es aux groupes de discussions rendent compte de la difficulté, pour de nombreuses femmes (adolescentes ou adultes) victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle, de pouvoir départager ce qui relève d'une relation sexuelle acceptable et ce qui constitue une agression sexuelle. Bref, la difficulté pour ces femmes de définir ce qu'est un comportement sexuel « normal » ou « anormal » pose le problème de la frontière entre rapport sexuel et violence sexuelle. Au dire d'une intervenante, d'une part, plusieurs mères de famille ont accepté, bien malgré elles, les formes et la fréquence des relations sexuelles imposées par leur conjoint afin « d'acheter la paix » dans leur couple. D'autre part, sous la pression des pairs, certaines adolescentes cèdent aux relations sexuelles non consenties afin de pouvoir conserver les liens avec leurs « chums » et de s'affirmer auprès de leurs pairs et cela, en dépit de l'insatisfaction qu'elles en retirent souvent sur le plan personnel. Comme le précisent ces interlocutrices du secteur public et du secteur communautaire :

PI.1 : Si tu veux faire partie de la gang, tu trouves pas ça l'fun, mais tu le subis. Ça fait partie du prix à payer par les filles, elles sont insatisfaites, mais c'est elles qui ont un problème d'insatisfaction. C'est comme s'il y avait une obligation, ne pas le perdre.

PI.2 : Beaucoup de femmes et d'adolescentes vont acheter la sexualité de leur partenaire, comme étant celle qu'elles voudraient avoir, qu'elles n'ont même pas le droit de contester.

L'insatisfaction ressentie par certaines victimes d'agression sexuelle au sujet de leur vie sexuelle représente souvent le premier indice de la reconnaissance d'un tel acte. Dans pareil cas, la victime peut chercher soit à nier cet acte ou encore à ne pas le dévoiler. Contrairement à la violence conjugale, les contours des agressions sexuelles semblent plus flous aux yeux des victimes. Selon cette intervenante en milieu scolaire, certaines adolescentes éprouvent de la difficulté à distinguer dans une relation sexuelle ce qui relève de la violence sexuelle :

P1 : J'ai l'impression que les adolescentes ne vont pas dénoncer quelque chose dont elles ne sont pas conscientes, puisque de toute façon elles prennent ça comme leur première relation sexuelle ; elles ne parlent pas d'agression.

Le fait que la victime ne puisse identifier ce qui relève de l'agression sexuelle au sein d'une relation amoureuse rend encore plus difficile le départage entre ce qui est agréable dans une relation sexuelle de ce qui l'est moins. La démarche de sensibilisation entreprise par l'intervenant-e peut parfois aider à lever cette ambiguïté, comme le précise cette coordonnatrice d'un organisme communautaire :

P1 : Parce qu'il y a un travail qu'on va faire au niveau du départage. Dans une relation, même une relation de couple mais aussi dans une relation sexuelle, on apprend souvent aux femmes à faire un partage entre ce qui leur appartient et ce qui appartient à leur partenaire. Et ça on va le faire avec les jeunes, c'est sûr que c'est plus difficile. Mais il y a beaucoup de jeunes qui vont dire, « je l'aime assez mon chum, quoique quand arrive la relation sexuelle j'ai pas toujours le goût, j'aime pas comment il s'y prend, mais je veux pas le perdre ». Souvent, ce qu'on va leur conseiller, c'est de venir nous rencontrer avec le chum, pour que lui aussi puisse s'exprimer, pour qu'on entende les deux versions et qu'on essaye de les démêler aussi dans les besoins de l'un et les besoins de l'autre.

Un autre facteur pouvant expliquer la difficulté à pouvoir nommer les agressions sexuelles résulterait de l'idée, largement répandue dans la société, qu'elle est synonyme de « viol », comme le laisse entendre cet échange entre des participants-es au groupe de discussion tenu à Montréal :

P4.1 : Moi j'ai des clientes qui viennent de se faire agresser pis souvent il y a des questionnements sur est-ce que c'est vraiment ça que j'ai vécu, est-ce que je me suis vraiment fait violer ? Quand on travaille là-dedans, on a l'impression que c'est quelque chose qui est clair, mais c'est pas le cas.

(...)

P4.2 : Pis dans le même ordre d'idées les victimes de harcèlement sexuel, quand elles nous appellent nous disent : « Bon, moi j'ai pas été violée »...

P4.3 : (...) Il y a des statistiques qui sont sorties sur l'agression sexuelle dans sa vie, pis quand ça c'est sorti de Statistique Canada, les gens disaient « C'est pas vrai. C'est pas vrai ! ». La perception que les gens ont, c'est que l'agression sexuelle reste le viol avec force pis je pense que ça pourrait être un objet de recherche portant carrément sur la conscientisation à faire par rapport à ça.

Ces témoignages traduisent une préoccupation majeure, exprimée d'ailleurs par plusieurs participants-es aux rencontres de groupe, à savoir l'importance d'identifier ce que signifie l'agression sexuelle pour les victimes, les agresseurs et les intervenants-es et de déterminer si cette perception diffère selon les acteurs.

Si le problème d'identifier les agressions sexuelles demeure le lot de bien des victimes, dans d'autres cas, il est plutôt question du déni de l'acte par la victime qui le conçoit comme étant un « événement fâcheux ». Selon certains-es participants-es aux rencontres de groupe, la peur de représailles (surtout si l'agression s'est déroulée durant la jeunesse de la victime et dans un contexte intrafamilial) et l'influence de l'éducation (par ex., la minimisation ou le rejet de l'agression par les parents) expliqueraient cette attitude de déni adoptée par la victime qui, la plupart du temps, ne porte pas plainte auprès des autorités judiciaires :

P1 : Il y a aussi la notion de déni, de nier ce qui est vraiment arrivé ; parce qu'il y a beaucoup de femmes qui viennent nous voir parce qu'elles ont vécu des agressions étant adolescentes, et qui sont rapidement tombées dans le déni.

Pour cette intervenante œuvrant au sein d'un CAVAC

P2 : Les femmes qu'on rencontrait c'était surtout dans un contexte de violence conjugale qui parlait peu de violence sexuelle... et c'est pas dénoncé. Ce qui est dénoncé, c'est plutôt la violence conjugale, les voies de fait ... Mais elles veulent jamais en parler de ça. Elles veulent pas le dénoncer.

Animatrice : Est-ce qu'elles identifient l'agression sexuelle ? Elles ont de la misère à le dénoncer, elles ne le savent pas que c'en est une, si oui elles ont de la misère à le dénoncer ?

P2 : Moi je pense que les femmes de 18 ans, ce qu'on voit depuis les cinq dernières années, elles le savent, mais elles ne veulent pas en parler. Parce que c'est au niveau de leur estime, au niveau de la honte, de la culpabilité pis c'est comme si en tout cas... c'est tous les tabous autour de ça, pis e... donc on doit, on fait beaucoup d'éducation, on leur propose des lectures pour commencer plus à la base, c'est quoi la sexualité.

Du côté des victimes de sexe masculin, l'agression sexuelle demeure le plus souvent non dévoilée. Et lorsque l'agresseur est de sexe féminin, l'agression sexuelle prend parfois l'aspect d'une initiation à la sexualité pour la victime de sexe masculin. Cette manière de définir l'agression permet ainsi à cette victime d'être valorisée par ses pairs comme le suggère la convergence des propos tenus entre un responsable d'un organisme communautaire et un professeur d'université :

P5.1 : Oui mais ses chums vont lui dire : « Chanceux ! »

P5.2 : Donc, de ne pas se considérer chanceux, ça prouve donc qui est pas normal, donc raison de plus, y est pas normal de s'être fait agresser pis en plus de ne pas avoir aimé ça. C'était une femme. Donc, ça serait beaucoup sous-déclaré à cause de ça. Le mythe de l'initiation qui est un mythe culturel, comme vous le dites, il y a des chansons de films qui montrent que si ça t'arrive quand tu es adolescent avec une femme, c'est la chance de ta vie. Aller te plaindre, qu'est-ce qu'on va te dire, t'es-tu tapette ? Qu'est-ce qui arrive là ? T'es pas normal. Alors, je crois que ça joue beaucoup...

Ces témoignages amènent la question suivante : *pourquoi les victimes ne dévoilent-elles pas l'agresseur, pourquoi ne portent-elles pas plainte?* Pour ce faire, il serait alors intéressant de faire ressortir les différences des situations vécues par les victimes, de prendre en considération le contexte entourant les agressions sexuelles.

3.1.1.4 Traitement médiatique des agressions sexuelles

D'emblée, on doit admettre que la médiatisation de la sexualité en général, et des agressions sexuelles en particulier, contribue sans aucun doute au façonnement du discours social sur ce problème. Sur ce point, il semble que le traitement que les médias réservent aux cas d'agression sexuelle pourrait bien aller dans le sens contraire des efforts déployés à la fois par les intervenants-es pour aider les victimes, et par ces victimes (ou encore les agresseurs sexuels) pour arriver à s'en sortir;

P3 : Quand les causes d'agression sexuelle sont sorties sur la place publique, les journalistes s'en servent beaucoup (...) Est-ce que le traitement médiatique des causes d'agression sexuelle ont un impact sur le silence, sur le dévoilement, sur la peur [des victimes]?

Le traitement et la diffusion d'informations sur les cas d'agression sexuelle qui sont véhiculées par la télévision, la radio et la presse écrite peuvent donc entraver le travail des intervenants-es et stigmatiser les victimes (ou les agresseurs sexuels). Les intervenants-es et les victimes d'agression sexuelle doivent alors composer avec l'opinion publique et plus généralement, le discours social sur les agressions sexuelles qui s'élabore, en partie, à partir de ce qu'en disent ces médias d'information.

3.1.2 Les agresseurs sexuels

3.1.2.1 Perceptions et attitudes de divers acteurs sociaux vis-à-vis les agressions sexuelles

Il a été suggéré dans l'un des groupes de discussion que soit étudiée la perception des juges à l'égard de l'agresseur sexuel, dans le cas où la victime est un homme en comparaison avec le cas où la victime est une femme. L'hypothèse qui accompagne cette proposition de recherche veut que pour un geste similaire, un juge ou un procureur de sexe masculin s'avérerait moins tolérant envers la personne fautive (qui reçoit une sentence plus sévère) pour une agression sexuelle exercée sur un homme que dans le cas où la victime est une femme. Le danger, pour la victime de sexe masculin, de changer d'orientation sexuelle expliquerait cette situation, selon le défenseur de cette hypothèse qui se demande *si, pour un geste équivalent, la justice est plus punitive à l'égard des agresseurs d'hommes que pour les agresseurs de femmes. Est-ce que les décisions prises par les juges et les procureurs pourraient nous apprendre quelque chose à ce sujet?*

Par ailleurs, signalons que non seulement les victimes mais également les agresseurs sexuels, éprouveraient de la difficulté à témoigner de leur propre sexualité et à identifier les agressions sexuelles, si l'on s'en tient aux opinions émises par certains-es participants-es aux groupes de discussion. En effet, à l'instar des intervenants-es, certains agresseurs sexuels recourraient à des «stratégies défensives» qui consisteraient, dans ce cas-ci, à «jouer» le rôle de la victime en justifiant l'acte d'agression qu'ils ont commis par le fait d'avoir eux-mêmes déjà été agressés dans leur jeunesse. Évidemment, cette situation ne facilite pas la relation d'aide entre l'intervenant-e et l'agresseur. Sans s'en rendre compte, l'intervenant-e qui prend connaissance du passé de «victime» de l'agresseur peut adopter une attitude à son égard qui amène celui-ci à jouer ce rôle de victime. Pour l'intervenant-e, il devient alors pour le moins difficile d'évaluer le comportement de l'agresseur, qui cherche par cette stratégie à minimiser la responsabilité de ses actes.

3.1.2.2 Internet et comportement sexuel

Depuis quelques années, le réseau Internet s'est ajouté aux moyens utilisés par les agresseurs sexuels pour rejoindre leurs «clients-es», que ce soit par l'entremise du bavardage (le *chat*) sur ce réseau, par l'échange de photographies, etc. Parmi les préoccupations exprimées par certains-es intervenants-es figurent justement *les moyens à envisager pour contrer les diverses formes d'agressions sexuelles réalisées par l'entremise du réseau Internet*. Ce questionnaire

introduit donc l'idée d'élaborer un nouvel outil de prévention en matière d'agression sexuelle qui soit adaptée à une nouvelle technologie (réseau Internet), grâce à laquelle s'élabore une nouvelle pratique d'agression sexuelle.

Cette section consacrée aux représentations sociales des agressions sexuelles et de la sexualité en général soulève un certain nombre de questions intéressantes pour la recherche et la formation.

3.1.3 Conclusion

Premièrement, les participants-es au groupe de discussion ont formulé plusieurs critiques à l'égard de certains-es intervenants-es des milieux de la santé et de la justice, au sujet de la crédibilité qu'ils accordent à la victime et aux organismes communautaires qui leur viennent en aide. Ils-elles s'interrogent donc sur leur perception de ce qu'est une ressource adéquate pour l'accompagnement judiciaire de la victime et incidemment, sur la crédibilité de leurs propres organismes aux yeux du système judiciaire, ainsi que sur la façon d'intervenir des représentants et des médecins lors du témoignage des victimes d'agression sexuelle.

Deuxièmement, les participants-es ont rappelé, lors des discussions, le malaise que ressentent plusieurs intervenants-es non seulement face aux agressions sexuelles, mais également sur tout sujet relatif à la sexualité, ce qui les a conduit à se questionner sur l'importance de la réticence des intervenants-es à aborder la question de la sexualité avec les victimes d'agression sexuelle et sur l'impact de cette réticence sur l'efficacité du traitement.

Troisièmement, il y a lieu de se questionner sur la pertinence et l'impact du sexe de l'intervenant sur l'efficacité de la relation d'aide. Présentement, ce sont généralement les intervenants-es du même sexe que la victime qui travaillent auprès de celle-ci, tandis que ce sont deux intervenants-es de sexe différent qui interviennent généralement auprès des agresseurs. Il serait donc intéressant de remettre en question ce choix et d'en évaluer l'impact sur l'efficacité de l'intervention.

Quatrièmement, les participants-es suggèrent d'identifier les mythes et préjugés entretenus dans la société actuelle et de vérifier s'ils ont changé de forme comparativement au passé. Dans le même ordre d'idées, les intervenants-es soulignent l'importance d'étudier également les mythes et les préjugés reliés aux agressions sexuelles au sein des membres du personnel du système judiciaire. Toujours selon ces derniers-ères, il serait pertinent d'élaborer des outils de formation destinés aux professionnels-les qui sont susceptibles d'intervenir auprès des victimes d'agression sexuelle, qui viseraient à les amener à identifier leurs croyances reliées aux agressions sexuelles et à distinguer les mythes véhiculés socialement des réalités sur à cette problématique.

Cinquièmement, certaines réflexions entendues lors de discussions de groupes ont permis de faire ressortir plusieurs facteurs qui nuisent à la reconnaissance et au dévoilement de l'agression sexuelle ainsi qu'à la demande d'aide de la part des victimes. De plus, les participants-es se sont questionnés-es au sujet des raisons pour lesquelles les victimes ne portent pas plainte. Ces derniers-ères ont proposé d'explorer la définition que donnent les victimes, les agresseurs et les intervenants-es de l'agression sexuelle et de connaître les raisons qui contribuent à amener les victimes à faire le choix de ne pas porter plainte.

Sixièmement, une question de recherche mentionnée par les répondants-es a trait aux sentences et vise à déterminer si la Justice est plus punitive à l'égard des agresseurs d'hommes qu'à l'égard des agresseurs de femmes, pour un acte équivalent. Pour ce faire, ils-elles suggèrent de prendre en considération les décisions prises par les juges et procureurs.

Finalement, l'utilisation d'Internet à des fins de harcèlement sexuel préoccupe certains-es intervenants-es qui proposent d'étudier les façons d'enrayer ce phénomène, ce qui pourrait déboucher sur la conception d'un outil de prévention en ce sens.

3.2. Socialisation des adolescents-es en matière de sexualité

Depuis quelques années, plusieurs programmes de prévention en matière d'agression sexuelle¹⁰ ont été conçus afin de sensibiliser les adolescents-es en milieu scolaire. Certains de ces programmes ont davantage mis l'accent sur les dangers reliés à la sexualité (VIH-sida et autres maladies transmises sexuellement, grossesses à l'adolescence, agressions sexuelles, etc.) que sur les aspects positifs des relations sexuelles (plaisir, harmonie, relations égalitaires, etc.). Dans la présente section, il sera présenté différents extraits des discussions, réalisées par les participants-es, qui portent sur les messages que reçoivent les adolescents au sujet de la sexualité et des agressions sexuelles. De plus, les répondants proposent divers sujets de recherche et de formation qui visent à pallier aux lacunes que l'on retrouve dans la socialisation des jeunes face à la sexualité.

¹⁰ Plusieurs programmes de prévention primaire des agressions sexuelles s'adressent principalement aux enfants (ESPACE, Child Aggression and Research Education (CARE), etc.) (Hébert et Tremblay, 2000), bien qu'il existe certains programmes destinés aux adolescents-es (Jeunes en action contre la violence sexuelle (J'avise) (Billet et Modin, 1999), programme VIRAJ, (Lavoie, Vézina, Gosselin et Robitaille, 1994), etc.).

3.2.1 Les victimes d'agression sexuelle

3.2.1.1 Éducation sexuelle des adolescents-es

Il fut question plus haut des préjugés et des mythes sur la sexualité qui sont véhiculés par le discours social auquel contribuent parfois, à leur insu, les acteurs sociaux concernés de près par les agressions sexuelles. Parmi ces acteurs figurent les adolescents-es dont certains-es vont adopter des comportements stéréotypés à l'égard de la sexualité, à l'image de ceux véhiculés par le discours social : « *Le message social, ils l'ont complètement intégré* » dira une participante en réaction à cette situation. En ce sens, certains-es participants-es s'interrogent sur la possibilité pour les intervenants-es de développer une image positive de la sexualité auprès des adolescents-es, de manière à prévenir les agressions sexuelles. Il faut dire que plusieurs participants-es aux groupes de discussion dénoncent le fait qu'assez souvent, les programmes d'éducation ou de sensibilisation à la sexualité diffusés en milieu scolaire transmettent aux adolescents-es une vision négative des rapports sexuels et de la sexualité en général, comme en témoigne cette intervenante qui travaille dans un CALACS :

P2 : Quand j'étais au secondaire et qu'on avait des cours d'éducation à la sexualité, c'était de la prévention des maladies vénériennes à ce moment-là (rires), de la prévention de la grossesse chez les adolescentes. Mais c'est ça l'éducation à la sexualité. C'est pas des cours d'éducation sexuelle. Je ne sais pas si ça a changé, pour le moment, mais c'est toujours dans cette optique-là... mais une chance qu'il y a un pendant à cela. Mais même quand le CALACS arrive dans les écoles, le niveau d'apprentissage des jeunes est tout à fait différent, pis vous avez à vous adapter aussi à tous les mythes entourant la sexualité... par rapport aux filles aussi... c'est l'appropriation de leur sexualité parce que c'est encore très ça là. (...) Pis encore beaucoup, beaucoup d'ados sont encore en attente que le gars fasse les premiers pas, quand tu es ado, ça te prend un chum, quand tu es hétéro, ça te prend un chum sinon t'es presque rien, donc tu t'ajustes à ses désirs sexuels à lui, ses attentes à lui. C'est sûr que c'est ça. C'est comment la sexualité est vue aussi par rapport au gars, le gars est plus dominateur pis c'est lui qui «deal» ça la sexualité avec les filles, qu'ils soient en couple ou pas, mais c'est sûr que c'est très lié à... C'est pour ça qu'on veut ajouter un autre volet, parce qu'on fait encore de la prévention... pour les filles entre autres, pis les gars aussi : c'est quoi le plaisir. C'est loin d'être déconnecté au contraire, mais il y a encore beaucoup de mythes sur la sexualité gars/filles.

Les participants-es insistent, par ailleurs, sur la pertinence d'élaborer une approche préventive des agressions sexuelles à partir d'outils qui soient à la fois efficaces et adaptés aux besoins des adolescents-es. Comme le précise cette participante appelée à intervenir auprès d'adolescents-es en milieu scolaire :

P1: Ce qu'on fait par rapport à la sexualité, on va parler de la communication dans le couple, on va parler des mts, du condom, mais on ne parlera pas de la sexualité, de ce que c'est le développement de la sexualité, où ça commence et où ça finit..., qu'est-ce qu'on a comme outil efficace, comme moyen d'éducation, efficace ou pas, dans nos écoles présentement ? (...) Mais qu'est-ce qu'on fait pour les agressions sexuelles, pour la sensibilisation, moi j'ai l'impression qu'on n'a pas de moyens.

Je dirais que par rapport à la sexualité, on a un tabou de plus quand on travaille avec des jeunes. Parce que, un, tu ne sais pas ce qu'elles ont, ce qu'elles savent.... Tu ne sais donc pas avec quel bagage elles arrivent, et moi j'ai plus de tabous avec les jeunes, d'entendre les récits, je trouve ça très dur. Probablement que ça vient me chercher, mais quand c'est une femme adulte, tu dis, elle a fait un bout, elle arrive avec un bagage, il y a des affaires qu'elle sait, et je me sens plus en mesure d'entendre et d'être plus supportante dans ce sens-là. Mais j'ai l'impression qu'avec des adolescentes, on a un tabou supplémentaire, c'est celui de l'âge.

Ainsi, selon ces propos, l'inexpérience de la sexualité vécue par ces jeunes rend l'intervention encore plus difficile pour les intervenants-es qui ne savent pas toujours comment aborder la sexualité de la personne assise en face d'elle. Comment parler d'un sujet délicat avec l'adolescent-e qui possède encore peu de connaissances du sujet ?

P2 : Les jeunes apprennent à l'école, y regardent des choses sur les mts, ils ne savent rien sur la sexualité. Y savent pas le fond... (...) C'est ça, on dit tout le temps, on va leur parler. Comme nous dans les maisons de jeunes, on fait de la prévention « MTS-prévention »... on fait beaucoup de prévention, sauf que le jeune, on ne va pas l'éduquer.

En plus de référer au malaise de l'intervenant-e de parler de sexualité, il ressort également de ces témoignages un constat sur la déficience de l'éducation sexuelle dispensée en milieu scolaire auprès des adolescents-es. Les participants-es espèrent combler cette lacune par une approche préventive mieux adaptée aux besoins des adolescents-es. Mais, pour y arriver, il convient, dans un premier temps, de pouvoir mieux connaître ces derniers. À cette fin, il est proposé d'étudier les attitudes des adolescents-es à l'égard de la sexualité en général et des agressions sexuelles en particulier. Il serait alors intéressant de relier ce sujet de recherche à celui mentionné précédemment (voir p. 24) concernant la perception des agressions sexuelles par les victimes, agresseurs et intervenants-es, tout en élargissant ce dernier à l'ensemble des adolescents. Ce genre d'étude permettrait, notamment, de voir dans quelle mesure les adolescents-es ont intégré ou non le discours social sur la sexualité et d'examiner le rôle joué par leur éducation sur leurs attitudes et leurs besoins en matière de sexualité.

Évidemment, la socialisation des adolescents-es à la sexualité ne se concrétise pas uniquement dans le contexte scolaire. Le milieu familial possède une large part de responsabilité dans ce domaine. Malheureusement, il semble que le rôle parental en matière

d'éducation sexuelle soit parfois déficient si l'on en juge des propos exprimés par certains-es intervenants-es qui mettent en cause la responsabilité parentale à cet égard :

P2.1 : Combien de filles sont très déçues de ça [relations sexuelles] parce qu'elles pensaient que c'était la seule façon de garder leur chum? Mais ça, les parents le disent-ils? Qu'est-ce que les parents disent aux filles : « Arrive-moi pas enceinte, arrive-moi pas avec des MTS... » Mais y a tout ce volet-là et les parents ne peuvent pas le faire, parce que les parents n'ont pas cette formation-là non plus.

(...)

P2.2 : Aujourd'hui, un parent dira pas ça à son enfant, il va dire protège-toi les mts c'est dangereux, attention le sida. Tsé y parlera pas des sentiments à son enfant, tsé dire tu sais c'est important de te respecter, c'est ton corps, c'est le tien pis... Y dira pas ça à son enfant, ça va être tsé les mts... j'ai assez peur que tu tombes enceinte là tsé, y parlera pu des valeurs que... Moi je pense qui faudrait quasiment refaire cette éducation-là aux jeunes d'aujourd'hui.

Il semble donc qu'à l'école, comme à la maison, les adolescents-es entendent parler des mts, du condom, mais guère de sexualité, des sentiments qui y sont liés et du respect d'autrui dans les relations amoureuses, etc. Conséquemment, il a été proposé par certains-es participants-es de développer un programme d'éducation sexuelle qui intégrerait des éléments tels que les sentiments et le respect d'autrui dans les relations amoureuses.

3.2.2 Les agresseurs sexuels

3.2.2.1 Éducation sexuelle et sexualité des agresseurs

Jusqu'à maintenant, il a surtout été question des carences en matière d'éducation à la sexualité dispensée aux adolescents-es par l'entremise de l'école et de la famille. Quelles sont maintenant les conséquences de cette carence au niveau de l'éducation sexuelle des adolescents, dont certains d'entre eux deviendront des agresseurs sexuels?

Au cours des discussions tenues à ce sujet, on a mentionné le peu de connaissances de la sexualité chez les agresseurs sexuels. En l'absence d'une éducation sexuelle adéquate par l'école et la famille, c'est par l'entremise des pairs, mais aussi par la pornographie véhiculée dans les médias, que s'effectuerait l'éducation à la sexualité pour de nombreux adolescents comme en témoignent ces intervenantes qui travaillent dans des organismes communautaires :

P2.1 : Ben moi je vais terminer avec les abuseurs et les agresseurs...

Ils ne connaissent rien de la sexualité, ils ne connaissent aucun... les mots, l'anatomie (...) Les parents d'abord souvent y parlent pas, les agresseurs que j'ai rencontrés, ils n'avaient aucune information sur la sexualité à la maison. Pis y en a pas plus... y apprennent ça une gang de petits gars ensemble à l'école et... Pis c'est ça y font des gageures, pis pour se découvrir, pis un moment donné y savent pas où s'arrêter.

P2.2 : On responsabilise beaucoup les filles face à la sexualité... Les gars, je regarde leur première idée où est-ce qu'ils apprennent leur sexualité, souvent c'est par la porno. On travaille auprès des ados, pis souvent c'est ça, la violence, l'idée de la sexualité, est souvent raccrochée à ça. Tsé on a aussi à leur apprendre plutôt que dire ma fille fais attention aux gars, attention à... Il y a beaucoup de ça aussi, il faut développer les responsabiliser plus.

Ces propos, quant à la nécessité de responsabiliser davantage les agresseurs plutôt que les victimes, donnent un aperçu des difficultés auxquelles sont confronté-es les intervenants-es pour développer une approche préventive leur permettant d'aller à contre-courant du discours social qui attribue souvent la responsabilité de l'agression sexuelle à la victime. En ce sens, aux yeux des participants-es à l'un des groupes de discussion, la responsabilisation des agresseurs demeure un défi important à relever pour les intervenants-es et ce, d'autant plus qu'il n'existerait, à l'heure actuelle, que très peu d'informations pertinentes à ce sujet, comme le suggère cette remarque d'une professionnelle qui travaille dans le secteur de la santé et des services sociaux :

P1 : Quand est-ce qu'on parle à l'école ? Au niveau secondaire, notre limite c'est toujours la victime. Quand est-ce qu'on parle de l'agresseur, du potentiel agresseur, du respect de l'autre, de ce qui ne se fait pas ? Tu parles de la jeune qui est saoule et du gars qui en profite, est-ce qu'il y avait consentement? L'histoire ne le dit pas. Tout ce potentiel de reconnaître ou d'aider les gars à reconnaître un certain potentiel d'agression chez eux et de les faire travailler là-dessus, je ne sais pas s'il y a beaucoup d'intervention, mais on ne s'est pas souvent arrêté, je n'ai pas vu souvent de recherche, d'interventions.

Dans leurs tentatives visant à responsabiliser davantage l'agresseur pour les gestes qu'il a commis, les intervenants-es seraient confrontés-es à un problème de taille dont il a déjà été question ci-haut : les stratégies déployées par certains agresseurs pour « excuser » leurs gestes et réduire leur part de responsabilité. C'est ce qu'en dit cette intervenante qui travaille pour un organisme communautaire :

P2 : Ben avant ça on parlait beaucoup de l'alcool, il était sous l'effet de l'alcool, c'était pas de sa faute, tsé. Pis là, présentement, c'est bon comment y vivent tout ça. Il y a des nouvelles approches, plus psychologisantes, moins responsabilisantes, fait qu'au niveau social on arrive avec... Oui, je veux ben les responsabiliser, mais souvent ça glisse. Je sais pas comment le faire, mais je trouve que ça serait important de responsabiliser la personne qui fait l'acte et non pas faire plein d'excuses pour excuser le geste.

Animatrice : Et selon toi, y arrive quoi, comme impact ?

P2 : Ben ça minimise, ça glisse. Tsé la personne est pas responsable donc ça revient encore sur le dos de la victime. Je pense qu'on passe à côté du problème à ce moment-là.

Pour apporter une réponse à ces préoccupations, certains-es participants-es à ce groupe de discussion suggèrent, comme projet de recherche, *le développement (et l'évaluation) de programmes d'éducation sexuelle et de prévention efficaces auprès des adolescents afin de les responsabiliser davantage en matière de sexualité et de favoriser le développement de rapports égalitaires entre les sexes*. De l'avis de ces participants-es, une approche préventive axée sur la responsabilisation de l'agresseur vis-à-vis ses propres actes permettrait d'éviter que des agressions sexuelles soient commises, tout en incitant les adolescents à respecter leurs partenaires de sexe féminin et à accepter les limites qu'elles leur proposent en matière de sexualité.

3.2.3 Conclusion

Bref, en ce qui concerne la socialisation des adolescents en matière de sexualité, trois suggestions de recherche et de formation ont été émises par les participants-es. En premier lieu, afin de faciliter l'éducation sexuelle et la prévention auprès des jeunes, les participants-es ont fait ressortir l'importance de connaître les attitudes des adolescents-es face à la sexualité en général et aux agressions sexuelles, et ont exprimé le souhait d'être davantage formés-es sur ces sujets. Cela leur permettrait d'être davantage aiguillés-es pour intervenir auprès d'eux.

Selon les participants-es, les principaux agents d'éducation sexuelle formels s'attardent généralement exclusivement aux aspects biologiques de la sexualité. Il a donc été proposé de développer un programme d'éducation sexuelle qui intégrerait des éléments axés sur les aspects relationnels et émotionnels de la sexualité.

Finalement, les participants-es soulignent l'importance d'interpeller également le potentiel agresseur lors des activités préventives et non pas d'orienter la prévention uniquement sur la victime. Ainsi, la conception et l'évaluation d'interventions préventives auprès des adolescents, visant à les responsabiliser davantage au sujet de la sexualité et à favoriser le

développement de rapports égalitaires entre les sexes est une avenue à explorer dans les recherches futures.

3.3 Compréhension des agressions sexuelles

Cette rubrique regroupe, dans un premier temps, quelques préoccupations accompagnées de propositions de recherche qui ont émergé des groupes de discussion au sujet de l'incidence, de la prévalence et de la nature des agressions sexuelles, de ses conséquences et des stratégies de survie des victimes d'agression sexuelle. Le rôle déterminant du réseau social immédiat des victimes est aussi mis en évidence, suivi des réflexions sur le sentiment d'insécurité vécu par les femmes et sur les coûts sociaux engendrés par les agressions sexuelles.

Dans un second temps, il est surtout question du traitement des cas d'agression sexuelle par le système judiciaire et des facteurs qui amènent un individu à devenir agresseur sexuel.

Précisons que, dans quelques groupes de discussion, les participants-es ont mentionné des inquiétudes au sujet des « effets pervers » des études portant sur les facteurs de risque, les taux de prévalence et les taux d'incidence des agressions sexuelles. Ceux-ci, celles-ci s'opposent à ce que les programmes de prévention soient uniquement axés sur les facteurs de risque qui ne tiennent compte que des aspects individuels, négligeant ainsi les aspects sociaux, et se questionnent sur l'impact des études concernant la revictimisation et la résilience. Voici quelques exemples qui illustrent ces inquiétudes :

P3.1 : Une autre affaire qui me préoccupe aussi, c'est toute la question des facteurs de risque d'agression sexuelle. Je sais pas trop comment le piger, mais c'est tout mêlé de toutes sortes de préjugés. Comme par exemple le fait d'avoir été agressé ça augmente les chances d'être agressé encore une fois, le fait d'avoir été agressé, ça peut conduire à être agresseur. Ça met l'accent sur les facteurs individuels. On perd de vue les conditions sociales qui font en sorte que c'est possible qu'il y ait des agressions sexuelles. Puis on regarde l'histoire de vie d'une personne. Puis je trouve que ça apporte toutes sortes d'aberrations. Par exemple en prévention. Tsé à la Direction de la santé publique quand y pensent prévention, ils vont cibler des groupes à risque. Fait que là la sensibilisation va se faire auprès de personnes qui ont été victimes dans l'enfance seulement, au détriment de d'autres approches qui cherchent à sensibiliser l'ensemble de la population. Tsé, moi je pense que c'est important de sensibiliser l'entourage au complet parce que je pense que ce que l'entourage en pense, ça influence comment on va percevoir si c'est une agression ou pas. Comment la personne va percevoir si elle est agressée ou pas? Comment l'entourage va réagir? À quel point on tolère les comportements qui sont violents? Moi je pense que je trouve que faire de la prévention, c'est d'intervenir auprès de tout le monde, tous les jeunes, pis c'est pas juste les jeunes auprès de qui y faut

intervenir. Mais ces façons-là de chercher des facteurs de risque ça fait ça individualise les affaires, ça fait aussi que nos choix en prévention ou en intervention ça dérape.

P4.1 : (...) Souvent je remarque que, moi je dirais à peu près, c'est mon évaluation, qu'une personne sur trois qui est victime de harcèlement sexuel va souvent me raconter qu'elle a été victime d'abus dans sa jeunesse ou qu'elle a été violée ou elle a subi d'autres formes de violence. Pis elle-même se demande : « Est-ce que je suis une victime potentielle tout le temps? Est-ce que c'est parce que j'ai été abusée quand j'étais jeune ? ». Souvent ils disent « est-ce que c'est parce que je ne l'ai pas dénoncé ou que je n'ai pas réglé ça que maintenant ? »

P1.1 : Moi il y a un autre phénomène de ce temps-là qui m'agace et je ne sais pas exactement encore pourquoi, c'est comme un discours qui est en train de s'installer sur la résilience. Et donc, maintenant, ce sur quoi on devrait travailler, ce qui augmenterait les facteurs de protection, pas de protection dans le sens de se protéger d'une agression, mais comment survivre. C'est comme si, quand les gens parlent de la résilience, comme s'il faut augmenter les facteurs pour que la personne qui est agressée, elle se sente pas victime et qu'elle aille bien. OK! Je simplifie, mais je trouve que ça ressemble à ça, et je dis, est-ce qu'on va pas par là tout normaliser encore bien plus?

Malgré ces "effets pervers", les participants-es ont tout de même souligné leur intérêt face aux questions de recherche qui suivent.

3.3.1 Les victimes d'agression sexuelle

3.3.1.1 Prévalence, incidence et nature des agressions sexuelles

Tout d'abord, il est important de préciser que, de façon généralisée, *l'intérêt de connaître l'incidence et la prévalence des agressions sexuelles* est ressorti dans tous les groupes de discussion. Il serait donc pertinent, selon plusieurs participants-es, de poursuivre les recherches en ce sens.

De plus, certains-es participants-es ont exprimé le souhait que soit menée une recherche qui apporterait *une meilleure connaissance des contextes et des obstacles particuliers auxquels font face les femmes victimes d'agression sexuelle qui sont plus vulnérables ou marginalisées, telles les femmes handicapées, immigrantes, autochtones ou les travailleuses du sexe*. Les résultats de cette recherche pourraient contribuer à la création d'un outil d'intervention adapté aux communautés culturelles.

3.3.1.2 Conséquences des agressions sexuelles

Les participants des différents groupes focus ont souligné leur intérêt pour des études qui s'intéresseraient aux diverses conséquences des agressions sexuelles. Une intervenante du milieu communautaire a évoqué le lien possible entre l'agression sexuelle et la santé mentale. Voici ce qu'elle en dit:

PI : C'est qu'on a beaucoup de références entre autres de certains centres hospitaliers, comme X, qui nous réfèrent beaucoup de femmes qui ont vécu de l'inceste, des abus sexuels et qui ont déjà un profil de femmes étiquetées comme ayant des problèmes majeurs au niveau de la santé mentale.

Et un peu plus tard au cours de la discussion :

PI : C'est incroyable, les femmes qui viennent nous consulter utilisent deux ou trois sortes d'antidépresseurs, des anxiolytiques, des somnifères, et on aimerait tout au moins avoir la possibilité d'échanger avec soit le médecin ou d'autres intervenants, pas pour juger, mais pour connaître quelles sortes d'effets ça peut apporter. Il y a des personnes qui nous sont référées qu'on ne sent même pas capables de venir consulter (...) C'est quasiment toutes les femmes qui consultent un médecin qui se retrouvent automatiquement avec un antidépresseur, c'est rapidement un automatisme. En tout cas, je trouve ça inquiétant.

Il est donc question de la surmédication de ces femmes comme moyen de «traiter» les effets de l'agression sexuelle. Dans la suite de son argumentation, cette intervenante note également la difficulté d'agir auprès des victimes lorsqu'elles sont sous l'effet de médicaments. S'inquiétant de cette situation, elle dit souhaiter une collaboration plus étroite entre le milieu médical et les intervenants-es du milieu communautaire.

Poursuivant les échanges dans cette direction, quelques participantes ont exprimé leurs préoccupations au sujet de l'état de stress post-traumatique, voire des idéations suicidaires de la victime d'agression sexuelle, dont cette intervenante du milieu communautaire:

PI : Une chose qui est aussi préoccupante, c'est qu'il y a beaucoup de femmes, je vais encore me situer comme intervenante, il y a beaucoup de femmes qui ont été obligées de recomposer avec la vie, qui avaient décidé de mourir, qui étaient sûres de mourir. Et c'est toute cette notion-là, de pouvoir continuer d'intervenir avec cette personne-là, qui avait quasiment accepté la mort.

Animatrice : Tu veux dire au moment d'un viol ?

P1 : Oui, au moment d'un viol.. Et la mort est pas arrivée...

Dans la même foulée, une intervenante qui travaille pour un CAVAC mentionne la présence de ce type de traumatisme chez les victimes d'agression sexuelle de sexe masculin, au grand étonnement d'une autre participante :

P2.1 : On retrouve le même scénario au niveau de la sexualité, c'est-à-dire, comment on fait pour continuer à vivre quand on a été abusé? Comment on fait pour être capable de continuer à vivre pis pas se suicider ?

Ces diverses considérations concernent *la nature du lien entre l'agression sexuelle et la santé mentale des victimes d'agression sexuelle de sexe féminin ainsi que la manière dont on traite celles-ci dans le milieu médical. Sur ce dernier point, on s'inquiète de la surmédication comme solution au problème d'ordre émotif rencontré par les victimes d'une agression sexuelle, qui risquent d'ailleurs de développer une dépendance aux médicaments prescrits.* Ces préoccupations font donc allusion à l'impact des agressions sexuelles sur la santé mentale des victimes.

3.3.1.3 Analyse des facteurs de protection de la victime

a) Stratégies d'adaptation (coping)

Dans le cas plus spécifique des adolescents-es, une autre intervenante a fait la remarque à l'effet que certains d'entre eux-elles, « diagnostiqués-es à tort », comme délinquants-es en raison de leurs troubles de comportement, ont été victimes d'une agression sexuelle. Selon elle, ces comportements dérangeants seraient en fait des stratégies d'adaptation (coping) utilisées par ces jeunes pour s'en sortir. Or, ces comportements dérangeants sont mal interprétés par les intervenants qui, selon elle, s'en tiendraient trop souvent à la manifestation de la souffrance intérieure vécue par ces jeunes. D'où le souhait exprimé par cette intervenante, et partagé par plusieurs, que l'on étudie les stratégies d'adaptation (coping) utilisées afin de pouvoir sensibiliser les intervenants-es sur ce phénomène.

À ce sujet, mentionnons que quel que soit le sexe de la victime d'une agression sexuelle, cette personne peut développer, en son for intérieur, des ressources psychologiques insoupçonnées qui lui permettent de surmonter l'épreuve subie et de continuer à vivre. La discussion qui suit met aussi en évidence la nécessité clairement exprimée par ces interlocuteurs-trices, membres de CALACS, d'explorer davantage le phénomène des stratégies d'adaptation (coping) des victimes.

P3.1 : Bon si j'ai été agressée sexuellement pis j'en ai parlé pis j'ai pas eu une réponse positive, que je suis pas capable d'en parler à des professionnels de la santé, qu'est-ce que je fais ? C'est quoi les façons, moi, personnelles, que je dois trouver pour moi passer à travers toute seule ? Une façon comme alternative que les personnes développent parce que si y en parlent pas elles développent nécessairement quelque chose pour être capables de passer par-dessus.

(...)

Animatrice : Comme c'est quoi les stratégies qu'elles développent pour s'en sortir?

P3.2 : C'est quoi les stratégies... et c'est quoi la meilleure façon de s'en sortir? Regarder ça et voir qu'est-ce qu'elles peuvent développer. Parce que je pense qu'on peut avoir tendance à juger trop rapidement les moyens que les femmes trouvent pour combattre les abus ou les agressions à caractère sexuel.

Animatrice : Qu'est-ce que tu veux dire ?

P3.2 : Les mécanismes de défenses qui pourraient être utilisés pour s'en sortir, qui sont efficaces mais qui sont jugés comme pas efficaces par l'extérieur ?

Dans leurs propos, ces interlocutrices expriment leur intérêt pour une étude qui porterait sur les *processus d'adaptation (coping) des victimes d'agression sexuelle (hommes et femmes)*, et plus précisément, *les mécanismes (ou stratégies) de survie développés par celles-ci pour surmonter cette épreuve*. Précisons toutefois que certains-es participants-es ont souligné leur inquiétude que ces études amènent les gens à juger les victimes qui ont plus de difficulté à « guérir de l'agression ».

b) Soutien des victimes par le réseau social

L'importance qui devrait être accordée à l'attitude des réseaux informels et formels lorsque la victime dénonce l'agression commise, a été affirmée par plusieurs participants-es aux groupes de discussion. Selon ces derniers-ères, l'attention et le soutien accordés par la première personne à qui la victime d'agression sexuelle se confie s'avèrent déterminants pour la suite des événements, notamment sur la démarche de réhabilitation entreprise par la victime. Voici un exemple d'échanges à ce sujet entre les participants-es de la Table de concertation en matière d'agressions à caractère sexuel de Montréal-Centre, mais aussi entre les participantes du groupe de discussion composé de membres des CALACS :

P4.2 : Moi quelque chose qui m'intéresse comme question, c'est la première personne qui entend parler, que ce soit le professionnel ou pas, sa réaction, quel impact ça a sur la suite.

P3.1 : (...) Ben pis pour enchaîner avec ça, les réactions de l'entourage. Moi c'est une chose que, on parle des préjugés là, c'est vraiment une chose, pis que je trouve vraiment difficile dans mon travail, c'est les réactions de l'entourage, que ce soit au niveau des jeunes, que ce soit au niveau des adultes, quand c'est des parents que je rencontre, des parents dont les enfants ont été agressés... l'entourage face à eux aussi, en tout cas c'est incroyable comment c'est... ça maintient les gens dans des grandes difficultés, ça augmente les difficultés. Pis je me demande, qu'est-ce qu'on peut faire, bon nous suite à ça...

P3.2 : Moi une affaire que je trouverais intéressante, ça serait de voir tasser un peu le nombre ou le pourcentage de femmes qui entreprennent des démarches judiciaires. Mais on sait pas bien les différentes démarches que toutes les femmes entreprennent pis comment elles sont reçues dans l'entourage (...) pis quelle réaction ça eu pis qu'est-ce que ça pu donner ou pas pis dans quelle mesure ça pas eu un impact sur le fait de porter plainte ou pas. Même en dehors de la question de porter plainte ou pas, comment c'est reçu un dévoilement ou une dénonciation d'agression sexuelle?

À la lumière de ces propos, il semble que le soutien apporté à la victime d'agression sexuelle par les membres de son entourage constitue un facteur déterminant sur les chances pour celle-ci de s'en sortir. En cela, il y aurait sans doute lieu d'en savoir davantage *sur l'impact de la réaction du milieu (intervenants-es ou membres du réseau social de la victime) suivant le dévoilement d'une agression sexuelle par la victime.*

Il a été également question du rôle parental déficient en matière d'éducation sexuelle. Comme mentionné précédemment, il semblerait que plusieurs parents vivent un malaise vis-à-vis la sexualité. Ceci peut avoir des conséquences importantes lors d'une agression sexuelle. En effet, le soutien des parents et des autres membres de la famille s'avère déterminant pour celle-ci comme le suggèrent les propos de ces deux personnes qui interviennent auprès de jeunes victimes d'agression sexuelle :

P1.1 : Le type de support qu'elles reçoivent ou non du milieu familial, parfois ça fait la différence. Quand elles sont supportées en milieu familial, comme l'agression n'a pas été commise à l'intérieur de la famille, elles peuvent trouver un appui. Moi les deux victimes que j'ai vues l'année dernière n'avaient pas de support. Ce type de support là, la famille, était déficient. Et ce qu'on a vu se développer après, c'est évidemment un trouble de comportement, exclusion scolaire et exclusion familiale, parce que là, on oublie rapidement que l'enfant a été violé (...) Pour moi, le support familial à cet âge-là est majeur. C'est mon opinion, je n'en sais rien, mais il me semble que plus elles sont jeunes et plus elles sont supportées par la famille, moins elles vont se faire exclure et développer d'autres types de problèmes.

(...)

P1.2 : Moi, je pense que ça vient cristalliser d'autres problèmes, parce qu'il y a beaucoup de jeunes qui vont venir me rencontrer et me dire : « Ça allait déjà pas bien avec mes parents ». Quand ils parlent d'agression sexuelle, les parents vont dire « Qu'est-ce que tu me montes comme bateau pour attirer notre attention? » (...) « Moi [la mère de la victime] je n'ai pas fait de drame avec ça » et il y a un transfert qui se fait : « Vis ça comme moi et t'auras pas de problème ».

Le rôle de la famille comme soutien pour la victime d'agression sexuelle devient particulièrement important pour la démarche de réhabilitation de celle-ci. Certains-es participants-es aux groupes de discussion ont souligné que l'absence d'implication des parents rend difficile l'intervention auprès des victimes.

L'hypothèse de recherche suggérée par ces propos suppose que le type de support que les jeunes victimes d'agression sexuelle reçoivent de la part du milieu familial a un impact sur l'adaptation (coping) des victimes. Certains parents auraient même tendance à nier le fait que leur(s) enfant(s) ai(en)t été victime d'une agression sexuelle. Il a également été suggéré par une participante de regarder de plus près le rôle du soutien familial comme l'un des facteurs qui placent les adolescentes dans des conditions de vulnérabilité par rapport aux agressions sexuelles.

En résumé, il semble opportun d'envisager une étude qui répondrait à la question suivante : *dans quelle mesure le soutien familial ou social des victimes peut jouer un rôle protecteur eu égard aux conséquences des agressions sexuelles (vulnérabilité des victimes ou réhabilitation de celles-ci) ?*

Évidemment, le soutien social pour les victimes dépasse le cadre familial pour englober l'entourage de ces personnes. Par exemple, en milieu autochtone, les cas d'agression sexuelle prennent une coloration particulière en raison des liens de parenté et des rapports d'interconnaissance autour desquels se structure la communauté. Dans ce contexte, la situation de la victime d'une agression sexuelle s'avère plutôt délicate au point où celle-ci refuse de dénoncer l'acte afin d'éviter la stigmatisation exercée par les autres membres de la communauté à son endroit. Coordinatrice d'un organisme communautaire en milieu autochtone, cette intervenante précise :

P2 : On est des communautés de 500 personnes, tout le monde se connaît. Pis dans la communauté, c'est toute parents. Si la femme dénonce son mari, qu'elle a été agressée sexuellement par quelqu'un, la communauté fait que y en a un que c'est son frère, son beau-frère sa cousine, sa sœur (...) Bon une grosse partie de la communauté va te tenir à l'écart, même si t'as été agressé, juste le fait d'avoir posé le geste d'aller le dire là que t'as été agressé par cette personne-là (...) C'est ça la difficulté dans les communautés autochtones on se connaît tous (...) Il y a encore des femmes qui ont peur d'aller dans ces centres là parce que c'est des centres

autochtones, c'est vraiment adapté pour les femmes autochtones. Y ont tellement peur d'aller là pour se... pour qu'on sache qui ont été dans un centre d'hébergement pour femmes.

Cet exemple illustre bien l'influence du soutien social sur le choix de dénoncer l'agression sexuelle. Si, dans les exemples précédents, il était surtout question du support intrafamilial apporté aux victimes, en milieu autochtone, il s'ajoute à cet aspect l'influence des rapports interfamiliaux dans la communauté sur le fait de dénoncer ou non une agression sexuelle. Et comme le précise la dernière interlocutrice, en milieu autochtone, l'interconnaissance entre les gens rend difficile le retour de services d'aide pour la victime d'une agression sexuelle. Certaines victimes doivent en effet s'exiler de la réserve pour obtenir des services adéquats.

Pour ce qui est de la situation des hommes abusés dans leur jeunesse et qui dévoilent cette situation à leurs proches, il a été proposé par un participant rejoint au téléphone, d'intervenir non seulement auprès de cette personne, mais également auprès de son entourage immédiat qui en subit les conséquences. Dans cette optique, un questionnaire, visant à *mieux connaître les moyens de soutenir les conjoints-es et les enfants des victimes d'agression sexuelle subie pendant l'enfance, semble pertinent.*

3.3.1.4 Agressions sexuelles et environnement : l'insécurité vécue par les femmes

Au chapitre des conséquences des agressions sexuelles sur les attitudes et les modes de vie des victimes, nous retiendrons ici deux constats émis par des participants-es au sujet de l'insécurité vécue par les femmes suivant une agression sexuelle. L'un de ces constats porte plus particulièrement sur le peu de sécurité dont disposent les victimes d'agression sexuelle qui habitent dans une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. À ce propos, on déplore l'absence d'une surveillance adéquate de l'endroit, qui peut d'ailleurs être identifié par leurs conjoints. Dans certaines maisons d'hébergement, l'absence d'une surveillance adéquate susciterait un sentiment d'insécurité chez les victimes.

Par ailleurs, l'intimidation exercée à l'endroit de l'intervenante qui accompagne les victimes d'agression sexuelle en Cour, pour citer cet exemple, créerait également un sentiment d'insécurité chez celle-ci. Comme le précise cette intervenante de la région du Bas-St-Laurent : « Le danger existe dès qu'on intervient dans une situation de violence... ». Ces deux constats mettent donc en cause les moyens à envisager par les autorités publiques pour assurer la sécurité du milieu de vie de ces personnes.

Toutefois, l'insécurité des femmes ne semble pas se limiter aux victimes d'agression sexuelle. D'après certains membres des CALACS, cette peur, qui s'étend à l'ensemble des femmes, est de plus en plus normalisée par la société :

P3.1 : Moi je pense la peur des femmes, en tout cas, dans ce que j'ai écouté ce soir, théoriser autour de la peur des femmes, je pense qu'il y a beaucoup à faire là, c'est sûr qu'en a beaucoup qui a été fait, mais y a quelque chose qui aboutit pas à ce niveau là. Ça se peut pas vivre dans une société où tu as toujours peur.

P3.2 : Pis la peur, pis je trouve le sentiment d'impuissance face à ça, ça sert à rien... ça changera pas... y a rien à faire.

P3.3 : Pis en même temps la tolérance, effectivement c'est comme ça pis c'est normal d'avoir peur, c'est normal de s'en sortir. C'est vraiment ça. « T'exagères, voyons donc! ». Ça c'est tout le nouveau discours sur « Arrête donc de faire ta victime! ». Toute la victimologie, c'est rendu loin.

De ces propos et de ceux qui animeront la discussion entre ces personnes par la suite, il est possible de dégager un constat : celui voulant que l'insécurité actuelle vécue par les femmes (par ex., sentiment d'impuissance) dans leur milieu de vie, diminue considérablement leur qualité de vie et leur participation active à la société. Sans être formulée comme une question de recherche, cette préoccupation rejoint les priorités en santé publique de plusieurs régions régionales du Québec et pourrait déboucher sur un inventaire des mécanismes assurant la sécurité des femmes dans leurs milieux de vie.

3.3.2 Les agresseurs sexuels

3.3.2.1 Facteurs qui amènent une personne à commettre une agression sexuelle

Un certain nombre de répondants-es ont demandé d'identifier les facteurs individuels qui amènent une personne à commettre une agression. Ils-elles se sont demandé comment une personne devient-elle agresseur sexuel? De plus, un représentant de la Justice et une sexologue suggèrent d'étudier comment s'opère la transition d'agressé à agresseur et d'effectuer une comparaison des agresseurs agressés dans leur jeunesse et ceux qui n'ont jamais été agressés.

P5.2 : Pis c'est aussi intéressant de savoir pourquoi y en a qui deviennent agresseurs sans avoir été abusé. Ça me préoccupe aussi énormément. (...) parce

que moi c'est pas une grosse..., est-ce que c'est parce qu'ils le disent pas, mais c'est pas le quart des adolescents chez nous qui rapportent avoir été abusé.

Ces propos nous invitent donc à *identifier les facteurs en cause et les mécanismes qui opèrent ce « passage » du statut de victime à celui d'agresseur. Une autre étude pourrait permettre d'identifier les mécanismes qui amènent certains individus à devenir des agresseurs sexuels.*

Une autre participante soulève la question de la transmission intergénérationnelle de l'agression sexuelle.

P5 : Oui, ça, ça pourrait être une question de recherche aussi, l'impact de la dysfonction familiale dans l'étiologie des troubles du comportement sexuel chez l'enfant ou chez l'adolescent, parce qu'on a plusieurs de nos adolescents qui évoluent dans un milieu où il y a de l'abus intergénérationnel que le grand-père est passé à X (centre hospitalier) et le père. Et plusieurs de mes adolescents agresseurs sont le fruit d'une relation incestueuse entre leur mère et leur grand-père. Alors ça, c'est pas évident.

Enfin, mentionnons que d'autres participants-es ont souligné l'importance de s'attarder aux facteurs sociaux, telle la socialisation de l'agresseur. Bien que les questions de recherche suggérées par les participants-es aux groupes de discussion concernent les facteurs individuels, il importe de préciser que dans tous les groupes de discussion, les participants-es ont rappelé la pertinence de s'attarder également aux aspects sociaux pour comprendre ce qui amène un individu à commettre une agression sexuelle.

3.3.3 Conclusion

Pour conclure cette section consacrée à la compréhension des agressions sexuelles, signalons l'intérêt de connaître la prévalence et l'incidence des agressions sexuelles ainsi que d'identifier les formes de violence sexuelle en général et plus spécifiquement celles vécues par les femmes immigrantes. De plus, plusieurs questions ont porté sur les conséquences des agressions sexuelles. Les participants-es aux groupes de discussion ont souligné la pertinence de réaliser des recherches concernant l'impact de la violence sexuelle sur la santé physique et psychologique des victimes. Sur ce plan, il semble que les conséquences soient souvent associées à un problème de santé mentale et à une surconsommation de médicaments prescrits par les médecins. Le bien-fondé de cette pratique est d'ailleurs remis en cause par certains-es participants-es aux groupes de discussion.

D'autre part, l'étude des stratégies d'adaptation (coping) développées par les victimes s'avérerait une voie à explorer si l'on en juge par l'intérêt soulevé par cette question. Le rôle protecteur joué par le réseau social (famille, amis-es, connaissances, etc.) sur les victimes ou les personnes à risque ainsi que les moyens de soutenir les conjoints-es et enfants des victimes d'agression sexuelle subie durant l'enfance, demeurent également des objets de recherche à considérer.

En ce qui a trait aux agresseurs sexuels, on retiendra notamment la transition du rôle de victime à celui d'agresseur sexuel comme stratégie d'adaptation (coping) à l'agression sexuelle, ce qui amène la question suivante : Quels sont les mécanismes qui conduisent certains individus à devenir agresseurs? Il a également été suggéré d'explorer le profil psychologique des agresseurs ainsi que la transmission intergénérationnelle.

3.4 Organisation et évaluation des services

Certains constats liés aux obstacles à l'intervention auprès des victimes d'agression sexuelle ont été énoncés par les participants-es. Ces constats font surtout état, sur le plan de la prévention, des lacunes dans la formation des intervenants-es et, sur le plan du traitement des clientèles, de la disponibilité en services et de l'absence de concertation interétablissements. Quant aux outils d'évaluation déjà existants, il est proposé de s'assurer de leur efficacité et de les adapter aux besoins particuliers des clientèles.

3.4.1 Les victimes d'agression sexuelle

3.4.1.1 Processus de demande d'aide de la victime

Lors des échanges survenus dans le groupe de discussion composé de membres de la Table de concertation en matière d'agression sexuelle de Montréal-Centre, les participants-es se sont interrogés-es au sujet du processus de demande d'aide de la victime d'agression sexuelle.

P4.1 : L'autre chose que je pense aussi, je sais pas, c'est peut-être une des hypothèses à savoir pourquoi les gens demandent de l'aide et ne demandent pas de l'aide. Ça peut dépendre aussi de comment ils ont été reçus avant ; s'ils en ont déjà parlé à quelqu'un pis y se sont fait dire : « Bien c'est toi qui l'imagines » ou qui se sont fait mal recevoir alors ils ont hésité à demander de l'aide.

Il est donc possible d'affirmer que les répondants-es ont manifesté un intérêt particulier pour la question suivante: *Quels sont les facteurs qui influencent la décision de la victime de demander ou non de l'aide ?* Au-delà des facteurs individuels et sociaux, il est possible de supposer que la façon dont les intervenants-es qui entourent la victime définissent l'acte qu'elle a subi ainsi que l'accessibilité des ressources d'aide, peuvent entrer en ligne de compte.

3.4.1.2 Lacunes dans la formation des intervenants-es

Un certain nombre de participants-es aux groupes de discussion ont insisté sur la nécessité d'une *meilleure formation pour les personnes appartenant à différents secteurs (santé, justice, services sociaux, éducation, etc.) et qui interviennent auprès des victimes d'agression sexuelle*. Cette formation leur permettrait d'identifier les préjugés qu'ils véhiculent plus ou moins consciemment au sujet de ces victimes, et qu'une participante au groupe de discussion composé de membres des CALACS exprime dans les termes suivants :

P3 : (...) Si pour eux autres une agression c'est si y a eu une pénétration, bien tout ce qui est autre ce sera jamais reconnu. Pis à partir de là, on pourra axer la sensibilisation pis même avec des données très précises aller dire, aller cogner au système, aux différents services, que ce soit judiciaire comme les palais de justice, pis aller dire au directeur, votre personnel a besoin de formation, le juge, le procureur, l'avocat de la défense et compagnie qui savent pas jamais quoi faire avec ces personnes là, qui sont embêtés par rapport à des réactions qui sont normales, mais qu'eux autres considèrent comme exagérées.

Outre une définition communément partagée entre les intervenants-es sur ce qu'est une agression sexuelle et sur son dépistage, une telle formation devrait également considérer la difficulté qu'éprouvent plusieurs d'entre eux-elles à parler de sexualité de façon positive avec la victime d'une agression sexuelle, du plaisir associé à une sexualité qui se déroule dans le cadre d'une relation amoureuse saine, de rapports conjugaux harmonieux, etc. Comme le souligne cette intervenante « *En tout cas, c'est un aspect qu'on essaie de travailler avec la femme aussi, souvent on aborde le plaisir un peu plus tard, mais des fois on manque un peu d'outils...* »

Selon certains participants-es, l'élaboration d'un outil de formation pour les divers intervenants-es appelés-es à agir auprès des victimes d'agression sexuelle pourrait justement guider les actions à entreprendre pour répondre aux besoins de ces personnes. Cet outil comblerait ainsi la formation offerte à certains-es intervenants-es (policiers, médecins, etc.) sur la violence en général pour se centrer plutôt sur les cas d'agression sexuelle.

3.4.1.3 Disponibilité des services pour les victimes

Bon nombre de participants-es aux groupes de discussion ont soulevé le problème du nombre restreint de services disponibles pour les victimes d'agression sexuelle. Selon cette participante, ce problème touche particulièrement les jeunes victimes auprès desquelles elle intervient :

P1 : Et d'ailleurs, c'est beaucoup que les plus jeunes, 13-14 ans, quand elles sont victimes d'une agression sexuelle en dehors du contexte familial, on ne sait pas quoi faire avec. On n'a pas de ressources où les envoyer, où les référer, où elles pourraient être supportées.

Pour cette autre intervenante qui travaille dans un organisme communautaire à Montréal :

P4 : (...) Il devrait pas avoir comme de limites dans ce qu'on a offert à ces gens-là [jeunes personnes abusées sexuellement], parce qu'on sait qu'en bout de ligne, si on les aide pas là, ça va être épouvantable.

De plus, dans les villes où il existe des ressources destinées aux victimes, celles-ci ne sont pas toujours adaptées à certaines caractéristiques de la clientèle, comme c'est le cas avec les femmes immigrantes dans la région de Montréal :

P4.1: (...) Parce que les femmes quand elles arrivent ici, souvent y affichent des conséquences, pis je me dis on a pas beaucoup de services à leur offrir. Mais du côté de la communauté, le réseau, on dessert cette clientèle là, y a pas grand chose de fait pour aller la chercher non plus.

P4.2 : C'est un champ qu'on a absolument pas abordé et comme vous dites, comment savoir intervenir, il nous manque des outils, on sait pas comment y vivent le problème alors (...) Il y a beaucoup de choses à explorer de ça.

Dans le cas où la victime habite en région, ou encore appartient à une communauté autochtone, elle dispose alors de très peu de services, ceux-ci étant répartis sur un vaste territoire. Le problème de l'accessibilité des services d'aide en région pour les victimes, qu'elles soient autochtones ou non, se fait des plus criants si l'on en juge des propos émis par les participants-es. Par exemple, l'éloignement des centres d'hébergement régionaux pose problème lorsqu'il faut intervenir rapidement auprès d'une victime que l'on doit évacuer de son

milieu. De plus, étant donné le problème de l'étendue du territoire par rapport au nombre de services disponibles, la victime est confrontée à vivre l'isolement, à défaut de pouvoir obtenir de l'aide (un suivi) dans les établissements désignés. Voici ce qu'en disent, à tour de rôle, deux participantes qui interviennent chacune dans un organisme communautaire destiné aux femmes victimes d'agression sexuelle :

P2.1 : (...) Il y a le manque de services. Je trouve ça important (...) Peut-être l'accessibilité qui pourrait être intéressant et important (...) On doit répondre aux besoins qui sont là pis souvent on est limité à cause des distances, à cause que ça n'arrive pas à toutes les semaines, à cause qu'on n'a pas été informé 24 heures à l'avance, parce qu'on a l'ensemble du territoire à couvrir.... Étant donné la grandeur du territoire il faudrait trouver une formule de soutien pour répondre à...

P2.2 : La conclusion qu'on a toutes les intervenantes du territoire, c'est qu'il y a un besoin réel, mais que les ressources actuelles, ne peuvent pas les combler ces besoins là pis on n'a aucune espèce d'idée de la forme que ça peut prendre compte tenu de la réalité régionale, fait qu'il y a besoin d'une recherche là-dessus.

P2.1 : Quand on parle du besoin de services dans les zones rurales, c'est ça l'isolement... ça l'a de l'impact à tous les niveaux, autant pour la victime qui est pognée dans son coin avec ce qu'elle vit... c'est la même chose pour les agresseurs aussi, y sont dans cet isolement là, tsé les services sont pus accessibles. Quelqu'un qui est dans un bout de territoire, la ressource qu'on a c'est Rivière-du-Loup. Ben, c'est pas évident, se taper trois heures de route pour aller faire le groupe deux fois par semaine, tu restes dans ton coin.

Dans une perspective de recherche, il est ici question de l'accessibilité des services en région pour les victimes, autochtones ou non autochtones, et plus précisément, de l'étude des conditions permettant l'amélioration de l'accès à ces services ainsi que du développement des services adéquats pour les milieux ruraux, les femmes immigrantes et les femmes autochtones.

Outre l'inaccessibilité géographique aux services, souvent, le peu de ressources financières dont disposent ces personnes ou leur famille - qui ont aussi besoin d'aide - les empêche d'obtenir un soutien adéquat. Comme le précise une intervenante du groupe de discussion tenu à Montréal :

P4 : Il me semble qu'il y a quelque chose de très malsain, de très malade par rapport à notre incapacité d'aider ces personnes-là, pis d'aider les parents et les familles... Combien de fois, on reçoit des appels de parents, qui disent : Je veux, j'ai besoin et il y a rien, je ne peux pas me le payer, je n'ai pas d'argent... C'est épouvantable !

3.4.1.4 Absence de concertation interétablissements

Les participants-es à ces groupes de discussion ont émis un certain nombre de constats au sujet de l'organisation et de l'évaluation des services destinés aux victimes d'agression sexuelle. D'une part, lorsqu'il existe de tels services, on constate l'absence d'une vision commune dans la manière d'intervenir auprès de ces victimes. De là, l'importance soulignée par quelques participants-es de viser non seulement la complémentarité (plutôt que le cloisonnement) des efforts entre les services, mais aussi de pouvoir s'entendre sur un « discours commun » et de viser une orientation commune au sujet des actions à entreprendre en matière d'intervention auprès des victimes, et aussi auprès des agresseurs sexuels :

P2 : C'est comme si on était chacun dans notre petit secteur, on intervient avec les hommes, avec les femmes, avec les jeunes, avec les abuseurs adultes. On a chacun notre petit cours, notre façon d'entrer en intervention, pis y a comme pas... de point de repère, de fusion, de complémentarité entre tout ça... Mais là on est chacun... pis on définit chacun notre intervention, pis on se fait des petites politiques, pis on... Même au niveau des programmes pour abuseurs, il y a deux, trois courants. C'est où que tu t'en vas?

On identifie donc certaines lacunes sur le plan de la concertation entre les établissements et les organismes qui interviennent auprès des victimes. On souligne alors l'absence d'un lien interétablissements, ce qui alourdirait les cas des personnes référées et rend difficile non seulement la relation d'aide mais aussi le suivi des victimes. En effet, souvent l'établissement ou l'organisme auquel on réfère celles-ci ignore le cheminement personnel et institutionnel de ces personnes. Voici comment la coordonnatrice d'un organisme communautaire aborde ce problème d'une approche intersectorielle (par ex, entre le milieu hospitalier et le milieu communautaire) à l'égard des victimes d'agression sexuelle :

P1 : On n'a pas de liens si étroits avec les intervenants dans les milieux hospitaliers. Ces intervenants nous réfèrent, considèrent notre ressource comme importante, mais on n'a pas de liens; ce qui fait que les femmes arrivent chez nous et on n'a pas vraiment une idée de leur histoire et du cheminement qu'elles ont pu faire dans le réseau pour en arriver à consulter chez nous. Je trouve qu'il y a des vides.

Selon cette autre participante qui travaille à Montréal :

P4 : De plus en plus, parce qu'on travaille avec des cas lourds on a, nous, à travailler avec quelqu'un qui était déjà suivi en psychiatrie qui a un psychiatre et on doit pouvoir avoir une consultation et travailler avec cette personne là et c'est compliqué, c'est difficile...

On cherche aussi à éviter les écueils antérieurs survenus lors de la concertation des partenaires sociaux autour du problème de la violence conjugale. Le problème du cloisonnement des clientèles (victimes versus agresseurs) semble avoir joué contre certains de ces partenaires si l'on en juge de ce qu'en dit cette représentante de la Justice:

P2 : On va vivre la même chose qu'en violence conjugale, on va faire de la récupération... En violence conjugale, on a tiré la couverture chacun de notre bord, à ne pas se faire confiance... Des fois, il y en a qui veulent pas travailler avec les abuseurs ou les agresseurs ou parce que ça ne convient pas... T'es pas du bon bord... c'est des méchants... pis c'est ça t'es pas du bon bord... Sauf que... si on travaille pas sur eux autres ça n'arrêtera jamais, ça va rester des abuseurs.

Tout en reconnaissant l'existence de tables de concertation au niveau local en matière de violence conjugale et de violence sexuelle, il appert qu'en ce qui a trait à l'organisation des services «...tout est à faire. On est en réaction, beaucoup plus qu'en action » affirme cette représentante du secteur de la santé et des services sociaux.

Par ailleurs, une autre dimension du problème concerne plus spécifiquement les rapports hiérarchiques entre les intervenants-es qui travaillent dans différents milieux professionnels et qui sont concernés-es par les victimes. Plutôt que de miser sur l'interdisciplinarité, on assisterait à un cloisonnement professionnel qui limiterait d'autant la communication et la reconnaissance du travail réalisé auprès de cette clientèle, comme le montre cet échange de points de vue entre des intervenants-es de la Table de concertation en matière d'agressions à caractère sexuel de Montréal-Centre :

P4.1 : Nous on fait les choses de notre façon puis...

P4.2 : Il y a un problème avec le médical, mais il y en a un aussi avec la Cour.

P4.3 : Moi j'ai l'impression qu'on travaille plus à ce niveau-là [avec le système judiciaire]... Mais avec la psychiatrie et le monde médical, je pense que c'est plus loin. Il y a eu beaucoup moins de travail qui a été fait de façon générale je dirais (...) Puis il y a beaucoup de parler au niveau... un petit peu avec les médecins, les psychiatres, qu'est-ce qui font pour cette clientèle-là en particulier ? Bon y a souvent un psychiatre avec qui y faut composer. C'est d'essayer de mettre tout ce monde-là ensemble c'est très difficile, moi je le sais.

Suite à ces différents constats et réflexions, il semble pertinent que des études explorent *l'état actuel du partenariat et de la concertation intersectorielle québécoise en matière d'agression sexuelle*.

3.4.1.5 Outils d'intervention

Cette dernière suggestion sur la pertinence d'élaborer un outil d'intervention adapté aux besoins des victimes d'agression sexuelle, nous amène à considérer les suggestions émises par les participants-es au sujet des outils d'intervention existants pour ces victimes, ainsi que sur l'évaluation de l'efficacité de ces outils et programmes.

À cet égard, plusieurs participants-es suggèrent d'adopter une approche plus "positive" des relations amoureuses de manière à éviter une éducation négative de la sexualité (basée, par exemple, sur la peur d'attraper des maladies transmises sexuellement). Comme le souligne une intervenante : « Ça aurait l'air de quoi un programme de prévention pour une sexualité synonyme de plaisir et d'égalité, de rapport égalitaire ». De plus, on souligne la nécessité de développer des programmes animés par des groupes de pairs :

P2 : On dit que ça l'a beaucoup plus d'impact d'entendre parler un pair qu'une intervenante sociale qui vient leur parler de sexualité, de respect, de tatatatata... De toute façon y écoutent la moitié des affaires y trouvent ça juste plate comme cours, alors que quand c'est les pairs, ben « Tiens donc », ça les accroche, c'est eux autres ça leur parle pis tout ça (...) Parce que je pense qu'effectivement c'est une bonne idée, l'enseignement par les pairs, je pense que ça plus d'impact pour les jeunes.

Comme on peut le constater, il est question ici de *l'impact des programmes de prévention sur le comportement des adolescents-es*. Plus particulièrement, il s'agit d'envisager la possibilité de tirer profit de programmes reconnus comme efficaces sur le plan de la prévention auprès des adolescents-es, afin de les adapter à la problématique des agressions sexuelles.

Du côté des CALACS, on est d'avis que leur propre programme de prévention devrait faire l'objet d'une évaluation afin de rendre compte de son efficacité. Privilégiant une approche globale de la personne, ce programme de prévention en trois volets (soutenir les femmes victimes d'agression sexuelle, sensibiliser, et mobiliser les femmes et la communauté pour changer la société) met de l'avant une vision des agressions sexuelles comme étant d'origine sociale et non d'ordre strictement individuel.

Ce questionnement sur les outils d'intervention et leur efficacité met également en cause les formes d'intervention auprès des victimes. À ce chapitre, une intervenante questionne l'utilité

de la trousse médico-légale et son adéquation par rapport aux besoins des victimes. Conséquemment, *elle propose qu'une recherche soit menée sur la perception de cet outil par ses utilisatrices.*

3.4.2 Les agresseurs sexuels

Les problèmes relatifs à l'organisation et à l'évaluation des services destinés aux agresseurs sexuels sont, à peu de choses près, similaires à ceux rencontrés par les victimes d'agression sexuelle. Dans certains cas, notamment en ce qui a trait au financement des organismes qui viennent en aide aux agresseurs, les besoins ne seraient guère comblés.

3.4.2.1 Lacunes dans la formation des intervenants-es

Comme c'est le cas avec les victimes d'agression sexuelle, plusieurs intervenants-es qui viennent en aide aux agresseurs ont de la difficulté à leur parler de sexualité de façon positive, non uniquement en termes de dangers possibles pour la santé des personnes concernées. Rejoint au téléphone, cet intervenant précise à ce sujet :

L'intervention auprès des agresseurs fait en sorte d'associer un déplaisir sur le plan de la sexualité (...) Il faut remplacer cela par une sexualité positive sinon la sexualité déviante risque de revenir. Les gens ne sont pas à l'aise avec la sexualité parce que c'est encore un sujet relativement « tabou ». On craint d'exciter le déviant sexuel si on en parle beaucoup .

Ce n'est pas tous les intervenants qui travaillent dans le domaine et qui sont à l'aise avec le fait de parler de sexualité, de dépasser l'acte lui-même. Ce qui est un peu déplorable. Ils sont confrontés par rapport à leurs propres émotions et ils interviennent en fonction de cela. Il faut arriver à dépasser le geste lui-même pour aller voir la structure déviante et très peu d'intervenants osent le faire. Sinon ce qu'on enseigne aux agresseurs c'est plus technique. L'ABC du corps, nommer les parties comme il faut. Je me demande c'est quoi le lien par rapport à la vie sexuelle véritable du déviant. Rarement on va aborder l'aspect de la sexualité dans son ensemble et de façon directe. 

Pour cet intervenant, l'efficacité du traitement d'un agresseur sexuel repose donc, en partie, sur la capacité de l'intervenant-e de pouvoir parler de sexualité avec l'agresseur dans le contexte d'une relation d'aide.

3.4.2.2 Disponibilité des services pour les agresseurs sexuels

Le problème de l'accessibilité des services se pose d'ailleurs de façon particulièrement aiguë dans le cas des agresseurs sexuels non « judiciairisés », comme le souligne ce responsable d'un organisme communautaire destiné aux agresseurs sexuels :

P5 : Ce qu'on semble constater c'est qu'il y a des services pour les agresseurs que pour ceux qui sont judiciairisés et là il y a des listes d'attente, pis ça se passe surtout à X [nom de l'établissement] (...) On ne peut pas aider des personnes qui savent qui ont un problème mais qui n'ont comme pas de moyens de s'en sortir pis ça je trouve qu'au niveau de la recherche, ça serait peut-être intéressant d'évaluer le besoin.

En fait, il existerait peu de ressources destinées aux agresseurs en dehors des centres urbains (Montréal, Québec). Tout comme les victimes d'agression sexuelle, les agresseurs sexuels vivent donc l'isolement, surtout ceux qui habitent en région, ou encore qui appartiennent à une communauté autochtone. À ce sujet, la responsable d'un organisme destiné aux agresseurs sexuels affirme que si, dans le secteur privé, certaines personnes interviennent auprès de ces derniers, « il manque de structures parce qu'on ne peut pas s'improviser intervenant en matière d'agression sexuelle ».

À l'instar des organismes qui offrent un service aux victimes d'agression sexuelle, les organismes destinés aux agresseurs souffriraient également de l'absence d'un financement adéquat. Par exemple, rejoints au téléphone, deux intervenants qui travaillent dans deux organismes communautaires dont la clientèle est composée d'agresseurs sexuels, mentionnent la difficulté d'obtenir un financement de la part des autorités publiques. L'un de ces intervenants indique que l'organisme pour lequel il travaille doit se financer à même la contribution versée par ses membres. Selon cette personne, les organismes qui viennent en aide aux agresseurs rencontrent autant sinon encore plus de difficultés sur le plan financier que les organismes destinés aux victimes d'agression sexuelle.

3.4.2.3 Outils d'intervention

Les programmes de prévention et les outils d'intervention destinés aux adolescents-tes ont animé les discussions engagées entre les participants-es aux groupes de discussion. Pour certains-es intervenants-es, malgré les changements de comportements observés chez les adolescents-tes en milieu scolaire, la présence de certains modèles de comportement chez les

garçons adolescents justifie l'emploi d'outils de prévention efficaces, pour les sensibiliser au problème des agressions sexuelles et éviter qu'ils deviennent des agresseurs sexuels.

Par ailleurs, lors d'une entrevue téléphonique, un intervenant a manifesté son intérêt pour une étude qui porterait *sur l'impact de l'intervention sur la récidive* : « Rares sont les recherches qui vont nous dire quoi faire avec les agresseurs, c'est-à-dire comment faire et la façon de faire, leur impact sur les agresseurs sexuels. On a souvent tendance à étudier le « comment c'est », c'est-à-dire à confirmer quels sont les facteurs de déviance sexuelle ».

Si le fait de prendre en compte le taux de récidive des agresseurs sexuels peut renseigner sur l'efficacité des traitements à long terme pour les agresseurs, encore faut-il s'entendre, au préalable, sur une définition de la récidive. De l'avis des participants-es au groupe de discussion portant sur les victimes et les agresseurs de sexe masculin, il importe de considérer ce que la récidive représente en terme de durée (délai entre un traitement et un nouvel acte d'agression), de lieu (la mobilité géographique de l'agresseur limite son signalement à la police) et sur la forme prise par celle-ci (par ex., la manipulation psychologique de la victime à ne pas dénoncer l'agression subie). Les participants-es à ce groupe de discussion soulignent également l'intérêt qu'il y aurait à obtenir des *informations sur ce qui fait que certains agresseurs sexuels résistent davantage au traitement thérapeutique que d'autres, et sur la comparaison entre le taux d'abandon (et les motifs de l'abandon) et le taux de succès des traitements pour cette clientèle*.

Dans le même ordre d'idée, une autre proposition de recherche a été faite à l'effet *d'identifier d'ex-agresseurs sexuels devenus maintenant des thérapeutes pour d'autres agresseurs sexuels et d'évaluer l'efficacité de leur intervention auprès de ces derniers en comparaison avec d'autres types d'interventions*.

Relatant les succès d'un programme d'intervention visant à contrer la délinquance sexuelle (le programme *Gestion et traitement de la délinquance sexuelle ou GTDS*), cet intervenant souligne le niveau d'abandon faible de la part des participants à ce programme. Il explique ce résultat par le développement d'une relation positive entre intervenants et agresseurs.

3.4.3 Conclusion

Pour conclure ce chapitre, signalons la nécessité qu'ont fait valoir les participants-es d'avoir une meilleure connaissance de l'état des services destinés aux victimes d'agression sexuelle et aux agresseurs sexuels. En terme de prévention et d'intervention, on propose une meilleure formation pour l'ensemble des intervenants-es concernés-ées par ces clientèles.

Par ailleurs, sur le plan du traitement de ces clientèles, on déplore d'une part, le manque d'accessibilité à des services jugés peu nombreux et peu subventionnés par l'État et, d'autre part, les ressources financières limitées dont disposent les clientèles ou leur famille pour accéder à ces services. Il serait donc pertinent d'étudier les conditions qui permettraient l'amélioration de l'accès à ces services et le développement de services adéquats pour les milieux ruraux, les femmes immigrantes, les femmes autochtones et les agresseurs. On constate aussi l'absence d'une concertation intersectorielle parmi les services destinés tant aux victimes qu'aux agresseurs, ce qui limiterait l'efficacité et la cohérence des actions entreprises à leur égard.

De plus, l'importance d'évaluer les interventions préventives, curatives et médico-légales, a été soulignée par les répondants-es. En ce sens, les membres des CALACS désirent que soit évalué leur propre programme de prévention.

Finalement, en ce qui a trait aux agresseurs sexuels, plusieurs questions de recherche sont ressorties lors des discussions concernant l'évaluation de l'intervention. Ces participants-es s'interrogent au sujet de l'impact de l'intervention sur la récurrence, sur les raisons des résistances à la thérapie de certains agresseurs ainsi que sur les différences qu'il pourrait y avoir au niveau de l'efficacité de la thérapie, selon que l'intervenant ait déjà commis ou non une agression sexuelle.

3.5 Coûts sociaux des agressions sexuelles

Les participants-es au groupe de discussion tenu à Montréal ont soulevé un aspect particulier lié aux agressions sexuelles : celui des coûts engendrés par celles-ci :

P4.1 : Finalement la violence qui fait quoi sur la santé, c'est quoi les coûts sociaux, les coûts sur la santé, les coûts sur la santé physique, les coûts sur la santé mentale des agressions sexuelles.

(...)

P4.2 : Quand on parle de coûts sociaux, je pense à l'absentéisme au travail, à la toxicomanie, etc. (...) J'ai l'impression qu'il y a beaucoup d'impacts. Ça serait l'un de mettre ensemble au lieu d'avoir toutes des petites recherches un peu partout pis d'avoir le sentiment que oui il y a un impact puis s'entendre aussi pour dépister (...) Pis pour moi, ça vient tout ensemble dans un bloc. En tout cas, souvent on est obligé de prouver qu'il y a un impact quand ça fait des années tu travailles dans ce domaine là. Pis en même temps, je pense qu'il y a une importance à quelque part à avoir des chiffres.

Selon ces participants-es, il s'avérerait opportun d'accorder une importance particulière à ce problème dans le cadre d'une recherche en s'interrogeant sur *la nature et l'importance des coûts sociaux et économiques (par ex., absentéisme au travail, toxicomanie, etc.) associés aux agressions sexuelles*. Il semble donc que le problème des coûts des agressions sexuelles a des répercussions non seulement sur le plan individuel, mais également sur l'ensemble de la société.

3.5.1 Conclusion

Bref, les participants-es au groupe de discussion ont souligné leur intérêt pour que des études explorent à la fois la nature et l'importance des coûts sociaux et économiques reliés aux agressions sexuelles.

3.6 Agressions sexuelles et système judiciaire

De façon générale, les participants-es désirent que des recherches soient menées dans le but d'obtenir un portrait du traitement judiciaire relié aux agressions sexuelles. Spécifiquement, les propositions de recherche mentionnées par les répondants-es sont celles-ci : 1- *Connaître le nombre d'agressions sexuelles déclarées versus celles non déclarées*, 2- *Identifier le nombre et les raisons de cas d'agression sexuelle non retenus par les autorités* et 3- *Connaître l'impact de la minimisation d'une plainte pour agression sexuelle par le système judiciaire chez la victime et en ce qui a trait à la perception de la gravité de l'acte par la société*. Voici ce que des participants-es ont souligné :

P3.1. On a des statistiques parcellaires qui parlent effectivement de cas d'agression sexuelle qui ont été dénoncés à la police, mais on n'a pas du tout de chiffres concernant les autres agressions, qui sont pas, en tout cas, il nous manque beaucoup d'éléments statistiques, c'est certain. Et bon, ça nous donne ça un portrait en chiffres de la situation. Ce serait aussi important de regarder, d'avoir un portrait qui serait moins quantitatif et plus qualitatif.

(...)

P3.2 : (...) Il y a aussi je pense d'avoir des chiffres clairs, pourquoi certaines plaintes ne sont pas retenues par le système judiciaire canadien ? Et pourquoi, bon connaître les motifs qui font qu'on ne retient pas ces plaintes là et aussi de les garder à quelque part les chiffres pour qu'on ait une vision plus poussée. Si on se

rend compte qu'une plainte sur deux n'est pas retenue par le système judiciaire, y'a quelque chose qui ne marche pas là, en tout cas selon notre perception à nous. Mais ça aussi ça serait important de faire en sorte que ces gens-là aient des outils pour documenter leur propre affaire pis que rien ne se perde dans le fond.

Dans un autre groupe, on souligne:

P4 : Mais au niveau de la justice, moi je dirais, qu'il y a beaucoup de recherches à faire (...) C'est sur quel chef d'accusation on va traiter la plainte? Souvent on va toujours régler ça pour que ça soit simple même si elle est violée par deux trois personnes parce qu'on dit on n'est pas sûr de voir... de gagner la cause. Alors on fait ça, au niveau des sentences, y a pas beaucoup beaucoup (...) Quel effet ça l'a sur les femmes ? Quel effet ça a sur la perception de la société de la gravité de l'agression ? On a tendance à minimiser les gestes qui sont faits.

Les participants-es cherchent également à comprendre 1- les facteurs liés au processus judiciaire qui amènent les victimes à ne pas porter plainte, 2- l'impact de porter plainte ou non ainsi que les conséquences reliées au processus judiciaire et 3- les avantages et inconvénients des poursuites au civil versus celles au criminel en ce qui a trait aux agressions sexuelles. Les extraits de discussion qui suivent rapportent les propos des participants relatifs à ces questions:

P5: Ben effectivement, ça c'est fondé sur le précepte à l'effet que 90 % ne portent pas plainte, est-ce que c'est vrai (...) Est-ce que c'est vrai encore ? Est-ce que c'est vrai ? Ou est-ce que c'est parce qu'ils savent pas qu'ils ont été victimes ? Tsé c'est ça que je veux identifier. Pourquoi y portent pas plainte ? C'est ça qu'on veut savoir. Tout le monde a sa réponse, mais est-ce que c'est vrai ? (...) Ben alors à ce moment-là, qu'est-ce qu'ils veulent ?

P3 : Moi je me demande, une question par rapport au judiciaire là... un tableau comparatif au niveau des conséquences chez les deux. La personne qui a pas porté plainte, celle qui a porté plainte.

P5: Est-ce qu'une victime veut avoir une réparation civile ou elle veut une condamnation criminelle ? Parce que dans le fond, est-ce que le fait qu'il y ait ces deux processus-là, c'est pas trop pour une victime ? Tsé là on va aller plus loin là dans le fond quel est l'avantage d'une victime d'une condamnation criminelle ? Zéro !

Ce que ces questionnements suggèrent, c'est une certaine pertinence dans le fait d'étudier à la fois les motifs qui poussent la victime d'une agression sexuelle à dénoncer ou non cette agression, selon ce que cette personne prévoit sur le plan des conséquences de cette décision, quelle qu'elle soit. Il semble également que la manière dont est traitée une plainte pour agression sexuelle par le système judiciaire, notamment la compensation offerte à la victime par celui-ci, ne favorise pas toujours cette dénonciation.

Ces réflexions laissent présager une complémentarité possible entre des études de type qualitatif et celles de type quantitatif afin de résoudre le problème d'identifier le nombre et les motifs des cas d'agression sexuelle déclarés versus ceux non-déclarés, ou encore ceux non retenus par le système judiciaire. À une démarche visant à obtenir des données statistiques sur la prévalence des agressions sexuelles et les cas d'agression déclarés versus ceux non déclarés, pourrait s'ajouter une étude de type qualitatif. Celle-ci aurait pour objectif de donner la parole aux victimes afin de comprendre les motifs à la base de leur décision de déclarer ou non l'acte d'agression subie. Parallèlement, il serait aussi possible d'examiner les arguments et les critères évoqués par les représentants-es de la Justice pour fonder leur décision de retenir ou non une plainte d'agression sexuelle.

3.6.1 Conclusion

Plusieurs participants-es s'inquiètent des modalités du traitement des cas d'agression sexuelle par le système judiciaire. Ainsi, de nombreuses propositions de recherche ont été émises à cette intention : 1- Dresser un portrait statistique des agressions sexuelles déclarées versus celles non déclarées, 2- Connaître les raisons des cas d'agression sexuelle non retenus par le système judiciaire, 3- Identifier les motifs qui poussent une victime d'agression sexuelle à ne pas porter plainte, 4- Connaître les conséquences de la dénonciation versus la non-dénonciation par la victime, 5- Connaître ce que signifient les accusations et les peines pour agression sexuelle pour les représentants-es de la Justice ainsi que pour la société en général.

CHAPITRE 4 : LIENS ENTRE LES PROPOSITIONS DE RECHERCHE ET LA LITTÉRATURE ACTUELLE

Les différents échanges survenus dans les cinq groupes de discussion consultés ont permis de faire ressortir plusieurs propositions de recherche pertinentes à explorer dans le cadre d'études futures¹¹. La présente section énumère donc les propositions de recherche découlant des discussions réalisées auprès d'intervenants-es oeuvrant en matière d'agression sexuelle. Celles-ci sont classées selon sept principaux objectifs de recherche, soient 1- Comprendre ce que sont les agressions sexuelles, 2- Connaître les représentations sociales des agressions sexuelles et de la sexualité, 3- Connaître le processus de demande d'aide et le processus judiciaire des victimes d'agression sexuelle, 4- Concevoir, analyser et évaluer les pratiques préventives en matière d'agression sexuelle, 5- Analyser et évaluer les services d'aide en matière d'agression sexuelle tant auprès des victimes que des agresseurs, 6- Évaluer l'accessibilité et l'organisation des services en matière d'agression sexuelle et 7- Évaluer les coûts économiques et sociaux des agressions sexuelles.

Le fait que certaines propositions de recherche formulées par les participants-es aient déjà été explorées dans le cadre d'études récentes nous a amenés à nous interroger au sujet de l'état de la littérature actuelle et du transfert des connaissances mises en lumière par les recherches. Ainsi, malgré le fait que les liens entre les propositions de recherche et la littérature ne constituent pas un des mandats de cette recherche, il est apparu pertinent de présenter un bref aperçu des questions de recherches qui ont été l'objet d'études récentes et d'identifier celles qui demeurent à étudier ou à approfondir. Le présent chapitre présente donc cette brève recension. Mentionnons toutefois que cette section ne se veut pas une revue de littérature exhaustive et que nous nous sommes attardés principalement aux études traitant explicitement des agressions sexuelles.

Nous retrouvons, parmi les propositions de recherche formulées par les participants-es, divers degrés de précision; certaines sont très pointues, tandis que d'autres sont plus globales. Pour cette brève recension des écrits, nous avons privilégié les propositions globales formulées par les participants-es. En outre, les propositions très précises ont été synthétisées sous des aspects plus généraux.

Enfin, les besoins de formation mentionnés par les participants-es aux groupes de discussion sont également présentés. Ceux-ci sont suivis d'une énumération de quelques formations disponibles au Québec en matière d'agression sexuelle.

4.1. Comprendre ce que sont les agressions sexuelles

♦ Étudier la prévalence et l'incidence des agressions sexuelles (p.35)

La majorité des personnes ne déclarent pas l'agression qu'elles ont subie (Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995). Il est donc difficile d'établir avec fiabilité la prévalence et l'incidence des agressions sexuelles. Cependant, plusieurs études tentent de les connaître.

Certaines études portent sur les agressions sexuelles perpétrées à l'égard des femmes et des hommes âgés de moins de 18 ans (Bagley et Ramsay, 1986; Bagley, Wood et Young, 1994; Centre canadien de la statistique juridique, 2001; Coffey et al., 1996; Davis, Peck et Stroment, 1993 dans Tourigny et Guillot, 1999; Fernet, Otis et Pilot, 1998; Finkelhor et al., 1990; Finkelhor et al., 1997; Finkelhor et Dziuba-Leatherman, 1994; Fromuth et Burkhart, 1989 dans Tremblay et Lebeau, 1995; Greene, 1993; Russell, 1983). La prévalence des agressions sexuelles commises à l'endroit des enfants de sexe masculin est aussi l'objet de revues de littérature (Bolton, Morris et MacEachron, 1989; Breer, 1992 dans Dorais, 1997; Tourigny et Lavergne, 1995; Dhaliwal, Gauzas, Antonowicz et Ross, 1996; Holmes et Slap, 1998 dans Guillot, 2000; Violato, 1993 dans Dorais, 1997). On retrouve également des études qui ont spécifiquement pour échantillon les adolescents et adolescentes (Gagné, Lavoie et Hébert, 1994; Hall et Flannery, 1984; Lavoie et Vézina, 2001; Moore et al., 1989; Poitras et Lavoie, 1995).

En outre, certaines études portent sur la prévalence et l'incidence des agressions sexuelles commises sur des femmes âgées de plus de 16 ans (Brickman et Brière, 1984; Georges, Winfield et Blazer, 1992; Martin, O'Shea, Romans, Anderson et Mullen, 1993, dans Tourigny et Lavergne, 1995; Ouimet, 1997, dans Proulx Cusson et Ouimet, 1999a; Koss, 1993; Randall et Hanskell, 1995; Rinfret-Raynor, Riou et Cantin, 2001; Russell, 1990 dans Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995; Sorenson et Siegel, 1992, dans Tourigny et Lavergne, 1995; Statistique Canada, 1993; Strike, 1995; Wyatt, 1992) et sur des femmes et des hommes âgés de plus de 15 ans (Besserer et Trainor, 1999; Centre canadien de la statistique juridique, 2001; Dekeseredy et Kelly, 1993; Frigault, Lévy, Laporte, Otis et Labonté, 1998; MacMillan, Fleming, Trocmé, Boyle, Wong, Racine, Beardslee et Offord, 1997; National Victims Center, 1992, dans Tourigny et Lavergne, 1995).

¹¹ Vous pouvez consulter, en annexe 4, la liste des propositions de recherche et de formation mentionnées par les participants-es aux groupes de discussion.

On retrouve aussi dans la littérature quelques études sur la prévalence et l'incidence des agressions sexuelles qui s'attardent à des populations spécifiques. À titre d'exemple, Krahe, Schutze, Fristsche et Waizenhofer (2000) ont étudié la prévalence des agressions sexuelles vécues par les hommes homosexuels, Bernhard (2000) a comparé la prévalence des agressions sexuelles des femmes hétérosexuelles à celles des femmes lesbiennes et Moore et Waterman (1999) ont étudié la prévalence des agressions sexuelles dans les fréquentations et ce, auprès de collégiens et collégiennes d'orientation hétérosexuelle, homosexuelle ou bisexuelle. De plus, certaines études portent sur la prévalence de cette forme d'agression auprès des travailleuses du sexe ou des femmes en prison (Boucher, 1991 dans Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995; Shaw, 1995 dans Tourigny et Lavergne, 1995) et auprès des personnes handicapées physiquement ou mentalement (Andrew et Veronen, 1995 dans Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995; McCleod et al., 1992 dans Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995; Stimpson et Best, 1991 dans Pâquet-Dechy, Bourgon et Guay, 2000; Young, Nosek, Howland, Chanpong et Rintala, 1997).

Il est également à noter que certains auteurs ont réalisé une revue de la littérature ou des méta-analyses sur ce sujet (Benson, Charlton et Goodhart, 1992 dans Black, Weisz, Coats et Patterson, 2000; Finkelhor, 1994ab; Tourigny et Lavergne, 1995; Johnson et Sigler, 2000; Rind, Tromovitch et Bauserman, 1998).

Les études de prévalence présentent souvent des chiffres différents, dépendamment de la méthodologie utilisée et de la définition de l'agression sexuelle à laquelle les auteurs adhèrent. Malgré ces difficultés, il est tout de même possible de se faire une idée de l'ampleur de la situation. En outre, certaines études québécoises concernant la violence conjugale (Rinfret-Raynor, Riou et Cantin, 2001) et la violence dans les relations amoureuses des jeunes (Lavoie et Vézina, 2001) présentent l'incidence de la violence sexuelle perpétrée dans le cadre de relations de couple. Par contre, outre ces recherches, aucune étude de prévalence et d'incidence québécoise n'a été effectuée auprès d'un échantillon représentatif d'adultes ou d'adolescents-es en matière d'agression sexuelle. De plus, rares sont les études de prévalence qui évaluent le nombre de personnes ayant commis une agression sexuelle. Il existe également très peu d'études qui évaluent spécifiquement la prévalence des agressions sexuelles chez les femmes autochtones ou de minorités culturelles.

♦ **Connaître les contextes et les obstacles particuliers auxquels font face les femmes victimes d'agression sexuelle qui sont plus vulnérables ou marginalisées, telles les femmes handicapées, immigrantes, autochtones ou les travailleuses du sexe (p. 35)**

Très peu d'études portent sur la violence sexuelle vécue par les femmes immigrantes ou autochtones. Par ailleurs, les études actuelles ne portent généralement pas sur les agressions sexuelles de façon particulière, bien qu'elles y touchent, mais sur la violence faite aux femmes de façon générale. Tout d'abord, mentionnons le travail du Comité canadien sur la violence faite aux femmes (1993) où le chapitre 11 est consacré aux femmes de couleur, le chapitre 13 aux femmes immigrantes, réfugiées ou employées de maison, le chapitre 14 aux femmes Inuit et le chapitre 15 aux femmes autochtones. Ce document rapporte des études sur la violence sexuelle envers les femmes ayant ces spécificités (Glenda, 1991; Northwest Territories Teachers' Association, 1991; Pauktuutit, 1991; Roberts cité dans Péterson, 1992; Rozena, 1993; Société d'éducation et d'information juridique pour le public de l'Article, cité dans Péterson, 1992; Wiebe, 1991). Citons également d'autres études qui s'attardent à la violence faite aux femmes autochtones (Centre canadien de la statistique juridique, 2001; Jauvin, Clément et Damant, 1998) et aux femmes ayant des incapacités (Pâquet-Deehy, Bourgon et Gay, 2000). L'étude de Sorenson (1996), quant à elle, porte sur les différences ethniques de la violence envers les femmes.

Il existe donc peu de littérature québécoise ou canadienne à ce sujet, malgré les spécificités de leur culture respective et les obstacles sociaux, financiers et culturels auxquels les femmes immigrantes, autochtones, handicapées et travailleuses du sexe peuvent être confrontées.

♦ **Identifier les conséquences des agressions sexuelles sur la santé physique et psychologique des victimes. (p. 37)**¹²

Plusieurs auteurs se sont attardés à décrire les conséquences néfastes des agressions sexuelles sur les femmes et enfants qui en sont victimes, et ce, au plan physique et psychologique. Certains de ceux-ci se sont penchés spécifiquement sur les conséquences à court et long terme des abus sexuels faits aux enfants et aux adolescents-es (Adams-Tucker, 1985, dans Tremblay et Lebeau, 1995; Boney-McCoy et Finkelhor, 1996; Damant, 1993; Finkelhor et Dziurba-Leatherman, 1994; Fleming, Mullen, Sibthorpe et Bammer, 1999; Gidycz, Coble, Latham et Layman, 1993; Gomes-Schwartz, Horowitz, Cardarelli et Sauzier, 1990; Gorcey, Santiago et McCall-Perez, 1986; Hébert, Lavoie et Tremblay, 1999; Hébert, Piché, Parent et Tremblay, 1999; Leserman et al., 1996; McLeer, Callaghan, Henry et

¹² Rappelons que les énoncés soulignés indiquent les propositions de recherche qui ont été priorisées par les participants-es, tandis que ceux en italique ont été mentionnés sans toutefois être priorisés.

Wallen, 1994; McLeer, Debling, Atkins, Foa et al., 1988; McLeer, Deblinger, Henry et Overschel, 1992; Mulder, Beautrais, Joyce et Fergusson, 1998; Romans, Martin et Mullen, 1997; Saunders, Kilpatrick, Hanson, Resnik et Walker, 1999; Tremblay, Hébert et Piché, 1999; Tremblay, Hébert et Piché, 2000; Wells, McCann, Adams, Wolfe, 1999; Wolfe et Birt, 1995; Wolfe, Sas et Werkele, 1994; Wright, Friedrich, Cyr, Thériault, Perron, Lussier et Sabourin, 1998). De plus, même si elles se font plus rares, quelques études portent plus particulièrement sur les conséquences vécues par les garçons victimes d'abus sexuel (Bagley, Wood et Young, 1994; Bolton, Morris et MacEachron, 1989; Dorais, 1997; Friedrich, Uruiza et Beilke, 1986; Friedrich, Beilke et Urquiza, 1988 dans Tremblay et Lebeau, 1995; Fromuth et Burkhart, 1989; Gill et Tutty, 1999; Hunter, 1990 dans Dorais, 1997).

D'autres auteurs ont étudié l'impact des agressions sexuelles commises à l'adolescence et à l'âge adulte sur les femmes qui en sont victimes (Brillon et Marchand, 1997; Burge, 1988; Campbell et Soeken, 1999; Draucker et Madsen, 1999; Gidycz, Coble, Latham et Layman, 1993; Golding, 1994, dans Ullman, 1999; Koss, 1993; Miller, Monson et Norton, 1995; Molitor, Ruiz, Klausner et McFarland, 2000; Randall et Haskell, 1995; Resik, 1993 dans Ullman, 1999; Shapiro et Chwarz, 1997; Van-Roosmanlen et McDaniel, 1998; Zweig, Crockett, Sayer et Vicary, 1999). En outre, certains ouvrages traitent des conséquences de la violence faite aux femmes, incluant, entre autres, la violence sexuelle (Jauvin, Clément et Damant, 1998; Mezey et Stanko, dans Abel et Buszewicz, 1996; Pâquet-Deehy, 1998; Stewart et Robinson, 1996).

Notons également qu'il existe des études qui, comme celle de McConaghy (1994), traitent à la fois des conséquences vécues par les victimes d'agression sexuelle et les agresseurs sexuels. De plus, citons la recherche de Lavoie et al. (en cours) qui étudie, à l'aide d'une revue de littérature, la nature des liens pouvant exister entre l'agression sexuelle (envers les enfants, les adolescents-es et les adultes) et d'autres problématiques sociales et de santé.

Finalement, des revues de la littérature (Bauserman et Rind, 1997; Beitchman, Zucker, Hood, Da Costa, Akman et Cassavia, 1992ab; Brière et Elliott, 1994 dans Saunders et al., 1999; Browne et Finkelhor, 1986 dans Aubut 1993; Dhaliwal, Gauzas, Antonowicz et Ross, 1996; Fergusson et al., 1997; Holmes et Slap, 1998 dans Guillot, 2000; Johnson et al., 1999; Kendall-Tackett, Williams et Finkelhor, 1993; Khouzam et Marchand, 1998; Polusny et Follette, 1995; Rodgers, 1994; Solomon et Davidson, 1997) ainsi que des méta-analyses (Neumannm Houskamp, Pollock et Briere, 1996 dans Rind Tromovitch et Bauserman, 1998; Rind, Tromovitch et Bauserman, 1998) ont aussi été réalisées au sujet des conséquences des agressions sexuelles.

Bref, plusieurs études portent sur les conséquences de la violence sexuelle. Cependant, à notre connaissance, peu d'études québécoises portent sur les conséquences de l'agression sexuelle subie à l'âge adulte. De plus, certains groupes particuliers semblent être peu interrogés au sujet, entre autres, des conséquences de l'agression sexuelle qu'ils ont subie. En effet, selon Ristock (1995), il y a un très grand besoin de connaître la réalité des femmes autochtones et ce, également en ce qui a trait à l'impact de la violence chez elles. Il en est de même pour tous les groupes de femmes plus vulnérables ou marginalisées, telles les femmes handicapées, immigrantes, ou les travailleuses du sexe.

♦ **Identifier les facteurs de protection tels les stratégies d'adaptation (coping) et l'impact du soutien social sur les victimes d'agression sexuelle. (p. 37)**

Plusieurs recherches tentent de mettre en lumière des stratégies d'adaptation (coping) qui sont utilisées par les personnes ayant subi une agression sexuelle. Certaines études interrogent les adultes ayant vécu un abus sexuel dans l'enfance sur les stratégies d'adaptation qu'ils ont utilisées pour survivre à cette violence (Betz, 1998; Milo, 1999; Runtz et Schallow, 1997; Stockdale, 1998), alors que d'autres choisissent un échantillon composé uniquement de femmes, d'adolescentes (Gold, Milan, Mayall et Johnson, 1994; Hébert et al., en cours b; Johnson et Kenkel, 1991 dans Tremblay, Hébert et Piché, 1999; Shapiro et Levensdosky, 1999; Spaccarelli, Fuschs, 1997) ou d'enfants (Hébert, Piché, Parent et Tremblay, 1999; Tremblay, Hébert et Piché, 1999). Les hommes ont également été l'objet de recherches en ce sens (Adams-Tucker, 1985 dans Tremblay et Lebeau, 1995; Bramblett, 1998; Dorais, 1996). De plus, il existe dans la littérature des études portant sur les stratégies d'adaptation (coping) des femmes adultes victimes de viol (Coffey, Leitenberg, Henning, Bennet, Jankwski, 1996; Kennedy et Taylor, 1998; Regehr, Marziali et Jansen, 1999; Ullman, 1996a).

Enfin, quelques recherches explorent l'impact du soutien social offert aux victimes sur leur guérison (Betz, 1998; Bramblett, 1998; Cyr, Wright, Toupin, Oxman-Martinez, 2001; Esparza, 1993 dans Hébert et Tremblay, 2000; Gold, Milan, Mayall et Johnson, 1994; Hébert et al., en cours b; Hébert, Piché, Parent et Tremblay, 1999; Reyes, 1997; Spaccarelli, Fusschs, 1997; Tremblay, Hébert et Piché, 1999; Ullman, 1996a). Mentionnons également l'étude de Pâquet-Deehy et al. (en cours) qui évalue les blessures secondaires des personnes victimes d'agression sexuelle en fonction du soutien reçu ou non par les membres de leur réseau social informel.

Il existe également des revues de littérature sur l'impact du soutien maternel sur l'adaptation à court et moyen terme des enfants victimes d'abus sexuels (Thériault, Cyr et Wright, 1997) ainsi que sur l'impact du soutien social sur l'amélioration de la santé physique et psychologique des victimes d'agression sexuelle à l'âge adulte (Ullman, 1999). Cependant,

selon Ullman (1999), des limites méthodologiques importantes sont présentes dans les études qu'elle a recensées.

Bref, il existe quelques études québécoises et canadiennes portant sur les stratégies d'adaptation et l'impact du soutien social offert aux victimes d'agression sexuelle. Par contre, certaines limites méthodologiques amènent les auteurs à mentionner l'importance que d'autres études soient faites à ce sujet. De plus, différentes avenues demeurent à explorer et à approfondir face à ces facteurs de protection.

♦ **Identifier les mécanismes psychologiques, sociaux et familiaux qui amènent certains individus à commettre une agression sexuelle (p. 43)**

Il existe des théories explicatives biologiques, psychanalytiques, psychologiques, comportementales, familiales et sociologiques des agressions sexuelles. Entre autres, des ouvrages québécois (Aubut, 1993; Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995; Pauzé et Poirier, 1995; Proulx, Cusson et Ouimet, 1999a) et un article américain (Morenz et Becker, 1995) les présentent et exposent les études sur lesquelles elles s'appuient.

Par ailleurs, il existe des études empiriques qui en font la vérification. Certaines études se penchent spécifiquement sur les facteurs psychologiques, comportementaux ou familiaux (Bondurant et Donat, 1999; Calhoun, Bernat, Clum et Frame, 1997; Finkelhor, 1986 dans Pauzé et Poirier, 1995; Glowacz, 1989 dans Pauzé et Poirier, 1995; Golbeter-Merinfeld, 1989 dans Pauzé et Poirier, 1995; Gudjonsson et Sigursson, 2000; Hummel, Thomke, Oldenburger, Specht, Hudson et Ward, 1997; Hummel, Thomke, Meyer et Finkelhor, 1990 dans Pauzé et Poirier, 1995; Hudson et Ward, 1997; Jacob, McKibben et Proulx, 1993; Madrigano, Rouleau et Robinson, 1997; Mattingly, 2000; McCaw et Senn, 1998; Racey, Lopez, Schbeider, 2000; Ryan et Lane, 1997; Vanmarcke et Igodt, 1987 dans Pauzé et Poirier, 1995; Ward et Hudson, 1998; Zurbriggen, 2000). De plus, plusieurs études vérifient la théorie de la transmission intergénérationnelle, en explorant spécifiquement la relation entre le fait d'avoir été abusé dans l'enfance et le fait de commettre une agression sexuelle (Éverstine, 1989 dans Pauzé et Poirier, 1995; Earls, Bouchard et Laberge, 1984 dans Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995; Jacob, McKibben et Proulx, 1993; Lafortune et Kiely, 1989 dans Pauzé et Poirier, 1995; LeBlanc et Lapointe, 1999; Senn, Desmarais, Verberg et Wood, 2000; Veneziano, Veneziano et LeGrand, 2000).

Mentionnons qu'il existe également des études empiriques qui explorent les facteurs sociaux pouvant conduire une personne à commettre une agression sexuelle. À titre d'exemple, différentes études portent principalement sur l'impact de la pornographie et des médias sur la problématique des agressions sexuelles (Barak, Fisher, Belfry et Lashambe, 1999;

Donnerstein et Linz, 1998; Jensen, 1995; Pollard, 1995). Le livre de Diana Russell (1998) mentionne plusieurs de ces études et les commente. De plus, Backman et Backman (1997) ont fait ressortir l'impact de la socialisation des hommes sur le fait de commettre une agression sexuelle.

Bref, bien que plusieurs études américaines, canadiennes et québécoises portent sur les facteurs qui contribueraient à amener une personne à commettre une agression sexuelle, plusieurs interrogations persistent à ce sujet. De plus, les auteurs considèrent qu'il devrait y avoir d'autres études réalisées en ce sens afin de pallier aux lacunes méthodologiques.

4.1.1. Priorités de recherche en ce qui a trait à la compréhension de ce que sont les agressions sexuelles

À la lumière des informations mentionnées précédemment, nous proposons donc de mener des recherches québécoises et canadiennes sur ces différents aspects :

- ◆ Connaître la prévalence et l'incidence des agressions sexuelles auprès d'un échantillon représentatif d'adultes et d'adolescents-es.¹³
- ◆ Connaître l'incidence et la prévalence des agressions sexuelles, en accordant une attention particulière à celles vécues par les femmes plus vulnérables, telles les femmes handicapées, immigrantes, autochtones ou les travailleuses du sexe.
- ◆ Connaître la prévalence des personnes qui ont commis une agression sexuelle.
- ◆ Connaître les contextes et les obstacles particuliers auxquels font face les femmes victimes d'agression sexuelle qui sont plus vulnérables ou marginalisées, telles les femmes handicapées, immigrantes, autochtones ou les travailleuses du sexe.
- ◆ Connaître les conséquences des agressions sexuelles pour l'ensemble des femmes et des hommes adultes, en accordant une attention particulière à celles vécues par les femmes plus vulnérables, telles les femmes handicapées, immigrantes, autochtones ou les travailleuses du sexe.
- ◆ Connaître les effets à court et à long terme des mécanismes d'adaptation (coping) et du soutien social sur les victimes d'agression sexuelle.¹⁴
- ◆ Connaître les mécanismes psychologiques, sociaux et familiaux qui amènent certains individus à commettre une agression sexuelle.

¹³ À titre d'exemple, il serait pertinent d'ajouter un volet sur la prévalence des agressions sexuelles à l'Enquête de Santé Québec.

¹⁴ Les participants-es des groupes de discussion ont souligné les effets pervers de ces études. Il importe donc de considérer ces études comme des sources d'information pouvant contribuer à orienter les interventions. Par contre, il est essentiel de se rappeler qu'elles ne doivent pas être interprétées de façon à diminuer la gravité de cet acte criminel ou à en diminuer ses conséquences.

4.2 Connaître les représentations sociales des agressions sexuelles et de la sexualité

♦ Identifier les mythes et préjugés véhiculés dans la société à propos des agressions sexuelles, particulièrement ceux entretenus par le personnel judiciaire. (p. 21)

Selon plusieurs auteurs, des mythes et des préjugés concernant les agressions sexuelles sont encore présents aujourd'hui. Certaines études portent sur la nature de ces mythes, dont plusieurs d'entre elles mettent en lumière les facteurs qui influencent le fait d'y adhérer ou non (Barak, Fisher, Belfry et Lashambe, 1999; Burt, 1998; Caron et Carter, 1997; Doherty et Anderson, 1998; Hinck et Thomas, 1999; Kershner, 1996; Kopper, 1996; Lavoie et Vézina, 1994; Lonsway et Fitzgerald, 1994, 1995; Marciniak, 1998; Mitchell, Hirschman et Hall, 1999). D'autres chercheurs évaluent l'adhésion à ces mythes avant et après un atelier de prévention (Anderson, Stoelb, Duggan, Hieger, Kling et Payne, 1998; Foubert, 1999; Foubert et Marriott, 1997; Foubert et McEwen, 1998; Gilmartin, 1994; McLeod, 1997; Proto-Campise, Belknap et Wooldredge, 1998; Smith, Welchans, 2000). De plus, certains ouvrages tels « Les orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle » (Gouvernement du Québec, 2001) et « L'agression sexuelle » (Pettifer, Bicher et Torge, 1997), présentent les mythes véhiculés dans la société québécoise.

Des études démontrent également que des membres du système judiciaire contribuent à véhiculer certains mythes. Campbell et Johnson (1997) et Krahe (1991) se sont penchés sur la perception qu'ont les officiers de police d'une agression sexuelle, faisant ainsi ressortir certains mythes entretenus face à cet acte criminel. LeDoux et Hazelwood (1985) ont exploré, quant à eux, les attitudes des policiers face aux agressions sexuelles. En outre, l'étude canadienne de Parriag et Renner (1998) et certaines autres citées dans cet ouvrage (Gredory et Lees, 1994; Konradi, 1997a, 1997b; Lonsway et Fitzgerald, 1994) font ressortir la présence de mythes lors des interrogatoires à la Cour. L'étude de Parriag, Renner et Alknis (1998) et celle de Matoesian (1993, dans Parriag, Renner et Alknis, 1998) abondent également dans ce sens. De plus, l'étude de Renner et Sahjpaul (1996) démontre qu'il y a trois fois plus de plaintes jugées non fondées par le système judiciaire canadien en ce qui a trait aux agressions sexuelles comparativement aux autres infractions criminelles, ce qui permet de supposer que certains acteurs du système judiciaire adhèrent encore à des mythes entourant les agressions sexuelles. Notons également que Wall et Schuller (2000) s'attardent à l'impact de l'intoxication de la victime et de l'agresseur lors de l'agression sexuelle sur la perception qu'ont les jurés de la culpabilité de l'accusé et de la présumée victime.

Les études de Alknis, Parriag et Renner, mentionnées ci-haut, ont mis en évidence que le système de justice criminel canadien banalise la violence des hommes envers les femmes et les enfants. De plus, selon ces recherches, le processus judiciaire est souvent basé sur des mythes, préjugés entretenus entre autres par les procureurs de la couronne et les avocats de

la défense. Suite à ces constats, Hovdestad, Park, Parriag et Renner (1998) ont conçu le Programme National d'Action Sociale pour la Réforme des Lois sur l'Agression Sexuelle¹⁵ (PNAS). En plus de mettre en évidence certains mythes véhiculés dans le système de justice canadien concernant les agressions sexuelles et certaines lacunes de ce système de justice, ce programme offre un outil de cueillette de données. Ainsi, à partir de procédures judiciaires réalisées dans leur région, différents groupes peuvent documenter le traitement judiciaire pour agression sexuelle et identifier les points spécifiques où la doctrine légale canadienne est déficiente. Il est à noter que le CALACS de Chaudière-Appalaches a pour projet d'expérimenter une partie du Programme National d'Action Sociale pour la Réforme des Lois sur l'Agression Sexuelle dès l'automne prochain. Pour ce faire, le CALACS s'attardera à documenter l'expérience vécue à la Cour par les femmes demeurant dans la région de Québec et de Chaudière-Appalaches.

En outre, au Québec, le Regroupement québécois des CALACS (1993) a analysé le traitement judiciaire des causes d'agression sexuelle instruites dans sept districts judiciaires québécois, entre le 1^{er} janvier et le 31 mars. Par l'intermédiaire des 15 causes d'agression sexuelle analysées, l'étude a mis en évidence que des mythes, préjugés et stéréotypes ont été véhiculés par les acteurs du système judiciaire.

Il existe également des études qui s'attardent aux mythes entretenus par des professionnels qui, sans faire partie du système judiciaire, interviennent couramment auprès des victimes d'agression sexuelle. Citons, à titre d'exemple, l'étude réalisée par White et Kurpius (1999) où les chercheurs ont exploré l'impact du sexe et du statut professionnel des répondants-es (étudiant-e, thérapeute, professionnel-le travaillant dans le domaine de la santé mentale) sur les attitudes de ces derniers-ères face au viol. Au Québec, les mythes et attitudes entretenus par ces intervenants-es face aux agressions sexuelles sont peu couverts par la littérature. Citons toutefois l'étude de Martin et Lavoie (1994) qui, même si elle ne porte pas spécifiquement sur les agressions sexuelles, aborde cette question. Celle-ci s'attarde aux attitudes des intervenants-es québécois-es de première ligne à l'égard de la violence conjugale, étude dans laquelle nous retrouvons des informations concernant les agressions sexuelles perpétrées dans le cadre des relations amoureuses.

Bref, différentes études identifient les mythes reliés aux agressions sexuelles. Par contre, à notre connaissance, peu de recherches québécoises et canadiennes portent spécifiquement sur les mythes et préjugés entretenus dans le système judiciaire dont les résultats quantitatifs permettraient de brosser un tableau représentatif de la situation québécoise concernant ce sujet. De plus, rares sont les études québécoises ou canadiennes, que nous avons recensées, qui s'attardent aux mythes entretenus par d'autres intervenants-es avec qui les victimes d'agression sexuelle sont en contact.

¹⁵ Le site internet du CALACS Chaudière-Appalache présente ce programme : www.calacsca.qc.ca

- ♦ **Identifier ce que signifie l'agression sexuelle pour les victimes, les agresseurs et les intervenants-es et déterminer si cette perception diffère selon les acteurs. (p. 24)**
- ♦ **Connaître la façon dont les représentants de la Justice et les médecins se représentent 1- l'agression sexuelle et 2- les victimes d'agression sexuelle. (p. 16)**

Des chercheurs se sont attardés à la façon dont la population définit une agression sexuelle (Bourque, date inconnue; Burt, 1998; Doherty et Anderson, 1998; Emmers-Sommer et Allen, 1999; Jordan, 1996; Sawyer, Pinciario, Jesell, 1998) et à la façon dont une personne identifie l'acte de violence sexuelle qu'elle a vécu (Bergen, 1995; Kelly et Radfor, 1990-1992, dans Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995; Jean, 1994, dans Tourigny et Lavergne, 1995).

En outre, certaines études explorent la conception des agressions sexuelles par les représentants-es de la justice et les psychologues. Citons l'étude de Campbell et Johnson (1997) qui porte sur la façon dont les policiers, âgés entre 24 et 57 ans, définissent l'agression sexuelle. De plus, Wall et Schuller (2000) se sont penchés sur la façon dont l'état d'intoxication de la victime et de l'agresseur joue un rôle dans les procès pour agression sexuelle au Canada. Henry et Meltzoff (1998), quant à eux, s'attardent à la perception du personnel des services de soins de santé concernant le harcèlement sexuel. Mentionnons aussi l'étude de Richey-Suttles et Renner (1997) qui explore l'attitude des psychologues envers les hommes ayant été abusés durant l'enfance. Cette étude évalue également si l'intervenant-e identifie la situation présentée par les chercheurs comme étant un abus sexuel.

Bref, les études québécoises et canadiennes portant sur la signification de l'agression sexuelle pour la victime semblent rares. En outre, notons que les hommes ayant été abusés sexuellement dans l'enfance sont peu interrogés à ce sujet. Par ailleurs, à notre connaissance, aucune étude québécoise et canadienne ne porte sur la façon dont les agresseurs sexuels définissent une agression sexuelle. De plus, aucune des études que nous avons recensées n'abordait directement de quelle façon les médecins et les membres du système judiciaire se représentent les victimes d'agression sexuelle et peu d'entre elles s'attardent à la façon dont ils définissent et perçoivent l'agression sexuelle.

- ♦ **Connaître les attitudes des adolescents-es à l'égard de la sexualité en général et des agressions sexuelles en particulier (p. 30)**

Les attitudes des adolescents au sujet de la sexualité font l'objet de plusieurs études portant sur différentes dimensions de la sexualité. Étant donné l'ampleur du domaine, nous nous attarderons spécifiquement sur les attitudes des jeunes à l'égard des agressions sexuelles.

Différentes études évaluent les attitudes des gens envers les agressions sexuelles. Certaines portent sur un échantillon composé d'adolescents-es (Ford Torrey, Liwag McLamb et Foley, 1998; Holcomb, Holcomb, Sondag et Williams, 1999; Jordan, 1996; Kershner, 1996; Lavoie et Vézina, 1994; Lottes, 1986; Marciniak, 1998), tandis que d'autres ciblent les étudiants-es de niveau universitaire ou, de façon plus large, portent sur la population en général (Barak, Fisher, Belfry et Lashambe, 1999; Caron et Carter, 1997; Gilmartin-Zena, 1989; Hinck et Thomas, 1999; Kopper, 1996; Lonsway et Fitzgerald, 1994, 1995; Monson, Byrd et Langhinrichsen-Rohling, 1996; Rodriguez-Srednicki, Smith, Fromuth et Morris, 1997; Workman et Freeburg, 1999).

De plus, certaines études évaluent les attitudes des adolescents face aux agressions sexuelles avant et après un atelier de prévention de la violence sexuelle (Anderson, Stoelb, Duggan, Hieger, Kling et Payne, 1998; Foubert, 1999, Foubert et Marriott, 1997; Foubert et McEwen, 1998; Mandelblatt, 1999; Mcleod, 1997; Proto-Campise, Belknap et Wooldredge, 1998; Smith et Welchans, 2000). Mentionnons également la méta-analyse de Anderson, Cooper et Okamura (1997), qui présente les attitudes de différents groupes de personnes face aux agressions sexuelles.

Bref, bien que certaines études s'attardent à ce sujet, ce dernier semble peu étudié au Québec et au Canada.

♦ **Évaluer le rôle de l'éducation sur les attitudes et les besoins des jeunes en matière de sexualité (p. 30)**

Quelques études dans la littérature s'attardent à l'impact de l'éducation sur les attitudes et les besoins des jeunes en matière de sexualité. Notons, tout d'abord, que des études évaluent l'impact d'un programme de prévention relié aux problématiques concernant la sexualité ou d'un programme d'éducation sexuelle, sur les attitudes et les comportements sexuels des jeunes (Dufort, en cours; Godin, Alary, Otis, Fortin, Mâsse, 1998; Kassier et Griffiths, 1997; Kirby, 1992; Kirby, Korpi, Adivi et Weissman, 1997; Olsen, Weed, Nielsen et Jensen, 1992; Otis, Baillargeon, Côté, Vermette, Fournier, Séguin, Veilleux, Rousseau, Burelle, Audet, Godin et Fortin, 1999; Portes, Howell, Kirby, Kidwell et Dunham, 1993). En outre, des revues de littérature ont également été réalisées à ce sujet (Kirby et Coyle, 1997ab). Mentionnons aussi que certaines études évaluent spécifiquement l'impact des programmes de prévention des agressions sexuelles sur les attitudes des participants-es.¹⁶

¹⁶ Voir la proposition de recherche précédente qui présente des études évaluant l'impact des programmes de prévention des agressions sexuelles sur les attitudes des participants-es.

De plus, citons l'étude de Quinones, Phares, Bryant et Stenmark (1999) qui présente les liens entre les attitudes des parents face aux agressions sexuelles et celles de leurs enfants sur le même sujet.

En outre, d'autres recherches explorent les liens possibles entre les comportements et attitudes des adolescents-es en matière de sexualité et les caractéristiques de leur famille ou l'éducation qu'ils ont reçue de la part de celle-ci (Allan, 1998; Doljanac et Zimmerman, 1998; Miller, Norton, Curtis, Hill, Schvaneveldt et Young, 1998; Miller et Sneesby, 1988; Werner et Ronald, 1998). De plus, soulignons l'étude de McKay et Holowaty (1997) qui rapporte que les parents et l'école semblent être deux sources d'éducation sexuelle prisées par les adolescents-es.

Bref, quelques études québécoises évaluent l'impact des programmes de prévention des problématiques liées à la sexualité ou des programmes d'éducation sexuelle. Toutefois, ce ne sont pas tous les programmes québécois et canadiens qui sont évalués. De plus, à notre connaissance, rares sont les études québécoises et canadiennes portant sur l'impact de l'éducation reçue par la famille sur les attitudes et les comportements des jeunes en matière de sexualité.

4.2.1. Priorité de recherche en ce qui a trait à la connaissance des représentations sociales des agressions sexuelles et de la sexualité

À la suite de ce bref aperçu de la littérature, il semble prioritaire d'effectuer des études québécoises et canadiennes sur ces sujets :

- ◆ Identifier les mythes et préjugés entretenus au sujet des agressions sexuelles par la population en général et par les divers-es intervenants-es qui œuvrent en matière d'agression sexuelle, particulièrement ceux et celles travaillant au sein du système judiciaire canadien.
- ◆ Identifier ce que signifie l'agression sexuelle pour les victimes, les agresseurs et les intervenants-es et déterminer si cette perception diffère selon les acteurs.
- ◆ Connaître la façon dont les représentants-es de la justice et les médecins se représentent l'agression sexuelle et les victimes d'agression sexuelle.
- ◆ Connaître les attitudes des adolescents-es à l'égard de la sexualité en général et des agressions sexuelles en particulier.
- ◆ Évaluer le rôle de l'éducation sur les attitudes et les besoins des jeunes en matière de sexualité.

4.3 Connaître le processus de demande d'aide et le processus judiciaire des victimes d'agression sexuelle.

♦ Identifier le processus de demande d'aide des victimes et des agresseurs. (p. 44)

Dans la littérature, cet aspect est couvert en regard du pourcentage de victimes qui dévoilent l'agression sexuelle qu'elles ont vécue à leur réseau de soutien informel (amis, famille, etc.) et formel (intervenantes des centres pour les victimes d'agression sexuelle, thérapeutes, médecins, policiers¹⁷, etc.) (Benson, Charlton et Goodhart, 1992, dans Black, Weisz, Coats et Patterson, 2000; Besserer, 1999, dans Gouvernement du Québec, 2001; Besserer et Trainor, 1999; Fassel, 1994; Feldhaus, Houry et Kaminsky, 2000; Georges, Winfield et Blazer, 1992; Golding, Siegel, Sorenson, Burnam et Stein, 1989 dans Ullman, 1999; Goodman, Koss et Russo, 1993, dans Khouzam et Marchand, 1998; King et Woollett, 1997; Koss, 1985 dans Ullman, 1999; Kilpatrick, Edmunds et Seymour, 1992 dans Mahoney, 1999; Mahoney, 1999; Miller et Marshall, 1987, dans Black, Weisz, Coats et Patterson, 2000; Ogletree, 1993; Oxman-Martinez, Rowe, Straka, et Thibault, 1997; Russell, 1984; Statistique Canada, 1993; Strike, 1995; Wyatt, 1992).

De plus, certaines études permettent d'identifier la relation entretenue entre la victime et la personne à qui celle-ci décide de dévoiler l'agression sexuelle qu'elle a subie (Feldhaus, Houry, Kaminsky, 2000; Feldman-Summer et Norris, 1984; Golding et al., 1989 dans Ullman, 1999; King et Woollett, 1997; Mahoney, 1999; Ogletree, 1993).

Soulignons également que des études explorent les caractéristiques des victimes qui demandent de l'aide ainsi que les caractéristiques de l'agression sexuelle qu'elles ont vécue (Feldhaus, Houry, Kaminsky, 2000; King et Woollett, 1997; Koss, 1985 dans Ullman, 1999; Koss, Dinero, Seibel et Cox, 1988; Mahoney, 1999; Ullman, 1996b; Ullman et Siegel, 1993 dans Mahoney; Williams, 1984 dans Mahoney, 1999; Wyatt, 1992).

Bref, peu d'études québécoises et canadiennes portent sur le processus de demande d'aide des victimes d'agression sexuelle; le nombre de personnes qui demandent de l'aide aux intervenants-es judiciaires, psychosociaux et médicaux, les caractéristiques de personnes qui font appel à leur réseau informel et formel, le type d'agression vécue par celles-ci et le délai s'écoulant entre l'agression et la demande d'aide. De plus, à notre connaissance, aucune étude québécoise et canadienne n'explore le processus de demande d'aide des agresseurs sexuels.

¹⁷ Plusieurs de ces études présentent des statistiques des agressions sexuelles déclarées aux autorités judiciaires, proposition de recherche mentionnée par les participants-es aux groupes de discussion (p.55).

♦ **Identifier les facteurs associés à la persévérance des agresseurs et des victimes dans le traitement. (p. 53)**

Quelques études explorent les facteurs associés à la fin prématurée du traitement des agresseurs sexuels (Abel, Mittleman, Becker, Rathner et Rouleau, 1988 dans Lussier et Proulx, 1998; Chaffin, 1992 dans Lussier et Proulx, 1998; Craissati, 2001; Geer, Krauss et Gray, 1996 dans Lussier et Proulx, 1998; Gully, Mitchel, Butter et Harwood, 1990 dans Lussier et Proulx, 1998; Kreamer, Salisbury et Spielman, 1998; Lawson et Cox, 1996 dans Lussier et Proulx, 1998; Lussier et Proulx, 1998; Miner et Dwyer, 1995 dans Lussier et Proulx, 1998; Proulx, en cours; Shaw, Herkov et Greer, 1993 dans Lussier et Proulx, 1998) tandis que d'autres identifient les facteurs associés au non-abandon du traitement (Hunter et Figueredo, 1999; Moore, Bergman et Knox, 1999; Turner, Bingham et Andrasik, 2000). En ce qui a trait aux facteurs associés à l'abandon du traitement pour les victimes d'agression sexuelle, rares sont les études québécoises portant sur ce sujet. Citons toutefois l'étude de Damant (1995a) qui présente les facteurs associés à l'abandon de l'intervention par des femmes victimes d'abus sexuel dans l'enfance ayant participé à l'un des deux groupes d'approches différentes, soit l'approche Giarretto et l'approche féministe.

L'étude des prédicteurs de la fin prématurée du traitement pour agresseurs sexuels est récente. Peu d'études portent sur ce sujet et celles-ci comportent des limites méthodologiques importantes (Lussier et Proulx, 1998). De plus, à notre connaissance, peu d'études québécoises ou canadiennes présentent les facteurs associés à l'abandon ou au non abandon du traitement en ce qui a trait aux suivis psychosociaux des victimes d'agression sexuelle.

♦ **Connaître les motifs évoqués par les acteurs du système judiciaire pour ne pas retenir certains cas d'agression sexuelle, ainsi que le nombre de plaintes non retenues. (p. 55)**

À notre connaissance, aucune étude ne s'attarde sur les motifs pour lesquels certains cas d'agression sexuelle ne sont pas retenus par le système judiciaire. Les études portent davantage sur le nombre de plaintes d'agression sexuelle qui ne se rendront pas jusqu'au procès (Feldhaus, Houry, Kaminsky, 2000; Renner et Sahjpaul; 1996; Renner, Wackett et Ganderton, 1988) que sur les motifs évoqués par les représentants-es du système de justice pour ne pas retenir des plaintes.

♦ **Identifier et comprendre les raisons qui amènent les victimes à faire le choix de ne pas dénoncer l'agression sexuelle aux autorités, à ne pas porter plainte. (p. 25 + 56)**

Certaines études abordent les facteurs qui amènent une victime à ne pas porter plainte aux autorités (Fassel, 1994; Kerstetter et Van-Winkle, 1990 dans Parriag et Renner, 1998; McGregor, Wiebe, Marion, Livingstone, 2000, Solicitor General of Canada, 1983, 1984 dans Parriag et Renner, 1998; Statistique Canada, 1992 dans Tourigny et Lavergne, 1995, Statistique Canada, 1993). De plus, le Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel (1995) présente des études portant sur les raisons du faible taux de dévoilement en lien avec 1- les facteurs reliés à certaines caractéristiques des victimes et des agresseurs (Feldman-Summers et Asworth, 1981; Lizotte, 1985; Russell, 1984), 2- les réactions à l'agression (Koss, Dinero, Seibel et Cox, 1988; Kelly et Radfor, 1990-1991; Jean, 1994; Tourigny et Lavergne, 1995), 3- la réaction de l'entourage (Feldman-Summers et Norris, 1984), 4- la perception des démarches à entreprendre (Ashworth et Feldman-Summers, 1978; Feldman-Summers et Norris, 1984), 5- les facteurs conjoncturels (Roberts et Pires, 1992) et 6- la situation des femmes marginalisées (Responding to the abuse of people with disability, 1980). Mentionnons également le livre de Dorais (1997) qui énumère et explique, entre autres, des raisons qui pourraient amener les garçons à ne pas dévoiler un abus sexuel à leur entourage et aux autorités.

Notons également la présence d'études ciblant des groupes de personnes spécifiques telles les personnes gaies et lesbiennes (Peel, 1999). En outre, il existe des enquêtes qui soulignent des liens possibles entre le taux de dévoilement et l'appartenance culturelle (Bowker, 1981, dans Tourigny et Lavergne, 1995; Wyatt, 1992).

Certaines études canadiennes explorent les raisons qui motivent les victimes à ne pas porter plainte contre l'agresseur. Par contre, la littérature québécoise et canadienne actuelle semble demeurer plus discrète sur les raisons qui motivent les victimes de certains groupes particuliers à ne pas porter plainte aux autorités judiciaires. En effet, Tourigny et Lavergne (1995) soulignent l'absence d'étude portant sur les facteurs associés aux taux de dévoilement de l'agression sexuelle chez les personnes handicapées, les gens issus de groupes socio-économiques défavorisés, ceux appartenant à des minorités visibles ou linguistiques ainsi que ceux demeurant dans des régions éloignées, malgré que les études les présentent comme des groupes plus à risque que la population en général. Notons également qu'à notre connaissance, peu d'études québécoises ou canadiennes portent sur les raisons invoquées par les hommes victimes d'agression sexuelle à ne pas dénoncer l'abus sexuel qu'ils ont vécu.

- ♦ **Connaître les conséquences de la dénonciation versus la non-dénonciation par la victime de l'agression sexuelle au système judiciaire. (p. 56)**

L'étude de Campbell, Sefl, Barnes, Ahrens et Wasco et Zaragoza-Diesfeld (1999) évalue comment les contacts avec le système légal et le système de santé affectent le bien-être des personnes victimes d'agression sexuelle. Toutefois, aucune des études recensées n'a traité des conséquences de la dénonciation versus la non-dénonciation de l'agression sexuelle au système judiciaire.

- ♦ **Connaître les avantages et inconvénients des poursuites au civil versus celles au criminel en ce qui a trait aux agressions sexuelles. (p. 56)**

Cette option qui s'offre aux victimes fait l'objet de plus en plus d'interrogations et de discussions auprès des intervenants-es qui œuvrent en matière d'agression sexuelle. Cependant, à notre connaissance, aucune étude québécoise ou canadienne ne porte sur cet aspect.

- ♦ **Analyser et comparer les sentences prononcées dans les situations où les victimes sont des femmes à celles où les victimes sont de sexe masculin. (p. 26)**
- ♦ **Connaître l'effet de la minimisation des plaintes pour agression sexuelle par le système judiciaire sur les femmes et la perception de la gravité de l'agression par la société. (p. 55)**

Il existe très peu d'information québécoise concernant les sentences prononcées en matière d'agression sexuelle. Certaines études (Renner, Alksnis et Park, 1997; Roberts, 1990 dans Renner, Alksnis et Park, 1997) comparent les sentences prononcées pour abus sexuel envers les enfants à celles pour agression sexuelle auprès des femmes. De plus, l'Association Canadienne des centres contre le viol (ACCV) mène présentement une étude sur la nature et les raisons des faibles taux de condamnation dans les cas de violence à l'égard des femmes. Elle désire également explorer le lien entre ces résultats et l'inégalité des femmes.

Le Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel (1995) cite, quant à lui, « L'Enquête sur la détermination de la peine » du Centre canadien sur la statistique juridique comme la plus grande enquête menée au Canada sur cette question. Toutefois, cette enquête n'explore pas l'impact du sexe de la victime sur la sentence prononcée pour agression sexuelle. En fait, aucune étude recensée ne porte sur cet aspect. Ainsi, l'impact du sexe de la victime ou de l'orientation sexuelle de celle-ci sur la sentence pour agression sexuelle n'est pas évalué dans la littérature canadienne.

En outre, bien que Renner, Alksnis et Park (1997) soulignent la grande disparité des sentences pour agression sexuelle, ce qui suggère, selon eux, que le système judiciaire ne tient pas compte de la gravité de cet acte criminel, aucune étude n'évalue l'impact de la minimisation des plaintes sur la perception de la gravité de l'agression sexuelle par la société.

4.3.1. Priorités de recherche en ce qui a trait à la connaissance du processus de demande d'aide et le processus judiciaire des victimes d'agression sexuelle.

Suite à ce tableau succinct de la littérature, les besoins de recherche en ce qui a trait au déroulement du processus judiciaire et au processus de demande d'aide de la victime d'agression sexuelle sont nombreux. Il importe donc de réaliser des études québécoises et canadiennes sur les aspects suivants :

- ◆ Connaître le processus de demande d'aide des victimes d'agression sexuelle et des agresseurs : nombre de personnes qui demandent de l'aide aux intervenants-es judiciaires, psychosociaux et médicaux, caractéristiques des personnes qui font appel à leur réseau informel et formel, types d'agression vécue par celles-ci et délai s'écoulant entre l'agression et la demande d'aide.
- ◆ Connaître les facteurs associés à la persévérance des agresseurs et des victimes dans le traitement.
- ◆ Connaître les motifs évoqués par les acteurs du système judiciaire pour ne pas retenir certains cas d'agression sexuelle, ainsi que le nombre de plaintes non retenues.
- ◆ Identifier et comprendre les raisons qui motivent les victimes de certains groupes particuliers (personnes handicapées, défavorisées socio-économiquement, appartenant à des minorités visibles ou linguistiques, demeurant dans des régions éloignées) à ne pas dévoiler l'agression sexuelle qu'elles ont vécue.

- ♦ Connaître les conséquences de la dénonciation versus la non dénonciation par la victime de l'agression sexuelle au système judiciaire.
- ♦ Connaître les avantages et inconvénients des poursuites au civil versus celles au criminel en ce qui a trait aux agressions sexuelles.

4.4 Concevoir, analyser et évaluer les pratiques préventives en matière d'agression sexuelle

♦ Analyser et évaluer les pratiques préventives (p. 50).

Différents programmes de prévention des agressions sexuelles ont été évalués. Plusieurs de ces programmes s'adressent aux étudiants-es des collèges et des universités (Anderson, Stoelb, Duggan, Hieger, Kling, Payne, 1998; Black, Weisz, Coats, Patterson, 2000; Dallager et Rosen, 1993; Hanson et Gidycz, 1993, dans Tourigny et Lavergne, 1995; Harrison, Downes, Williams, 1991 dans Tourigny et Lavergne, 1995; Holcomb, Sarvela, Sondag, Holcomb, 1993 dans Tourigny et Lavergne, 1995; Jones, Muehlenhard, 1990 dans Tourigny et Lavergne, 1995; Lonsway, Kothari, 2000; Lonsway, Klaw, Berg, Waldo, Kotharie, Mazurek, Hegeman, 1998; Mcleod, 1997; Mills et Granoff, 1990 dans Tourigny et Lavergne, 1995; Nelson et Torgler, 1990 dans Tourigny et Lavergne, 1995; Simon, 1993 dans Tourigny et Lavergne, 1995; Schultz, Scherman et Marshall, 2000; Szymanski, Devlin, Chrisler et Vyse, 1993 dans Tourigny et Lavergne, 1995).

D'autres s'adressent aux adolescents-es (Barth et Derezotes, 1990 dans Tourigny et Lavergne, 1995; Feltey et al., 1991 dans Tourigny et Lavergne, 1995; Hébert, Lavoie, Piché et Poitras, 1999; Lavoie, Dufort, Hébert et Vézina, 1997; Lavoie, Vézina, Piché et Boivin, 1993, 1995; Mandelblatt, 1999; Proto-Campise, Belknap, Wooldredge, 1998; Smith, Welchans, 2000; Warren, Beach et William, 1992 dans Tourigny et Lavergne, 1995). Notons également que Lavoie (2000) rapporte et commente différentes études évaluatives concernant la violence dans les relations amoureuses, incluant l'agression sexuelle commise dans le cadre d'une fréquentation.

En outre, il existe également des études qui évaluent les programmes de prévention des abus sexuels destinés aux enfants. Ces études évaluatives font aussi l'objet de revues de littérature (Croteau, Hébert et Lavoie, 1998; Finkelhor et Strapko, 1992; Hébert et Tremblay, 2000; Tourigny et Lavergne, 1995; Wright, Bégin et Lagueux, 1997).

De plus, certaines interventions préventives ciblent uniquement les femmes (Breitenbecher, Scarce, 1999) ou les hommes (Berg, Lonsway, Fitzgerald, 1999; Berkowitz, 1994 dans Black, Weisz, Coats, Patterson, 2000; Fonow, Richardson, Wemmerus, 1992; Foubert, 2000; Foubert, 1999; Foubert et Marriott, 1997; Foubert, McEwen, 1998; Gilbert, Heesacker, Gagnon, 1991 dans Black, Weisz, Coats, Patterson, 2000; Gillies, 1999; Tarrant, 1999).

Bref, plusieurs études portent sur l'évaluation des pratiques préventives en matière d'agression sexuelle. De façon générale, ces études évaluent l'impact du programme sur les connaissances reliées aux agressions sexuelles, sur l'adhésion aux mythes et sur les attitudes des participants-es face aux victimes d'agression sexuelle. Par contre, peu de programmes ont démontré qu'ils permettaient de modifier les comportements des participants de manière à prévenir les agressions sexuelles (Black, Weisz, Coats, Patterson, 2000; Hébert et Tremblay, 2000; Tourigny et Lavergne, 1995). De plus, il existe plusieurs limites méthodologiques dans les études évaluatives des programmes de prévention des agressions sexuelles : faiblesse des devis d'évaluation, problème de désirabilité sociale, faible nombre de participants-es, utilisation de tests statistiques et de seuils de signification pour conclure à des changements de comportements significatifs, faible qualité psychométrique des instruments de mesure (Tourigny et Lavergne, 1995) et ignorance des effets à long terme (Black, Weisz, Coats, Patterson, 2000; Tourigny et Lavergne, 1995). Il est donc nécessaire de développer une méthodologie qui permettra de mieux définir l'impact des interventions préventives en matière d'agression sexuelle (Hébert et Tremblay, 2000).

Par ailleurs, malgré le fait qu'il existe différents programmes de prévention des agressions sexuelles conçus et appliqués au Québec¹⁸, peu de programmes québécois ont fait l'objet d'évaluation formelle. L'inventaire des pratiques de services québécois d'aide et de prévention en matière d'agression sexuelle (Hébert et al., en cours a) rapporte que seulement 35,5% des organismes interrogés ont effectué une ou des évaluations formelles de leurs interventions préventives et de leur service d'aide. En outre, les programmes de prévention des agressions sexuelles destinés à des clientèles particulières telles que les personnes ayant déjà été agressées sexuellement ou les personnes ayant une déficience intellectuelle, sont très rarement évalués. (Hébert et Tremblay, 2000)

¹⁸ Mentionnons, entre autres, les programmes de prévention des agressions sexuelles des CALACS, tel le programme J'AVISE.

- ♦ **Concevoir, développer, implanter et évaluer des programmes d'éducation sexuelle qui 1- responsabilisent davantage les adolescents-es en matière de sexualité, 2- promeuvent des rapports égalitaires entre les sexes et 3- intègrent les éléments relationnels et émotionnels de la sexualité. (p. 33)**

Durant plusieurs années, les élèves du secondaires ont bénéficié des cours de Formation Personnelle et Sociale (FPS) dont l'un des volets aborde différents sujets en lien avec la sexualité (croissance sexuelle humaine, masturbation, options personnelles, éveil à la sexualité, agir sexuel, contraception, exploitation sexuelle, plaisir, orientations sexuelles, relations sexuelles adolescentes, rôles et stéréotypes de rôles sexuels) (Gouvernement du Québec, 1986). Cependant, conséquemment à la réforme de l'éducation, ce programme d'éducation sexuelle ne sera plus présenté et ce, dès 2003-2004. Au moment de l'impression, la forme et le contenu des programmes qui seront intégrés à la réforme ne sont pas encore déterminés officiellement.

D'autres programmes d'éducation sexuelle sont présentement offerts ou seront présentés aux jeunes dans les prochains mois. Plusieurs de ceux-ci abordent l'éducation sexuelle en fonction de ses dimensions relationnelles, cognitives, affectives et sociales. Mentionnons, à titre d'exemple, le programme d'éducation sexuelle fondé sur le pouvoir d'agir et de réfléchir des jeunes en matière de sexualité (ÉSPAR)¹⁹. Les écoles secondaires de la Commission scolaire de la Capitale qui sont situées sur le territoire du Centre-ville de Québec offriront ce programme dans les classes à la première cohorte de 2001. Ce programme s'échelonnera sur deux ans et rejoindra les jeunes des secondaires 1 et 2. Le but du programme ÉSPAR est de favoriser le pouvoir d'agir et la réflexion critique des jeunes en matière de sexualité (Pelletier et Guilbert, 2001). De plus, il fera l'objet d'une évaluation d'implantation par une étude de cas, qui sera effectuée par Francine Dufort, grâce à une subvention accordée par le CQRS. (Dufort, en cours)

Certains programmes ont été élaborés pour des jeunes ayant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Mentionnons, entre autres, le programme « Mon bien-être sexuel et celui de l'autre » (Baillargeon et Séguin, 1999). Celui-ci s'adresse aux jeunes de niveau secondaire ayant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage, et vise le « développement

¹⁹ Ce programme est en voie d'implantation dans certaines écoles. Ainsi, quelques modifications risquent d'être apportées.

d'habitudes saines et responsables relatives aux choix en matière de santé sexuelle »²⁰. Il a également fait l'objet d'une évaluation démontrant son efficacité (Otis, Baillargeon, Côté, Vermette, Fournier, Séguin, Veilleux, Rousseau, Burelle, Audet, Godin et Fortin, 1999).

Le Programme d'intervention sur la sexualité et la prévention des MTS-Sida pour les jeunes du CRIDA s'adresse également aux jeunes ayant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Il vise à amener les participantes et participants à 1- développer des connaissances appropriées sur le sida, les MTS et leurs modes de transmission, 2- amorcer ou poursuivre leur réflexion sur la sexualité et les pratiques sexuelles sécuritaires, 3- prendre conscience de leurs responsabilités personnelles face à leurs comportements sexuels et à la prévention du sida et des autres MTS, 4- développer des habiletés de communication avec leur partenaire sexuel-le en ce qui a trait à la sexualité, 5- augmenter leurs habiletés de communication avec le ou la partenaire en ce qui a trait à l'adoption de pratiques sexuelles sécuritaires, 6- augmenter leur motivation à adopter ou maintenir des pratiques sexuelles sécuritaires pour la prévention du sida et des MTS et 7- adopter ou maintenir des pratiques sexuelles sécuritaires pour la prévention du sida et des MTS. Il a également fait l'objet d'une évaluation formelle (Godin, Alary, Otis, Fortin, Mâsse, 1998).

Il existe différents autres programmes d'éducation sexuelle adressés aux adolescents. À ce sujet, il est possible de consulter des répertoires de programmes d'éducation sexuelle afin de sélectionner ceux qui proposent des activités reliées aux éléments relationnels et émotionnels de la sexualité (Lafontaine, 2000; Pinel, 1999).

Bref, il existe différents programmes d'éducation sexuelle au Québec. Par contre, ce ne sont pas tous les programmes qui intègrent les éléments relationnels et émotionnels de la sexualité, qui visent à responsabiliser les adolescents en matière de sexualité et qui promeuvent des relations égalitaires entre les sexes. De plus, ce ne sont pas tous les programmes d'éducation sexuelle qui ont fait l'objet d'une évaluation formelle.

²⁰ Otis, J., Baillargeon, L., Côté, R., Vermette, G., Fournier, K., Séguin, S., Veilleux, D., Rousseau, J., Burelle, R., Audet, M.C., Godin, G., Fortin, C. (1999). Mon bien-être sexuel et celui de l'autre. Validation d'un design pédagogique destiné à mettre en œuvre l'approche expérimentale appliquée au bien-être sexuel et à la prévention des MTS et du sida auprès de jeunes en difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Projet subventionné par la RRSSS Chaudière-Appalaches, dans le cadre du programme de subvention en santé publique et par l'équipe de recherche CQRS, p. 13.

- ♦ **Identifier les moyens à envisager pour contrer les diverses formes d'agression sexuelle réalisées par l'entremise du réseau Internet et concevoir un ou des outils pour y mettre fin. (p. 26)**

La Sûreté du Québec s'apprête à produire un outil de prévention de la violence sexuelle perpétrée par l'intermédiaire du réseau Internet. Au moment de l'impression du document, celle-ci évaluait les différentes formes que pourrait prendre l'outil. De plus, il est à noter que la Sûreté du Québec, en collaboration avec les Bureaux de recherche sur le crime organisé, a produit un dépliant informatif visant à sensibiliser les parents aux dangers potentiels que peut présenter Internet pour leur enfant et ce, particulièrement en ce qui a trait à la pédophilie.

L'agression sexuelle par l'intermédiaire du réseau Internet est un phénomène nouveau étant donné le fait que le réseau Internet n'est accessible que depuis quelques années. Ceci peut expliquer le peu de recherches et d'outils de prévention et d'intervention à ce sujet. En fait, à notre connaissance, il n'existe aucun autre projet ou outil québécois de prévention pour contrer cette forme de violence sur le Web. De plus, aucune étude québécoise et canadienne recensée ne porte sur la prévention de la violence sexuelle à travers le réseau Internet.

4.4.1. Priorités de recherche en ce qui a trait à la conception, à l'analyse et à l'évaluation des pratiques préventives en matière d'agression sexuelle.

En regard des informations mentionnées précédemment, nous suggérons que des études québécoises et canadiennes soient menées sur ces sujets.

- ♦ Évaluer les programmes de prévention des agressions sexuelles, destinés aux différentes populations, notamment aux diverses populations vulnérables.²¹

²¹ Selon Hébert et Tremblay (2000), et plusieurs auteurs (Fergusson et Mendelson-Ages, 1988; O'Donohue et al., 1992; Peraino, 1990; Wurtele et Miller-Perrin, 1992), il serait important de prendre en considération les caractéristiques individuelles des participants-es aux programmes de prévention évalués; ceci permettrait d'identifier les caractéristiques des personnes qui bénéficient peu ou pas de ces programmes. Il serait également pertinent d'évaluer l'effet de la préexposition à des notions de prévention formelles et informelles sur les résultats obtenus. (Hébert et Tremblay, 2000)

- ◆ Concevoir et évaluer l'implantation et l'efficacité des programmes d'éducation sexuelle qui promeuvent des rapports égalitaires entre les sexes et qui intègrent les éléments relationnels et émotionnels de la sexualité.
- ◆ Connaître la problématique des agressions sexuelles réalisées par l'entremise du réseau Internet.
- ◆ Concevoir et évaluer des outils pour contrer les diverses formes d'agression sexuelle perpétrées par l'entremise du réseau Internet.

4.5 Analyser et évaluer les services d'aide en matière d'agression sexuelle.

- ◆ **Évaluer l'efficacité des interventions réalisées auprès des victimes d'agression sexuelle. (p.19 et 37)**

Quelques études évaluent les interventions d'aide directe pour les victimes d'agression sexuelle, dont plusieurs sur les femmes (Bautz, 1998; Damant, 1995b; Foa, Echeburua, De Corral, Sarasua et Zurbizarreta, 1996; Foa, Hearst-Ikeda et Perry, 1995; Saxe et Johnson, 1999; Talbot, Houghtalen, Duberstein et Cox, 1999; Westbury et Tutty, 1999) et quelques-unes sur les hommes (Gonsiorek, Bera et LeTourneau, 1994; Guillot, 2000). De plus, certaines interventions d'aide directe font l'objet d'une description (Brodeur, Brunet, Durand, Fortin, Lemay, Pierret et Tassé, 1997; Courtois, 1988; Crowder, 1993 dans Tremblay et Lebeau, 1995; Gagné et Frappier, 1998; Hecquet, 1995; Lambert et Simard, 1997; Nichols, 1992 dans Tremblay et Lebeau, 1995; Tremblay et Lebeau, 1995). Il existe également des revues de littérature abordant l'évaluation du traitement pour les enfants et adolescents (Finkelhor et Berliner, 1995; Resnick, Acierno, Holmes, Dammeyer et Kilpatrick, 2000; Saywitz, Mannarino, Berliner et Cohen, 2000).

Certaines études québécoises et canadiennes évaluent les services d'aide directe offerts aux victimes d'agression sexuelle. Ces études semblent toutefois porter davantage sur des interventions de groupe plutôt que sur des interventions individuelles. Mentionnons également qu'à notre connaissance, aucune étude n'aborde l'évaluation des interventions réalisées auprès de populations spécifiques (personnes ayant des problèmes de santé mentale, appartenant aux minorités culturelles, handicapées, autochtones). De plus, aucune étude québécoise ou canadienne recensée n'évalue *les habiletés des intervenants-es à aborder des questions relatives à la sexualité des victimes et des agresseurs ni l'impact de*

ce degré d'habileté sur les traitements, proposition de recherche formulée par les participants-es des groupes de discussion (p. 19).

♦ **Évaluer les interventions médico-légales et médico-sociales reliées aux agressions sexuelles. (p. 50)**

La trousse médico-légale que nous utilisons au Québec a fait l'objet d'une révision en 1998. Cependant, à notre connaissance, aucune étude n'a évalué cet outil d'intervention.

♦ **Évaluer l'efficacité des interventions réalisées auprès des agresseurs. (p. 20 et 53)**

Différentes études portent sur l'évaluation des interventions auprès des agresseurs. Entre autres, certaines études évaluent l'intervention en fonction du taux de récidive des agresseurs (Becker et Hunter, 1992 dans Proulx et al., 1999b; Davidson, 1984 dans Proulx, 1993; Dwyer, 1997; Furby, Weinrott et Blackshaw, 1989; Hanson, 1997 dans Proulx et al., 1999b; Looman, Abracen, Nicholaichuk, 2000; Marshall, Barbaree, 1988, dans Proulx et al., 1999b; Marshall, et al., 1994 dans Pellerin et al., 1996; Marques, Day, Nelson et West, 1994 dans Pellerin, 1996; McGrath, Hoke et Vojtisek, 1998; Nicholaichuk, Gordon, Gu et Wong, 2000; Procter, 1996; Quinsey, 1983 dans Proulx, 1993; Quinsey, Rice, Harris, 1990 dans Proulx, 1993; Smith et Wolfe, 1988; Turner, Bingham et Andrasik, 2000; Worling et Curwen, 2000). Mentionnons également que l'évaluation des traitements pour agresseurs sexuels porte parfois sur une autre variable que la récidive (O'Donohue et Létourneau, 1993). En outre, d'autres études résument différentes façons d'intervenir auprès des agresseurs sexuels (Brodeur, Brunet, Durand, Fortin, Lemay, Pierret et Tassé, 1997; Eckert, 1998; Finn, 1995; Morenz et Becker, 1995).

Certaines études s'attardent spécifiquement à l'évaluation des traitements pour adolescents ayant commis une agression sexuelle (Eastman, 1997; Hagan, King, Patros, 1994; Hagan, Gust-Brey, 1999; Hird et Morrison, 1996). À ce sujet, Lagueux et Tourigny (1999) présentent et commentent des études visant à évaluer l'efficacité des programmes de traitement pour adolescents agresseurs sexuels à partir des taux de récidive (Becker, 1990; Borduin, Hengelleler, Blaske et Stein, 1990; Burnett et Rathbun, 1993; Bramnnon et Troyer, 1991; Hagan et Cho, 1996; Hagan, King et Patros, 1994; Khan et Chambers, 1991; Kahn et Lafond, 1988; Lab, Shields et Schondel, 1993; Mazur et Michael, 1992; McGarvey et Lenaghan, 1996; Rubinstein, Yeager, Goodstein, Otnow, 1993; Smets et Cebula, 1987). Lagueux et Tourigny (1999) traitent également des études visant à évaluer les effets des programmes de traitement pour adolescents agresseurs sexuels sur la réduction de l'excitation déviante et sur d'autres objectifs cliniques (Becker, Kaplan et Kavoussi, 1988;

Graves, Openshaw et Adams, 1992; Hains, Herman, Baker et Graber, 1986; Hunter et Goodwin, 1992; Hunter et Santos, 1990; Kaplan, Morales et Becker, 1993; Kolko, 1986; Weinrott, Riggan et Frothingham, 1997). De plus, une étude (Lindsay, Olley, Baillie et Smith, 1999) porte sur l'efficacité du traitement pour agresseurs sexuels ayant une déficience intellectuelle, et un document (Santé Canada, 1998) présente des lignes directrices pour intervenir auprès de cette clientèle. Par contre, ce dernier aspect semble peu présent dans la littérature.

Au Québec et au Canada, l'évaluation des traitements pour agression sexuelle semble faire l'objet de plusieurs études. Par contre, il s'avère difficile de comparer les résultats puisque la définition même de récidive diffère d'un auteur à l'autre (Proulx et al., 1999b). En outre, il est important de prendre en considération la durée du suivi, le type de participants, le niveau de risque, les antécédents judiciaires et le type de milieu thérapeutique dans la comparaison des études à ce sujet (Pellerin et al., 1996). Notons également qu'il y a certaines limites méthodologiques dans ces études telles la source d'information pour déterminer s'il y a eu récidive ou non et la durée de l'évaluation (Proulx, 1993).

4.5.1. Priorités de recherche concernant l'analyse et l'évaluation des pratiques curatives en matière d'agression sexuelle.

Les informations mentionnées précédemment nous permettent de prioriser certaines études. Ainsi, il importe de réaliser des études québécoises et canadiennes sur ces différents sujets :

- ♦ Évaluer les interventions individuelles et de groupe réalisées auprès des victimes d'agression sexuelle et ce, dans les différents établissements du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que dans le réseau communautaire.²²
- ♦ Évaluer les interventions réalisées auprès de populations particulièrement vulnérables telles les personnes ayant des problèmes de santé mentale, les personnes appartenant aux minorités culturelles, autochtones, Inuit et les personnes handicapées.

²² De façon plus précise, les participants-es aux groupes de discussion ont mentionné leur intérêt pour que des études soient menées concernant ces sujets : 1- Évaluer les habiletés des intervenants-es à aborder des questions relatives à la sexualité des victimes et des agresseurs, et en vérifier l'impact sur leurs interventions. 2- Comparer l'efficacité des interventions réalisées par des intervenants ayant déjà commis une agression sexuelle à celles des intervenants qui n'en ont jamais commis. 3- Évaluer la pertinence de favoriser comme intervenants-es des gens du même sexe que l'agresseur ou la victime pour réaliser les interventions et en vérifier l'impact sur l'efficacité du traitement ou de la relation d'aide.

4.6 Évaluer l'accessibilité et l'organisation des services en matière d'agression sexuelle

♦ **Identifier les conditions permettant l'amélioration de l'accès aux services d'aide.**

(p. 47)

Campbell et Salem (1999) ont réalisé une étude portant sur les façons dont les services légaux, médicaux et sociaux peuvent être améliorés aux États Unis. Pour ce faire, elles ont interrogé des femmes qui ont été victimes de viol dans le but de connaître leurs idées à ce sujet. De plus, Campbell (1998) a également étudié comment les systèmes légal, médical et social répondent aux besoins en fonction de deux axes : 1- Est-ce que les services sont en relation avec les besoins et les souhaits des victimes d'agression sexuelle ? et 2- Est-ce qu'ils sont rapidement accessibles pour les victimes ?

Le Gouvernement du Québec (2001), dans « Les orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle », offre un aperçu des lacunes de nos systèmes judiciaire, de santé et de services sociaux. Outre ce travail, aucune étude québécoise recensée ne porte sur cette question. De plus, à notre connaissance, très peu de recherches portent sur l'accessibilité et l'organisation des services en milieu rural et pour les personnes handicapées, autochtones et inuit, question de recherche mentionnée par les participants-es (p. 48).

♦ **Identifier les meilleures façons de soutenir les conjoints-es et les enfants des personnes victimes d'agression sexuelle. (p. 41)**

Le Gouvernement du Québec (2001) souligne les besoins des proches des victimes d'agression sexuelle et suggèrent que certains services soient mis en place pour répondre à ceux-ci. Par contre, à notre connaissance, aucune étude québécoise ou canadienne ne porte spécifiquement sur cette question.

- ♦ **Connaître l'état actuel du partenariat et de la concertation intersectorielle en matière d'agression sexuelle et identifier des moyens pour les faciliter. (p. 49)**
- ♦ **Connaître la perception des représentants-es de la justice face à ce qu'ils considèrent être une ressource adéquate pour l'accompagnement judiciaire d'une victime d'agression sexuelle²³. (p. 16)**

Le Gouvernement du Québec, dans ses orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle (2001), présente la concertation intersectorielle et la coordination des services comme une condition de réussite des interventions. Ainsi, ce gouvernement se donne comme objectif d'« assurer la cohérence, la complémentarité et la continuité des services d'aide, de protection et d'encadrement dans le domaine des agressions sexuelles aux niveaux national, régional et local »²⁴. Cependant, à ce jour, aucune étude ne porte spécifiquement sur l'état actuel du partenariat et de la concertation intersectorielle québécoise en matière d'agression sexuelle. L'étude de Hébert et al. (en cours a) apporte tout de même des éléments de réponse puisqu'elle fait ressortir le degré de satisfaction des différents organismes communautaires, institutionnels et gouvernementaux québécois qui œuvrent en matière d'agression sexuelle avec leurs partenaires actuels. Notons également qu'aucune étude québécoise ou canadienne recensée ne s'attarde à la perception qu'ont les représentants-es de la justice des organismes communautaires, ni sur ce qu'ils-elles considèrent être une ressource adéquate pour l'accompagnement judiciaire d'une victime d'agression sexuelle.

Précisons que Rondeau et al. (2000) ont réalisé une étude sur l'état du partenariat québécois en matière de violence conjugale. Cependant, ceci demeure une avenue à explorer en matière d'agression sexuelle.

²³ Certaines intervenantes ont également soulevé la question de la crédibilité des organismes communautaires aux yeux des acteurs du système judiciaire.

²⁴ Gouvernement du Québec. (2001). Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle. Ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec: Bibliothèque nationale du Québec, p. 72.

4.6.1 Priorités de recherche sur l'évaluation de l'accessibilité et l'organisation des services en matière d'agression sexuelle.

Suite aux informations mentionnées précédemment, nous jugeons prioritaire que des études québécoises et canadiennes soient menées sur les aspects suivants :

- ♦ Évaluer l'accessibilité et l'organisation des services, spécifiquement en ce qui a trait aux personnes handicapées, autochtones, Inuit, ou vivant dans les milieux ruraux.
- ♦ Identifier les meilleures façons de soutenir les conjoints-es et les enfants des personnes victimes d'agression sexuelle.
- ♦ Connaître l'état actuel du partenariat et de la concertation intersectorielle en matière d'agression sexuelle et identifier des moyens pour les faciliter.

4.7 Évaluer les coûts économiques et sociaux des agressions sexuelles

- ♦ **Identifier la nature et l'importance des coûts économiques et sociaux des agressions sexuelles. (p. 55)**

Très peu d'études ont été réalisées sur les coûts générés par la violence envers les femmes et les enfants. Au Canada, Greaves et ses collaboratrices (1995) ont exploré cette question en considérant les coûts associés aux agressions sexuelles, à la violence dans les relations intimes, à l'inceste et à l'abus sexuel dans plusieurs domaines de politiques gouvernementales : services sociaux et éducation; justice criminelle; travail/emploi; services de santé et médicaux. De plus, mentionnons les études de Leidig (1992) et de Bohmer et Parrot, (1993 dans Black, Weisz, Coats et Patterson, 2000) qui soulignent certains impacts de la violence sexuelle sur le travail et les études de la victime et de ses proches. Toutefois, les données ne sont pas disponibles pour le Québec.

4.7.1. Priorités de recherche en ce qui a trait à l'évaluation des coûts économiques et sociaux des agressions sexuelles.

En regard des échanges survenus dans les groupes de discussion, il serait pertinent de poursuivre des études sur le sujet suivant :

- ◆ Identifier la nature et l'importance des coûts économiques et sociaux des agressions sexuelles.

4.8 Principales propositions de formation

À travers les discussions réalisées lors des groupes focus, des participants-es ont rappelé l'importance de sensibiliser la population et de former davantage les intervenants-es qui travaillent auprès des victimes d'agression sexuelle. Voici donc les propositions de sensibilisation et de formation qu'ils-elles ont formulées.

- ◆ **Sensibiliser l'ensemble de la population à la problématique des agressions sexuelles. (p. 21)**

Différents organismes communautaires québécois sensibilisent l'ensemble de la population aux agressions sexuelles. À titre d'exemple, la recherche menée par Hébert et al. (en cours a) rapporte que 72 % des organismes interrogés qui mentionnaient réaliser des interventions de type action sociale, rapportaient faire de la sensibilisation de masse en matière d'agression sexuelle. Par contre, il y aurait lieu de faire encore plus de sensibilisation à la problématique des agressions sexuelles afin de diminuer les mythes, d'aider les gens à identifier les situations d'agression sexuelle et de soutenir adéquatement les personnes qui en sont victimes.

- ◆ **Sensibiliser les intervenants-es sur les diverses stratégies d'adaptation (coping) utilisées par les victimes pour survivre. (p. 37)**

Certains articles visent à sensibiliser les lecteurs aux mécanismes d'adaptation (coping) développés par les victimes d'agression sexuelle pour surmonter les difficultés entraînées par la violence qu'elles ont subie. À titre d'exemple, Butterfield, Panzer et Forneris (1999)

ont écrit un article dans le but de fournir des informations au personnel des urgences psychiatriques afin que celui-ci développe une meilleure compréhension des femmes qui ont vécu de la violence sexuelle ou physique. L'un des aspects abordés dans cet article porte sur les mécanismes d'adaptation (coping) utilisés par ces femmes. Par contre, à notre connaissance, il n'existe pas d'outils québécois ou canadiens de sensibilisation aux mécanismes d'adaptation (coping) utilisés par les personnes victimes de violence sexuelle pour survivre.

- ♦ **Concevoir des outils de formation pour les divers-ses professionnels-les qui interviennent auprès des victimes, dont ceux et celles des secteurs de la santé, de la justice, des services sociaux, de l'éducation, de la sécurité publique, etc., dans le but de pallier aux lacunes de leur formation. (p. 21 et 45)²⁵**
- ♦ **Concevoir des outils de formation et de sensibilisation en matière de sexualité pour les divers-es intervenants-es, axés entre autres sur la façon d'aborder les sujets reliés à la sexualité avec la victime et l'agresseur et sur les attitudes facilitantes pour leur venir en aide dans cette sphère de leur vie. (p. 19 et 45)**

Quelques formations québécoises ont été mises sur pied pour outiller les intervenants-es en ce qui a trait aux agressions sexuelles. Bien que la liste des formations disponibles ne soit pas exhaustive, mentionnons quelques exemples de formations. Nous tenons toutefois à préciser que nous ne sommes pas en mesure de déterminer si celles-ci répondent adéquatement aux besoins des intervenants-es étant donné que la majorité de ces formations n'ont pas été évaluées.

Tout d'abord, l'organisme Trêve pour elles, membre du Regroupement des CALACS, offre une formation aux intervenantes et militantes. Celle-ci vise à amener les participantes à s'approprier le matériel et les outils d'intervention utilisés par l'organisme. La formation a également pour objectif d'amener les participantes à partager leur expertise, leurs outils d'intervention et leurs réflexions au sujet de la créativité en intervention.

De plus, les trois tables de concertation en matière de violence faite aux femmes de la région de Montréal²⁶ ont conçu une formation intitulée « Sensibilisation, formation et soutien des intervenantes et intervenants des divers milieux ». Celle-ci s'attarde à trois problématiques :

²⁵ Ces outils pourraient viser à les amener à identifier leurs croyances reliées à l'agression sexuelle, à identifier les mythes véhiculés socialement face à cette problématique et à uniformiser la définition d'une agression sexuelle entre les divers intervenants.

²⁶ Comité d'action femmes et sécurité urbaine (CAFSU), Table de concertation en matière d'agressions à caractère sexuel-Région de Montréal, et Table de concertation en violence conjugale du territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

les agressions sexuelles, la sécurité des femmes en milieu urbain et la violence conjugale. Ces trois formations visent à outiller les intervenants-es (intervenants-es des groupes communautaires, du réseau de santé et des services sociaux, du système judiciaires, etc.) à la réalité multiculturelle. Plus spécifiquement, leurs objectifs généraux sont 1- Permettre aux intervenants-es de se sensibiliser aux besoins des femmes des communautés ethnoculturelles qui vivent de la violence conjugale, des agressions à caractère sexuel ou de l'insécurité en milieu urbain, 2- Mieux connaître les réalités interculturelles au Québec et les défis qu'elles posent au plan de l'intervention en violence faite aux femmes, 3- Améliorer ses habiletés à intervenir dans un contexte interculturel et 4- Favoriser l'adaptation des services (Ampleman et Demczuk, 2001). Un outil pédagogique est remis lors de la formation. De plus, il est possible de consulter les actes de ce séminaire²⁷.

Différents CALACS offrent également des formations aux intervenants-es (médecins, infirmières, etc.) qui dispensent le service d'urgence relié à la trousse médico-légale et médico-sociale. De plus, le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (2001a), quant à lui, a conçu des outils de formation destinés aux intervenants-es qui œuvrent en matière d'agression sexuelle. Ainsi, un guide d'intervention médico-sociale pour les victimes d'agression sexuelle a été réalisé. Ce guide, s'adressant aux intervenants-es qui dispensent ce service, présente à la fois le protocole d'intervention médico-social, la problématique des agressions sexuelles et des informations concernant le système judiciaire et social. En outre, la dernière section du guide offre des lignes directrices pour intervenir adéquatement lors des examens médico-légaux et médico-sociaux.

Le ministère de la Santé et des Services Sociaux (2001b) s'affaire également à concevoir une formation divisée en deux sessions. La première session de formation s'adresse aux intervenants-es de l'équipe médico-sociale de chaque centre désigné de la région, aux membres du comité intersectoriel sur l'organisation des services de la région et à toute autre personne dont la présence est jugée pertinente (infirmiers-ères, médecins, intervenants-es psychosociaux-ales, intervenants-es de CALACS et de CAVAC, chefs d'équipe à la DPJ, policiers, substituts du procureur général, etc.). La deuxième session de formation, quant à elle, est destinée essentiellement à l'équipe médico-sociale de chaque centre désigné de la région. Ces deux sessions de formation visent trois objectifs : 1- Promouvoir une vision commune des services médico-sociaux à offrir aux victimes d'agression sexuelle qui soit de nature à favoriser la collaboration et la concertation entre les intervenants-es concernés, 2- Mobiliser les intervenants-es qui offrent des services aux victimes d'agression sexuelle, notamment celles et ceux qui font de l'intervention médico-sociale dans les centres désignés, autour d'objectifs communs, pertinents et cohérents, et 3- Susciter l'appropriation de la trousse médico-sociale sans prélèvements médico-légaux et la trousse médico-légale par les intervenants-es qui effectuent des interventions médico-sociales auprès des victimes

²⁷ Ce document est distribué par Relais-Femmes, de Montréal.

d'agression sexuelle dans les centres désignés (Ministère de la santé et des services sociaux, 2001b).

En outre, deux universités québécoises dispensent des formations en matière de violence. L'Université Laval offre un certificat en études sur la violence dont les objectifs sont : 1- Réfléchir sur sa pratique à la lumière des connaissances actuelles, avec la contribution de professeurs spécialistes du domaine et des membres du groupe classe et 2- Cerner son rôle dans la prévention et l'intervention en situation de violence. De plus, elle offre également un microprogramme en abus sexuel. Celui-ci vise à 1- Connaître le développement, les manifestations psychopathologiques et le type de sexualité chez les abuseurs sexuels, 2- Comprendre la dynamique des déviants sexuels adultes, les méthodes d'évaluation et d'intervention, 3- Connaître la dynamique des abuseurs mineurs et savoir détecter chez l'adolescent les manifestations des troubles de comportement sexuel, 4- Acquérir une connaissance adéquate des principes de base et de la philosophie du système sociojudiciaire entourant les abus sexuels et 5- Acquérir des connaissances appropriées sur l'impact des abus sexuels sur les victimes.²⁸

L'Université de Montréal, quant à elle, offre un certificat destiné aux intervenants-es du réseau de la santé et des services sociaux, de la justice et des réseaux communautaires. Intitulée « Certificat en violence, victimes et société », cette formation multidisciplinaire vise à permettre à l'étudiant-e de 1- Comprendre différentes formes de violence (individuelle ou collective) et de saisir leurs liens avec certains problèmes de société; 2- Connaître les apports de certaines disciplines à la définition, la compréhension et la résolution de phénomènes de violence; 3- Connaître l'apport de différentes disciplines dans la prise en charge des impacts de la violence sur les victimes et leurs proches; 4- Apprendre un langage commun favorisant la complémentarité des interventions, 5- Se sensibiliser à certaines pratiques de dépistage, de prévention et de résolution de problèmes, tant chez les infracteurs que chez les victimes; 6- Se sensibiliser aux dimensions sociales et institutionnelles qui peuvent être productrices de violence et 7- Se sensibiliser aux dimensions éthiques de l'intervention à travers la connaissance de soi et de son propre rapport à la violence et acquérir une distance critique²⁹.

Il existe également des formations destinées aux membres du personnel scolaire. La Coordination de la condition féminine du ministère de l'Éducation du Québec offre différentes formations de perfectionnement au personnel scolaire de niveaux primaire et secondaire. Certaines d'entre elles abordent la problématique de la violence. Mentionnons, tout d'abord, la session intitulée « La violence et le sexisme dans les vidéoclips. Du sexisme « ordinaire » à la banalisation de la violence sexuelle ». Cette session vise à sensibiliser le

²⁸ Pour plus d'information, vous pouvez visiter le site Internet de l'Université Laval à l'adresse suivante : (www.ulaval.ca)

²⁹ Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet de l'université de Montréal à l'adresse suivante : www.umontreal.ca

personnel scolaire à la nécessité d'amener les jeunes à prendre conscience du contenu violent et sexiste des vidéoclips et à développer leur sens critique à l'égard de ces messages. La session « Pourquoi penses-tu oui, quand je dis non ? Le harcèlement sexiste et le harcèlement sexuel chez les élèves », quant à elle, a pour objectif de préparer le personnel scolaire à intervenir efficacement auprès des élèves en matière de harcèlement sexiste et de harcèlement sexuel. Une autre formation, « VIRAJ. Prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes », a pour objectif de sensibiliser le personnel en milieu scolaire à la nécessité d'intervenir dans le domaine de la violence dans les relations amoureuses des jeunes. En outre, la session « Vers qui ? Vers quoi ? Rapports égalitaires et pacifiques chez les jeunes » vise à susciter des réflexions, des échanges d'idées et des changements d'attitudes afin de favoriser la pleine participation de chacun à l'accroissement de l'égalité des chances entre les filles et les garçons. Enfin, la session « Sensibilisation aux agressions sexuelles chez les jeunes » vise à sensibiliser le personnel scolaire aux agressions sexuelles chez les jeunes et à donner à celui-ci les moyens d'intervenir plus efficacement. (site Internet du ministère de l'Éducation)³⁰. Notons aussi que les organismes ESPACE dispensent des ateliers de prévention des abus faits aux enfants pour les membres du personnel scolaire. Lors de cet atelier, l'accent est mis sur la prévention et l'identification des situations possibles de violence (Regroupement régional des équipes ESPACE au Québec).

Par contre, les divers-es professionnels-les qui interviennent auprès des victimes bénéficient de peu de formations ayant pour objet de les aider à identifier leurs croyances sur les agressions sexuelles et à identifier les mythes véhiculés socialement face à cette problématique. Ce manque d'outils de formation rend également compliquée la tâche d'adhérer à une définition de l'agression sexuelle plus uniforme entre les intervenants-es. De plus, à notre connaissance, aucune formation ne vise à outiller ces derniers-ères afin qu'ils-elles puissent intervenir adéquatement et diminuer leurs malaises lors des interventions en lien avec la sexualité. Bref, peu de recherches portent sur les besoins de formation des personnes qui œuvrent en matière d'agression sexuelle et il existe encore peu de formations qui leur sont offertes visant à les soutenir dans leurs interventions.

³⁰ Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du Ministère de l'Éducation du Québec à l'adresse suivante : www.meq.gouv.qc.ca/cond-fem

4.8.1 Priorités de formation en matière d'agression sexuelle.

Les besoins de formation mentionnés par les participants-es nous semblent tous prioritaires étant donné le peu de formations qui leur sont offertes. Ainsi, il serait donc important de concevoir des outils de formation sur ces aspects.

- ◆ Sensibiliser l'ensemble de la population à la problématique des agressions sexuelles.
- ◆ Sensibiliser les intervenants-es sur les diverses stratégies d'adaptation (coping) utilisées par les victimes pour se rétablir.
- ◆ Concevoir des outils de formation pour les divers-es professionnels-les qui interviennent auprès des victimes, dont ceux et celles des secteurs de la santé, de la justice, des services sociaux, de l'éducation, de la sécurité publique, dans le but de pallier aux lacunes de leur formation.³¹
- ◆ Concevoir des outils de formation et de sensibilisation en matière de sexualité axés, entre autres, sur la façon d'aborder les sujets reliés à la sexualité avec la victime et l'agresseur et sur les attitudes facilitantes pour leur venir en aide dans cette sphère de leur vie.

³¹ Ces outils pourraient viser à les amener à identifier leurs croyances reliées à l'agression sexuelle, à identifier les mythes véhiculés socialement face à cette problématique et à uniformiser la définition d'une agression sexuelle entre les divers intervenants.

CONCLUSION

En résumé, les participants-es aux groupes de discussion ont souligné différentes propositions de recherche pertinentes à explorer. Le survol succinct de la littérature permet de prendre conscience que plusieurs sujets de recherche demeurent à approfondir. Certaines propositions de recherche mentionnées par les participants-es aux groupes de discussion ne font l'objet d'aucune étude. Par ailleurs, d'autres propositions de recherche soulignées par les participants-es ont déjà été étudiées à l'extérieur du Canada. Il serait tout de même pertinent que des études québécoises et canadiennes soient réalisées sur ces aspects, étant donné la culture et l'organisation spécifiques des systèmes de santé, des services sociaux et judiciaires québécois et canadiens.

Certaines sous-populations québécoises et canadiennes ayant des réalités particulières, comme les femmes handicapées, Inuit, de minorités culturelles et des milieux ruraux, semblent les parents pauvres des recherches en matière d'agression sexuelle. En outre, l'aperçu de la littérature présenté précédemment laisse transparaître que peu d'études sont réalisées en tenant compte des abus sexuels pouvant avoir été commis sur des enfants de sexe masculin. Malgré le fait que les études dévoilent des chiffres de prévalence moins élevés chez les garçons que chez les filles, il serait tout de même pertinent d'approfondir davantage notre connaissance de la problématique des agressions sexuelles perpétrées envers les garçons. Il en est de même en ce qui a trait à la recherche auprès des populations particulières.

Il est également à noter que certaines des questions de recherche mentionnées par les participants-es lors des groupes de discussion ont déjà été abordées dans des études récentes. Il est donc possible de se questionner sur l'accessibilité de ces recherches pour les intervenants-es, sur le temps alloué par les employeurs pour les consulter, et peut-être même sur leur intérêt à en prendre connaissance. Somme toute, il semble évident que le domaine de la recherche doive se rapprocher davantage de celui de l'intervention et, inversement, que les intervenants-es aient la possibilité et l'intérêt de se référer plus aisément et de façon plus fréquente aux recherches et ce, dans le but de bonifier leurs interventions. Ces interactions réciproques entre le savoir d'expérience et le savoir théorique peuvent être facilitées par l'utilisation de divers moyens. À titre d'exemple, la participation de chercheurs-res et d'intervenants-es aux colloques de divers regroupements, associations et ordres professionnels permettrait le partage des connaissances acquises tant dans les projets de recherche que dans l'expérience sur le terrain. Il importe également de rendre accessibles les résultats des études aux intervenants de divers milieux. Ainsi, certains moyens de diffusion des informations pourraient être mis sur pied et adaptés aux besoins des intervenants-es.

L'utilisation d'un site Internet pour diffuser les résultats et la collaboration aux bulletins et journaux publiés par les milieux d'intervention ne sont que des moyens parmi tant d'autres pour atteindre cet objectif.

Dans le même ordre d'idées, il importe de sensibiliser davantage la population à la problématique des agressions sexuelles et de répondre adéquatement aux besoins de formation des intervenants-es œuvrant dans ce domaine, leur offrant ainsi un soutien dans leurs interventions.

Bref, il semble donc que la problématique des agressions sexuelles gagne à être explorée sous différents aspects puisque plusieurs des interrogations soulevées par les participants-es aux groupes de discussion demeurent sans réponse de la part de la littérature québécoise et canadienne.

RÉFÉRENCES

Abel, K., et Buszewick, M. (Eds.). (1996). Planning community mental health services for women: A multiprofessional handbook. (pp. 160-175). London, England UK: Routledge.

Allan, M.C. (1998). Predicting high risk sexual behavior and condom use in young Ontario women. Dissertation Abstracts International Section A :Humanities and Social Sciences, 59(2-A) : 0414

Ampleman, G., et Demczuk, I. (2001). La violence à caractère sexuel : Intervenir dans un contexte interculturel. Guide du participant et de la participante. Pour la formation intersectorielle du projet « Sensibilisation, formation et soutien aux intervenantes et intervenants des divers milieux ». Table de concertation en matière de violence conjugale du territoire de la communauté urbaine de Montréal, Comité d'action femmes et sécurité urbaine, Table de concertation en matière d'agressions à caractère sexuel- région de Montréal.

Anderson, K.B., Cooper, H., et Okamura, L. (1997). Individual differences and attitudes toward rape: A meta-analytic review. Personality and Social Psychology Bulletin, 23(3), 295-315.

Anderson, L., Stoelb, M. P., Duggan, P., Hieger, B., Kling, K., et Payne, J. P.. (1998). The effectiveness of two types of rape prevention programs in changing the rape-supportive attitudes of college students. Journal of College Student Development, 39(2), 131-142.

Association canadienne des centres contre le viol (ACCV). (en cours). Projets liens. www.casac.ca

Association Québécoise Plaidoyer-Victimes (1992). Guide d'intervention auprès des victimes d'actes criminels. Montréal. Association québécoise Plaidoyer-Victimes Inc.

Aubut, J. (Ed.). (1993). Les agresseurs sexuels. Théorie, évaluation et traitement. Montréal: Éditions de la Chenelière. Paris: Maloine.

Backman, E. L., et Backman, L. R. (1997). Sexual harassment and rape: A view from higher education. Dans Levant R. F. et G. R. Brooks (Eds.), Men and sex: New psychological perspectives. (pp. 133-155). New-York, NY: John Wiley et Sons, Inc.

Bagley, C., et Ramsey, R. (1986). Sexual abuse in childhood: Psychological outcomes and implications for social work practice. Journal of Social Work and Human Sexuality, 4, 33-47.

Bagley, C., Wood, M., et Young, L. (1994). Victim to abuser. Mental health and behavioral sequels of child sexual abuse in a community survey of young adult males. Child Abuse and Neglect, 18, 683-697.

Baillargeon, L., et Séguin, S. (1999). Mon bien-être sexuel et celui de l'autre. Programme. Sainte-Marie: Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux Chaudière-Appalaches. Montréal: CQRS.

Barak, A., Fisher, W.A., Belfry, S., et Lashambe, D.R. (1999). Sex, guys, and cyberspace: Effects of Internet pornography and individual differences on men's attitudes toward women. Journal of Psychology and Human Sexuality, 11(1), 63-91.

Bauserman, R., Rind, B. (1997). Psychological correlates of male child and adolescent sexual experiences with adults : A review of the nonclinical literature. Archives of Sexual Behavior, 26(2), 105-141.

Bautz, G. (1998). The impact of long-term group therapy on adult female survivors of childhood sexual abuse. Dissertation Abstract International Section A: Humanities and Social Sciences, 59(6-A), 1918.

Beitchman, J.H., Zucker, K.J., Hood, J.E., Da Costa, G.A., et al. (1992a). A review of the short-term effects of child sexual abuse. Child Abuse and Neglect, 15(4), 537-556.

Beitchman, J.H., Zucker, K.J., Hood, J.E., Da Costa, G.A., Akman, D., et Cassavia, E. (1992b). A review of long-term effects of child sexual abuse. Child Abuse and Neglect, 16(1), 101-118.

Berg, D. R., Lonsway, K. A., et Fitzgerald, L-F. (1999). Rape prevention education for men: The effectiveness of empathy-induction techniques. Journal of College Student Development, 40(3), 219-234.

Bergen, R.K. (1995). Surviving wife rape: How women define and cope with the violence. Violence Against Women, 1(2), 117-138.

Bernhard, L.A. (2000). Physical and sexual violence experiences by lesbian and heterosexual women. Violence Against Women, 6(1), 68-79.

Besserer, S., et Trainor, C. (1999). La victimisation criminelle au Canada. Juristat: Bulletin de service, Ottawa : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique.

Betz, W.L. (1998). Mediators of long-term consequences of childhood maltreatment in a clinical sample. Dissertation Abstracts International: Section B: The Sciences and Engineering, 58(9-B), 5106.

Billet, V., et Modin, M. (1999). J'AVISE Jeunes en action contre la violence sexuelle, Bilan des 32 premiers mois d'activité du programme de prévention. CALACS de Châteauguay.

Black, B., Weisz, A., Coats, S., et Patterson, D. (2000). Evaluating a psychoeducational sexual assault prevention program incorporating theatrical presentation, peer education, and social work. Research on Social Work Practice, 10(5), 586-606.

Bolton, M., Morris, L.A., et MacEachron, A.-E. (1989). Males at risk : The other side of child sexual abuse. Thousand Oaks, CA, US: Sage publications, Inc..

Bondurant, B., et Donat, P.L.N. (1999). Perceptions of women's sexual interest and acquaintance rape: The role of sexual overperception and affective attitudes. Psychology of Women Quarterly, 23(4), 691-705.

Boney-McCoy, S., et Finkelhor, D. (1996). Is youth victimization related to trauma symptoms and depression after controlling for prior symptoms and family relationships? A longitudinal, prospective study. Journal of Consulting Psychology, 64(6), 1406-1416.

Bourque, L.B. (date inconnue). Defining Rape. NC: Duke U Press.

Bramblett, R., Jr. (1998). A qualitative study of family dynamics and coping resources among adult male survivors of childhood sexual abuse. Dissertation Abstracts International Section A: Humanities and Social Sciences, 59(5-A), 1787.

Breitenbecher, K.H., Scarce, M. (1999). A longitudinal evaluation of the effectiveness of a sexual assault education program. Journal of Interpersonal Violence, 14(5), 459-478.

- Brickman, J., et Brière, J. (1984). Incidence of rape and sexual assault in a urban canadian population. International Journal of Women Studies, 7(3), 195-206.
- Briere, J. (1992). Methodological issues in the study of sexual abuse effects. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 60, 196-203.
- Brillon, P., et Marchand, A. (1997). Survivre à une agression sexuelle: symptomatologie post-traumatique et dépressive. Revue québécoise de psychologie, 18(3), 125-146.
- Brodeur, J., Brunet, M., Durand, Y., Fortin, M., Lemay, J., Pierret, L., Tassé, D. (1997). Thérapie de groupe auprès de clientèles vivant une situation d'inceste ou d'abus sexuel. Revue québécoise de psychologie, 18(3), 229-245.
- Burge, S.K. (1988). Post-traumatic stress disorder in victims of rape. Journal of Traumatic Stress, 1(2), 193-210.
- Burt, M.R. (1998). Rape Myths. Dans M.E. Odem et J. Clay-Warner (Eds.), Confronting rape and sexual assault. Worlds of Women, 3., (pp. 129-144). Wilington, DE., USA: SR Books/Scholarly Resources Inc.
- Butterfield, M.I., Panzer, P.G., et Forneris, C.A. (1999). Victimization of women and its impact on assessment and treatment in the psychiatric emergency setting. Psychiatric Clinic of North America, 22(4), 875 +.
- Calhoun, K.S., Bernat, J.A., Clum, G.A., et Frame, C.L. (1997). Sexual coercion and attraction to sexual aggression in a community sample of young men. Journal of Interpersonal Violence, 12(3), 392-406.
- Campbell, J.C., et Soeken, L. (1999). Forced sex and intimate partner violence: Effects on women's risk and women's health. Violence Against Women, 5(9), 1017-1035.
- Campbell, R. (1998). The community response to rape : Victims' experiences with the legal, medical, and mental health systems. American Journal of Community Psychology, 26, 355-379.
- Campbell, R., et Johnson, C.R. (1997). Police officers' perceptions of rape: Is there consistency between state law and individual beliefs? Journal of Interpersonal Violence, 12(2), 255-274.
- Campbell, R., et Salem, D.A. (1999). Concept mapping as feminist research method. Examining the community Response to rape. Psychology of Women Quarterly, 23, 65-89.
- Campbell, R., Self, T., Barnes, H.E., Ahrens, C. E., Wasco, S.M., et Zaragoza-Diesfeld, Y. (1999). Community services for rape survivors: Enhancing psychological well-being or increasing trauma ? Journal of Consulting and Clinical Psychology, 67(6), 847-858.
- Caron, S.L., et Carter, D.B. (1997). The relationships among sex role orientation, egalitarianism, attitudes toward sexuality, and attitudes toward violence against women. Journal of Social Psychology, 137(5), 568-587.
- Centre canadien de la statistique juridique. (2001). La violence familiale au Canada : Un profil statistique. Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, Ottawa, Ontario.
- Chalk, R. et King, P. (1998). Violence in families : Assessing prevention and treatment programs. Committee on the Assessment of Family Violence Interventions. Washington (D.C.) : National Academy Press.

Coffey, P., Leitenberg, H., Henning, K., Bennet, R.T., et Jankowski, M.K. (1996). Dating violence: The association between methods of coping and women's psychological adjustment. Violence and Victims, 11(3), 227-238.

Comité canadien sur la violence faite aux femmes. (1993). Un nouvel horizon: Éliminer la violence. Atteindre l'égalité. Rapport final. Ottawa: Ministre des approvisionnement et Service Canada.

Coordination à la condition féminine. Site internet regroupant différentes formations de perfectionnement du personnel scolaire. : www.meq.gouv.qc.ca/cond-fem

Courtois, C. A. (1988). Healing the Incest Wound. New York, W. Norton et Compagny.

Croteau, P., Hébert, M., et Lavoie, F. (1998). L'évaluation des programmes de prévention des abus sexuels au préscolaire. Revue sexologique, 6(2), 9-32.

Craissati, J. (2001). Attrition in a community treatment program for child sexual abusers. Journal of Interpersonal Violence, 16(3), 205-221.

Cyr, M., Wright, J., Toupin, J., et Oxman-Martinez, J. (2001). Les facteurs influençant le soutien des mères dont les enfants sont agressés sexuellement. Rapport de recherche déposé au CQRS.

Dallager, C., et Rosen, L.-A.. (1993). Effects of a human sexuality course on attitudes toward rape and violence. Journal of Sex Education and Therapy, 19(3), 193-99.

Damant, D. (1993). La dynamique traumatisante des abus sexuels et leurs conséquences à long terme. Service social, 42 (2), 51-61.

Damant, D. (1995a). L'abandon de l'intervention de groupe par des femmes adultes agressées sexuellement pendant l'enfance. Intervention, 101, 49-56.

Damant, D. (1995b). Effets de deux programmes d'intervention pour les femmes adultes agressées sexuellement pendant l'enfance. Thèse de doctorat. Université Laval.

Dekeseredy, W. S., et Kelly, K. (1993). The incidence and the prevalence of woman abuse in Canada university and college dating relationships. Canadian Journal of Sociology, 25, 19-27.

Dhaliwal, G.K., Gauzas, L., Antonowicz, D.H., et Ross, R.R. (1996). Adult male survivors of childhood sexual abuse : Prevalence, abuse, characteristics, and long-term effects. Clinical Psychology Review, 16(7), 619-639.

Doherty, K., et Anderson, I. (1998). Perpetuating rape-supportive culture: Talking about rape. Psychologist, 11(12), 583-587.

Doljanac, R.F., et Zimmerman, M.A. (1998). Psychosocial factors and high-risk sexual behavior : Race differences among urban adolescents. Journal of Behavioral Medicine, 21(5), 451-467.

Donnerstein, E., et Linz, D. (1998). Mass media, sexual violence, and male viewers. Dans M. E. Odem et J. Clay-Warner (Eds.), Confronting rape and sexual assault. Worlds of Women (no. 3)(181-198). Wilmington, DE, USA: SR Books/ Scholarly Resources Inc.

Dorais, M. (1996). The Coping of Boys Who Are Victims of Sexual Abuse. Social Worker / Travailleur social, 64(3), 75-88.

Dorais, M. (1997). Ça arrive aussi aux garçons. Montréal. VLB Éditeur.

Draucker, C. B., Madsen, C. (1999). Women dwelling with violence. Journal of Nursing Scholarship, 31(4), 327-332.

Dufort, F. (en cours). Évaluation d'un programme d'éducation sexuelle dans les écoles secondaires de Québec-Centre. Subvention de recherche du CQRS, concours automne 2000.

Dwyer, S.M. (1997). Treatment outcomes study : Seventen years after sexual offender treatment. Sexual Abuse : Journal of Research and Treatment, 9(2), 149-160.

Eastman, B.J. (1997). An investigation of the efficacy of adolescent sex offender treatment. Dissertation Abstracts International A : The Humanities and Social, 58(5), 1918A.

Eckert, S. (1998). Counseling sexual abusers. Dans L.L. Palmatier (ed.), Crisis counselling for a quality school community : Applying Wm. Glasser's choice theory. (pp. 227-268), Philadelphia, PA, US :Accelerated Development, Inc

Emmers-Sommer, T.M., et Allen, M. (1999). Variables related to sexual coercion: A path model. Journal of Social and Personal Relationships, 16(5), 659-678.

Regroupement régional des équipes ESPACE au Québec. Espace. Programme de prévention des abus commis envers les enfants. Dépliant promotionnel du Regroupement régional des équipes ESPACE et de l'organisme ESPACE pour les Droits des Enfants de la Région de Québec.

Fassel, M. (1994). Disclosure of medical and therapeutic records in sexual assault trials: The implications for women's equality. Communication non publiée présentée au Congrès du Canadian Institute, avril 1994.

Feldhaus, K.M., Hourry, D., et Kaminsky, R. (2000). Lifetime sexual assault prevalence rates and reporting practices in an emergency department population. Annals of Emergency Medicine, 36(1), 23-27.

Feldman-Summer, S., et Norris, V. (1984). Differences between rape victims who report and those who do not report to a public agency. Journal of Applied Social Psychology, 14, 562-573.

Fergusson, D.M., Horwood, L.J. et Lynskey, M.T. (1997). Childhood sexual abuse, adolescent sexual behaviors and sexual revictimization. Child Abuse and Neglect, 21(8), 789-803.

Fernet, M., Otis, J., et Pilote, F. (1998). Facteurs démographiques et psychosociaux associés à la violence sexuelle par des jeunes québécois de niveau secondaire. Revue sexologique, 6(2), 95-117.

Finkelhor, D. (1994a). Current information on the scope and nature of child sexual abuse. Future of Children, 4(2), 31-53.

Finkelhor, D. (1994b). The international epidemiology of child sexual abuse. Child Abuse and Neglect, 18, 409-417.

Finkelhor, D. (1997). The victimization of children - Developmental victimology . Dans R. C. Davis. (Ed.), Victims of Crime (2th ed.). Thousand Oaks (CA). Sage Publications : 86-107.

Finkelhor, D., et Berliner, L. (1995). Research on the treatment of sexually abused children: A review and recommendations. Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry, 34(11), 1408-1423.

Finkelhor, D., Dziuba-Leatherman, J. (1994). Children as victims of violence: A national survey. Pediatrics: Evanston, 94(4 p.1), 413-420.

Finkelhor, D., Hotaling, G., Lewis, I.A., et Smith, C. (1990). Sexual abuse in a national survey of adult Men and Women : Prevalence, characteristics, and risk factors. Child Abuse and Neglect, 14 (1), 19-23.

Finkelhor, D., Moore, D., Hamby, S., et Straus, M. (1997). Sexually abused children in a national survey of parents: Methodological issues. Child Abuse and Neglect, 21(1), 1-9.

Finkelhor, D., et Strapko, N. (1992). Sexual Abuse prevention education: A review of evaluation studies. Dans D. Willis et E. W. Holden (Eds.), Prevention of child maltreatment: Developmental and ecological perspectives. Wiley series on personality process. (pp. 150-167). New York, NY: John Wiley et Sons.

Finn, P. (1995). Do Sex Offender Treatment Program Work ? Judiciature, 78(5), 250-252.

Firsten, T. (1991). Violence in the lifes of women on pschy wards. Canadian woman Sudies/Les cahiers de la femme, 11(4)..

Fleming, J., Mullen, P.E., Sibthorpe, B., et Blammer, G. (1999). The long-term impact of childhood sexual abuse in australian women. Child Abuse and Neglect, 23(2), 145-159.

Foa, E.B., Echebura, E., De Corral, P., Sarasua, B., et Zubizarreta, I. (1996). Treatment of acute posttraumatic stress disorder in rape victims : An experimental study. Journal of Anxiety Disorders, 10(3), 185-199.

Foa, E.B., Hearst-Ikeda, D., et Perry, K.J. (1995). Evaluation of a Brief Cognitive-Behavioral Program for the Prevention of Chronic PTSD in Recent Assault Victims. Journal of Consulting Clinical Psychology, 63(6), 948-955.

Fonow, M.M., Richardson, L., et Wemmerus, V.A. (1992). Feminist rape education: Does it work ? Gender and Society, 6(1), 108-121.

Ford Torrey, M., Liwag McLamb, M.G., et Foley, L.A. (1998). Perceptions of rape based on sex and sexual orientation of victim. Journal of Social Behavior and Personality, 13(2), 253-262.

Foubert, J. D. (1999). The longitudinal effects of an all-male rape prevention peer education program on the sexually coercive attitudes, behavioral intent, and behavior of fraternity men. Dissertation Abstracts International: Section A: Humanities and Social Sciences, 59(10-A), 3751.

Foubert, J.D. (2000). The longitudinal effects of a rape-prevention program on fraternity men's attitudes, behavioral intent, and behavior. Journal of American College Health, 48(4), 158-163.

Foubert, J.D., et Marriott, K.A. (1997). Effects of a sexual assault peer education program on men's belief in rape myths. Sex-Roles, 36(3-4), 259-268.

Foubert, J.D., et McEwen, M.K. (1998). An all-male rape prevention peer education program: Decreasing fraternity men's behavioral intent to rape. Journal of College Student Development, 39(6), 548-556.

Fromuth, M.E., et Burkhart, B.H. (1989). Long-term psychological correlates of childhood sexual abuse in two samples of college men. Child Abuse and Neglect, 13(4), 533-542.

Friedrich, W.N., Beilke, R., et Urquiza, A.J. (1986). Behavior problems in young sexually abused boys. Journal of Pediatric Psychology, 11(1), 47-57.

Frigault, L.R., Lévy, J.J., Laporte, S., Otis, J., et Labonté, L. (1998). Étude exploratoire sur le harcèlement sexuel parmi des étudiants universitaires de Montréal. Revue sexologique, 6(2), 75-93.

Furby, L., Weinrott, M.R., et Blackshaw, L. (1989). Sex Offender Recidivism : A review. Psychological Bulletin, 105, 3-30.

Gagné, M.H., Lavoie, F., et Hébert, M. (1994). La violence dans les fréquentations chez un groupe d'adolescents et d'adolescentes. Revue sexologique, 2-, 145-169.

Gagné, R., et Frappier, J.-Y. (1998). Adolescentes abusées sexuellement par des tiers: Intervention de première ligne. Revue sexologique, 6(1), 71-87.

Georges, L.K., Winfield, I., et Blazer, D.G. (1992). Sociocultural factors in sexual assault : Comparison of two representative samples of women. Journal of Social Issues, 48(1), 105-125.

Gidycz, C.A., Coble, C.N., Latham, L., et Layman, M.J. (1993). Sexual assault experience in adulthood and prior victimization experiences. Psychology of Women Quarterly, 17(2), 151-168.

Gill, M., et Tutty, L.M. (1999). Male survivor of childhood abuse: A qualitative study and issues for clinical consideration. Journal of Child Sexual Abuse, 7(3), 19-33.

Gillies, R.A. (1999). Providing direct counter arguments to challenge male audiences' attitudes toward rape. Dissertation Abstracts International: Section B: The Sciences and Engineering, 59(7-B), 3690.

Gilmartin, P. (1994). Gender differences in college students' perceptions about rape: The results. Free Inquiry in Creative Sociology, 22(1), 3-12.

Gilmartin-Zena, P. (1989). Attitudes about rape myths: Are women's studies students different ? Free Inquiry in Creative Sociology, 17(1), 65-72.

Godin, G., Alary, M., Otis, J., Fortin, C., et Mâsse, B. (1998). Évaluation d'un programme d'intervention sur la sexualité et la prévention des MTS et du Sida pour les jeunes en Centre de réadaptation (CRIDA). Projet de recherche subventionné par le Conseil québécois de la recherche sociale.

Gomes-Schwartz, B., Horowitz, J.M., Cardarelli, A.P., et Sauzier, M. (1990). The aftermath of child sexual abuse :18 months later. Dans B. Gomes-Schwartz, J.M. Horowitz et A.P. Cardarelli. (Eds.), Child sexual abuse : The initial effects (pp. 132-152). Newbury Park, CA : Sage.

Gold, S.R., Milan, L.D., Mayall, A., Johnson, A.E. (1994). The role of the mediating variables. Journal of Interpersonal Violence, 9(1), 12-26.

Gonsiorek, J.C., Bera, W.H., et Létourneau, D. (1994). Male Sexual Abuse. A triogy of Intervention Strategies. London : Sage Publications.

Gorcey, M.; Santiago, J.M., et McCall-Perez, F. (1986). Psychological consequences for women sexually abused in childhood. Social Psychiatry, 21, 129-133.

Gouvernement du Canada. (1993). Un nouvel horizon : Éliminer la violence-Atteindre l'égalité. Rapport final du Comité canadien sur la violence faite aux femmes. Ottawa. Ministère des Approvisionnement et services.

Gouvernement du Québec. (1986). Guide d'activités. Secondaire. Formation personnelle et sociale. Éducation à la sexualité. Ministère de l'éducation, Bibliothèque national du Québec.

Gouvernement du Québec. (2001). Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle. Ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec: Bibliothèque nationale du Québec.

Greaves, L., Hankivsky, O., et Kingston-Riechers, J.A. (1995). Selected estimates of the costs of violence against women. Centre for Research on Violence Against Women and Children, London, Ontario.

Greene, A.H. (1993). Child sexual abuse: immediate and long-term effects and intervention. Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry, 32(5), 890-902.

Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel. (1995). Les agressions sexuelles: Stop. Québec, Gouvernement du Québec: Bibliothèque nationale du Québec.

Gudjonsson, G.H., et Sigurdsson, J.F. (2000). Differences and similarities between violent offenders and sex offenders. Child Abuse and Neglect, 24(3), 363-372.

Guillot, M.L. (2000). Évaluation des effets d'une intervention de groupe auprès d'hommes agressés sexuellement dans leur enfance. Mémoire de maîtrise, École de Service social, Université de Montréal.

Hagan, M.P. et Gust-Brey, K.L. (1999). A ten-year longitudinal study of adolescent rapists upon return to the community. International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology, 43(4), 448-458.

Hagan, M.P., King, R.P. et Patros, R.L. (1994). The efficacy of a serious sex offenders treatment program for adolescent rapists. International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology, 38(2), 141-150.

Hall, E.R., et Flannery, P.J. (1984). Prevalence and correlates of sexual assault experiences in adolescents. Victimology : An International Journal, 9, 398-406.

Hébert, M. et al. (en cours a) Des interventions préventives et des services d'aide directe aux victimes et aux ex-victimes en matière d'agression sexuelle : Description des pratiques québécoises. Rapport de recherche. Subvention générale de recherche, CQRS

Hébert, M. et al. (en cours b). Analyse des facteurs liés à l'impact de l'abus sexuel chez les filles. Subvention générale de recherche, CQRS.

Hébert, M., et Tremblay, C. (2000) La prévention de l'agression sexuelle à l'égard des enfants. Dans F. Vitaro et C. Gagnon. (Eds.), Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents. Tome I. Les problèmes internalisés. (pp. 429-503.) Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Hébert, M., Lavoie, F., Piché, C., et Poitras M. (1999). Programme ESPACE : Évaluation des acquis des élèves. Rapport final de recherche présenté au Conseil québécois de la recherche sociale (ISBN 2-9806300-0-4)

Hébert, M., Lavoie, F., et Tremblay, R. (1999). Mental health impact of child sexual abuse and dating violence in female adolescents. Communication présentée au 6th International Family Violence Research Conference. Durham (New Hampshire).

Hébert, M., Piché, C., Parent, N. et Tremblay, C. (1999). Abus sexuel, facteurs familiaux et ajustement de l'enfant. Rapport final de recherche présenté au Conseil québécois de la recherche sociale. (ISBN 2-9806300-1-2). Ste-Foy: Département OAE, Université Laval.

- Hecquet, B. (1995). L'intervention auprès de femmes victimes d'agressions sexuelles : Description d'un modèle d'intervention de groupe. Intervention, 101, 34-40.
- Henry, J., et Meltzoff, J. (1998). Perceptions of sexual harassment as a function of a target's response type and observer's sex. Sex-Roles, 39(3-4), 253-271.
- Hinck, S.S., et Thomas, R.W. (1999). Rape myth acceptance in college students: How far have we come? Sex Roles, 40(9-10), 815-832.
- Hird, J. et Morrison, T. (1996). Six groupwork interventions with adolescents sexual abusers. The Journal of Sexual Aggression, 2(1), 49-63.
- Holcomb, D.R., Holcomb, L.C., Sondag, K.A., Williams, N. (1991). Attitudes about date rape : Gender Differences among College Students. College Student Journal, 25(4), 434-439.
- Hovdestad, W., Park, L., Parriag, A., et Renner, E. (1998). Programme National d'Action Sociale pour la Réforme des Lois sur l'Agression Sexuelle. Traduit de l'anglais par le CALACS Chaudière-Appalaches et Viol Secours. www.calacsca.qc.ca. La version originale anglaise se retrouve sur le site www.carleton.ca/~erenner/nsap.html
- Hudson, S.M., et Ward, T. (1997). Intimacy, loneliness, and attachment style in sexual offenders. Journal of Interpersonal Violence, 12(3), 323-339.
- Hummel, P., Thomke, V., Oldenburger, H.A., Specht, F. (2000). Male adolescent sex offender against children and differences between those offenders with and those without a history of sexual abuse. Journal of adolescence, 23(3), 305-317.
- Hunter, J.A., et Figueredo, A.J. (1999). Factors associated with treatment compliance in a population of juvenile sexual offenders. Sexual abuse: Journal of Research and Treatment, 11(1), 49-67.
- Isely, P.J., Busse, W. et Isely, P. (1998). Sexual assault of males in late adolescence : A hidden phenomenon . Professionnal School Counseling, 2(2), 153-160.
- Jacob, M., McKibben, A., et Proulx, J. (1993). Étude descriptive et comparative d'une population d'adolescents agresseurs sexuel. Criminologie, XXVI(1), 133-163.
- Jauvin, N., Clément, M., et Damant, D. (1998). L'interrelation entre la santé et la violence. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF). Avec la collaboration de J. A. Bélanger et de C. Bourassa. Projet financé par le Centre d'excellence pour la santé des femmes – Consortium Université de Montréal (CESAF).
- Jensen, R. (1995). Pornographic lives. Violence Against Women, 1(1), 32-54.
- Johnson, J.G., Cohen, P., Brown, J., Smailes, E.M., Bernstein, D.P. (1999). Childhood maltreatment increases risk for personality disorders during early adulthood. Archives of General Psychiatry, 56, 600-606.
- Johnson, I.M., et Sigler, R.T. (2000). Forced sexual intercourse among intimates. Journal of Family Violence, 15(1), 95-108.
- Jordan, T. (1996). Junior high students' perceptions regarding nonconsensual sexual activity. Dissertation Abstracts International: Section A: Humanities and Social Sciences, 57(5-A), 1976.
- Kassier, A. et Griffiths, J. (1997). The effectiveness of «The Responsible Sex Program»: A brief high school sexual education intervention. Journal of Sex Education and Therapy, 22(2), 5-11.

Kendall-Tackett, K., Williams, L. M., et Finkelhor, D. (1993). Impact of Sexual Abuse on Children: A review and synthesis of recent empirical studies. Psychological Bulletin, 113(1), 164-180.

Kennedy, J.R.C., et Taylor, B.G. (1998). Changes in spirituality and well-being among victims of sexual assault. Journal for the Scientific Study of Religion, 37(2), 322-328.

Kershner, R. (1996). Adolescent attitudes about rape. Adolescence, 31(121), 29-33.

Khouzam, C., et Marchand, A. (1998). Conséquences d'une agression sexuelle récente vécue par la conjointe sur chacun des partenaires et sur la relation du couple : Recension des écrits. Revue sexologique, 6(2), 129-157.

Kinard, E.M. (1998). Methodological issues in assessing resilience in maltreated children. Child Abuse and Neglect, 22(7), 669-680.

King, M. et Woollett, E. (1997). Sexually assaulted males : 115 men consulting a counseling service. Archives of Sexual behavior, 26(6), 579-588.

Kirby, D. (1992). School based prevention programs: Design, evaluation, and effectiveness. Dans R.J. DiClemente. (Ed.), Adolescents and AIDS: A generation in jeopardy. (pp. 159-180). Thousand Oaks: Sage Publications , Inc.; Thousand Oaks, CA, US: Sage Publications, Inc.

Kirby, D., et Coyle, K. (1997a). Youth Development Programs. Children and Youth Services Review, 19(5-6), 437-454.

Kirby, D., et Coyle, K. (1997b). School Based Programs to Reduce Sexual Risk-Taking Behavior. Children and Youth Services Review, 19(5-6), 415-436.

Kirby, D., Korpi, M., Adivi, C, et Weissman, J. (1997). An impact evaluation of project SNAPP: An AIDS and pregnancy prevention middle school program. AIDS Education and Prevention, 9 (SupplementA), 44-61.

Kopper, B.A. (1996). Gender, gender identity, rape myth acceptance, and time of initial resistance on perception of acquaintance rape blame and avoidability. Sex-Roles, 34(1-2), 81-93.

Koss, M.P. (1993). Rape Scope, Impact, Interventions, and Public Policy Responses. American Psychologist, 48(10) 1067-1069.

Koss, M.P., Dinero, T.E., Seibel, C.A. et Cox, S.L. (1988). Stranger and acquaintance rape : Are there differences in the victim's experience?, Psychology of Women Quarterly, 12, 1-24.

Kreamer, B.D., Salisbury, S.B., et Spielman, C.R. (1998). Pretreatment variables associated with treatment failure in a residential juvenile sex-offender program. Criminal Justice and Behavior, 25(2), 190-202.

Krahe, B. (1991). Police officers' definitions of rape: A prototype study. Journal of Community and Applied Social Psychology, 1(3), 223-244.

Krahe, B., Schutze, S., Fritshe, I., et Waizenhofer, E. (2000). The prevalence of sexual aggression and victimization among homosexual men. Journal of Sex Research, 37(2), 142-150.

Lafontaine, G. (2000). À toute jeunesse : Agir en couleurs. Répertoire d'intervention de Santé publique auprès des jeunes de 5 à 18 ans. Direction de la Santé publique de la Montérégie. Québec.

Lagueux, F., et Tourigny, M. (1999). État des connaissances au sujet des adolescents agresseurs sexuels, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.

L'Alliance des cinq centres de recherche sur la violence. (1999). La prévention de la violence envers les filles. Rapport final.

Lambert, J., et Simard, P. (1997). L'art thérapie, approche auprès des femmes adultes victimes d'agression à caractère sexuel durant l'enfance ou l'adolescence. Revue québécoise de psychologie, 18(3), 203-228.

Lavoie, F. (2000). La prévention de la violence dans les relations de couple à l'adolescence. Dans F. Vitaro, et C. Gagnon (Eds.), Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents. Tome 2. Les problèmes externalisés. (pp. 405-460.) Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Lavoie, F. et al. (en cours) Les personnes victimes d'agression sexuelle aux prises avec d'autres problématiques sociales ou de santé. Subvention générale de recherche, CQRS.

Lavoie, F., Dufort, F., Hébert, M., et Vézina, L. (1997). Évaluation d'un programme de prévention de la violence lors des fréquentations : Une évaluation de VIRAJ selon une approche quasi expérimentale. Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP), Université Laval. Présenté au Conseil québécois de la recherche sociale. Ministère de la santé et des services sociaux.

Lavoie, F., et Vézina, L. (1994). Données préliminaires sur les attitudes des jeunes vis-à-vis de la violence dans les fréquentations. Dans M. Rinfret-Raynor et S. Cantin (Eds.), Violence conjugale. Recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal. Cap-Saint-Ignace : Gaëtan Morin Éditeur.

Lavoie, F., et Vézina, L. (2001). Violence dans les relations amoureuses. Dans Institut de la statistique du Québec. Enquête sociale et de santé auprès des enfants et adolescents québécois 1999. Québec.

Lavoie, F., Vézina, L., Gosselin, A., et Robitaille, L. (1994). VIRAJ : Programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes. Animation en classe. Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation.

Lavoie, F., Vézina, L., Piché, C., et Boivin, M. (1993). Développement et évaluation formative d'un programme de promotion voulant contrer le problème de violence dans les relations intimes des jeunes. Rapport de recherche présenté au Conseil québécois de la recherche sociale. Ste-Foy : École de psychologie, Université Laval.

Lavoie, F., Vézina, L., Piche, C., et Boivin, M. (1995). Evaluation of a prevention program for violence in teen dating relationships. Journal of Interpersonal Violence, 10, 512-524.

LeBlanc, M., et Lapointe, C. (1999). Aggression sexuelle chez les garçons: Comparaison des agresseurs, des agressés et des agresseurs agressés avec les autres adolescents en difficulté. Canadian Journal of Criminology, 41(4), 479-511.

LeDoux, J.C., et Hazelwood, R.R. (1985). Police attitudes and beliefs toward rape. Journal of Police Science and Administration, 13(3), 211-220.

Leidig, M.L. (1992). The continuum of violence against women: Psychological and physical consequences. Journal of American College Health, 40, 149-155.

Leserman, J., Drossman, D.A., Li, Z., Toomey, T.C., et al. (1996). Sexual abuse and physical abuse history in gastroenterology practice : How types of abuse impact health status. Psychosomatic Medicine, 58, 4-15.

Lonsway, K.A., et Fitzgerald, L.F. (1994). Rape myths: In review. Psychology of Women Quarterly, 18(2), 133-164.

Lonsway, K.A., et Fitzgerald, L.F. (1995). Attitudinal antecedents of rape myth acceptance: A theoretical and empirical reexamination. Journal of Personality and Social Psychology, 68(4), 704-711.

Lonsway, K.A., Klaw, E.L., Berg, D.R., Waldo, C.R., Kothari, C., Mazurek, C. J., et Hegeman, K.E. (1998). Beyond “no means no”: Outcomes of an intensive program to train peer facilitators for campus acquaintance rape education. Journal of Interpersonal Violence, 13(1), 73-92.

Lonsway, K.A., Kothari, C. (2000). First Year Campus Acquaintance Rape Education: Evaluating the impact of a mandatory intervention. Psychology of Women Quarterly, 24(3), 220-232.

Looman, J., Abracen, J., et Nicholaichuk, T.P. (2000). Recidivism among treated sexual offenders and matched controls: Data from the Regional Treatment Centre (Ontario). Journal of Interpersonal Violence, 15(3), 279-290.

Lottes, I. L. (1986). Sex Role Socialization and Rape Supportive Attitudes. Society for the Study of Social Problems (SSSP), Association Paper.

Lussier, P. et Proulx, J. (1998). Prédicteurs psychométriques et phallométriques de la fin prématurée du traitement chez des agresseurs sexuels. Revue sexologique, 6(1), 143-173.

Lindsay, W.R, Olley, S, Baillie, N et Smith, A.H.W. (1999). Treatment of adolescent sex offenders with intellectual disabilities. Mental Retardation, 37(3),201-211.

MacMillan, H.L., Fleming, J.E., Trocme, N., Boyle, M.H., Wong, M., Racine, Y.A., Beardslee, W.R., et Offord, D.R. (1997). Prevalence of child physical and sexual abuse in the community results from the Ontario Health supplement. JAMA, The Journal of the American Medical Association, 278(2), 131-135.

Madrigano, G.,D., Rouleau, J.-L., et Robinson, M.-C. (1997). Caractéristiques sociodémographiques et cliniques d’une population d’adolescents ayant commis des crimes sexuels. Revue québécoise de psychologie, 18(3).91-110.

Mahoney, P. (1999). High Rape Chronicity and Low Rates of Help-Seeking Among Wife Rape Survivors in a Nonclinical Sample. Violence Against Women, 5(9), 993-1016.

Mandelblatt, A.L. (1999). Date rape and acquaintance rape attitudes among secondary school students: The influence of a date and acquaintance rape prevention education program. (sexual attitudes). Dissertation Abstracts International-Section A : Humanities and Social Sciences, 1451.

Marciniak, L.M. (1998). Adolescent Attitudes toward Victim Precipitation of Rape. Violence and Victims, 13(3), 287-300.

Martin, G., Lavoie, F. (1994). Attitudes à l’égard de la violence conjugale chez les intervenantes et intervenants de première ligne. Dans M. Rinfret-Raynor et S. Cantin (Eds.), Violence conjugale. Recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugale. Cap-Saint-Ignace : Gaëtan Morin Éditeur.

- Mattingly, M.L. (2000). The assessment of social skills in a population of male adolescent. Dissertation Abstract International: Section B: The Sciences and Engineering, 60(8-B): 4304.
- Mayer, R., et Ouellet, F. (1991). Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux. Boucherville: G. Morin.
- McCaw, J.M., Senn, C.Y. (1998). Perception of cues in conflictual dating situations : A test of the miscommunication hypothesis. Violence Against Women, 4(5), 609-624.
- McConaghy, N. (1994). Sexual deviation. Dans M. Hersen et R.T. Ammerman (Eds.), Handbook of aggressive and destructive behavior in psychiatric patients (pp. 261-286). New York, NY, USA: Plenum Press.
- McGrath, R.J., Hoke, S.E., Votjtisek, J.E. (1998). Cognitive behavioral Treatment of Sex Offenders : A Treatment Comparison and Long-Term Follow-Up Study. Criminal Justice and Behavior, 25(2), 203-225.
- McGregor, M.J., Wiebe, E., Marion, S.A., et Livingstone, C. (2000). Why don't more women report sexual assault to the police ? Canadian Medical Association Journal, 162(5), 659-660.
- McKay, A., et Holowaty, P. (1997). Sexual health education: A study of adolescents' opinions, self-perceived needs, and current and preferred sources of information. Canadian Journal of Human Sexuality, 6(1), 29-38.
- McLeer, S.V., Callaghan, M., Henry, D., Wallen, J. (1994). Psychiatric disorders in sexually abused children. Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry, 33(3), 313-319.
- McLeer, S.V., Deblinger, E., Atkins, M.S., Foa, E.B. et al. (1988). Post-traumatic stress disorder in sexually abused children. Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry, 27(5), 650-654.
- McLeer, S.V., Deblinger, E.B., Henry, D., et Overschel, H. (1992). Sexually abused children at risk for post-traumatic stress disorder. Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry, 31(5), 875-879.
- McLeod, P.A. (1997). The impact of rape education on rape attributions and attitudes: Comparison of a feminist intervention and miscommunication model intervention. Dissertation Abstracts International: Section B: The Sciences and Engineering, 58(6-B), 3322.
- Miller, B.C., Monson, B.H., et Norton, M.C. (1995). The effects of forced sexual intercourse on white female adolescents. Child Abuse and Neglect, 19(10), 1289-1301.
- Miller, B.C., Norton, M.C., Curtis, T., Hill, E.J., Schvaneveldt, P., et Young, M.H. (1998). The timing of sexual intercourse among adolescents : Family, peer, and antecedents : Erratum. Youth and Society, 29(3), 390.
- Miller, B.C., et Sneeby, K.R. (1988). Educational correlates of adolescents' sexual attitudes and behaviour. Journal of Youth and Adolescence, 17(6), 521-530.
- Milo, E.M. (1999). Exploring the flashback experience. (combat veteran, Posttraumatic Stress Disorder, childhood sexual abuse). Dissertation Abstracts International: Section B: The Sciences and Engineering, 60(4-B), 1863.
- Ministère de la Santé et des Services Sociaux. (2001a). Guide d'intervention médicosociale auprès des victimes d'agression sexuelle. Gouvernement du Québec.

Ministère de la Santé et des Services Sociaux. (2001b). Formation sur l'intervention médicosociale auprès des victimes d'agression sexuelle incluant l'utilisation de la trousse médicosociale sans prélèvements medicolégaux et de la trousse medicolégale. Cahier du participant. Gouvernement du Québec.

Mitchell, D., Hirschman, R., et Hall, G.C.N. (1999). Attribution of victim responsibility, pleasure, and trauma in male rape. Journal of Sex Research, 36(4), 369-373.

Molitor, F., Ruiz, J.D., Klausner, J.D., et McFarland, W. (2000). History of forced sex in association with drug use and sexual HIV risk, behaviors, infection with STDs, and diagnostic medical care. Results from the young women survey. Journal of Interpersonal Violence, 15(3), 262-278.

Monson, C.M., Byrd, G.R., et Langhinrichsen-Rohling, J. (1996). To have and to hold : Perceptions of marital rape. Journal of Interpersonal Violence, 11(3), 410-424.

Moore, C.D., et Waterman, C.K. (1999). Predicting self-protection against sexual assault in dating relationships among heterosexual men and women, gay men, lesbian, and bisexuals. Journal of College Student Development, 40(2), 132-140.

Moore, D.L., Bergman, B.A., et Knox, P.L. (1999). Predictors of sex offender treatment completion. Journal of Child Sexual Abuse, 7(3), 73-88.

Moore, K.A., Nord, C.W., et Peterson, J.L. (1989). Nonvoluntary sexual activity among adolescents. Family Planning Perspectives, 21, 110-114.

Morenz, B., et Becker, J. (1995). The treatment of youthful sexual offenders. Applied and Preventive Psychology, 4, 247-256.

Morgan, D.L. (1998). The focus guidebook. London: Sage

Mulder, R.T., Beautrais, A.L., Joyce, P.R., et Fergusson, D.M. (1998). Relationship Between Dissociation, Childhood Sexual Abuse, Childhood Physical Abuse, and Mental Illness in a general Population Sample. American Journal of Psychiatry, 155(6), 806-811.

Nicholaichuk, T., Gordon, A., Gu, D., Wong, S. (2000). Outcome of an institutional sexual offender treatment program : A comparison between treated and matched untreated offenders. Sexual Abuse. Journal of Research and Treatment, 12(2), 139-153.

O'Donohue, W., et Letourneau, E. (1993). A brief group treatment for the modification of denial in child sexual abusers : Outcomes and follow-up. Child Abuse and Neglect, 17(2), 299-304.

Ogletree, R. J. (1993). Sexual coercion experience and help-seeking behavior of college women. Journal of American College Health : JACH, 41(4), 149-153.

Olsen, J., Weed, S., Nielsen, A., et Jensen, L. (1992). Student evaluation of sex education programs advocating abstinence. Adolescence, 27(106), 369-380.

Otis, J., Baillargeon, L., Côté, R., Vermette, G., Fournier, K., Séguin, S., Veilleux, D., Rousseau, J., Burelle, R., Audet, M. C., Godin, G., et Fortin, C. (1999). Mon bien-être sexuel et celui de l'autre. Validation d'un design pédagogique destiné à mettre en œuvre l'approche expérimentale appliquée au bien-être sexuel et à la prévention des MTS et du sida auprès de jeunes en difficultés d'adaptation et d'apprentissage. Projet subventionné par la RRSSS Chaudière-Appalaches, dans le cadre du programme de subvention en santé publique et par l'équipe de recherche CQRS.

Oxman-Martinez, J., Rowe, W.S., Straka, S.M., et Thibault, Y. (1997). La baisse de l'incidence et le dévoilement tardif dans le cas d'enfants victimes d'abus sexuels. Revue québécoise de psychologie, 18(3), 77-90

Pâquet-Deehy, A. (1998). La violence décloisonnée ou la victimisation et la revictimisation dans la vie privée des femmes. Intervention, 108, 7-17.

Pâquet-Deehy, A. et al.(en cours). Ampleur et conséquences de la revictimisation : État de la situation chez les femmes qui consultent des ressources d'aide du Québec. Subvention CQRS.

Pâquet-Deehy, A., Bourgon, M., et Guay, F. (2000). Entre cinq murs : violences vécues par les femmes ayant des incapacités dans le cadre des services de maintien dans la communauté. Rapport de recherche, Vol. 1. L'expérience des femmes ayant des incapacités motrices. Développement québécois de la sécurité des femmes. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

Parriag, A., et Renner, K.E. (1998). Do current criminal justice practices lead to unjust outcomes for adult victims of sexual assault ? (Working Manuscript) Document présenté sur le site suivant : <http://www.carleton.ca/~erenner/pubs.htm>

Parriag, A., Renner, K.E., et Alknis, C. (1998). Is logic optional in the courtroom ? An examination of adult sexual trials. (Working Manuscript) Document présenté sur le site suivant : <http://www.carleton.ca/~erenner/pubs.htm>

Pauzé, R., Poirier, M.A.. (1995). La relation incestueuse père-fille envisagée selon la perspective des théories de la complexité. Intervention, 101, 7-17

Pauzé, R., et Mercier, J. (1994). Les agressions sexuelles à l'égard des enfants. Montréal : Éditions St-Martin.

Peel, E. (1999). Violence against lesbians and gay men: Decision-making in reporting and not reporting crime. Feminism and Psychology, 9(2), 161-167.

Pellerin, B., Proulx, J., Ouimet, M., Paradis, Y., McKibben, A., et Aubut, J. (1996) Étude de la récidive post-traitement chez des agresseurs sexuels judiciaisés. Criminologie, XXIX(I), 85-108.

Pelletier, J., et Guilbert, E. (2001). Programme d'éducation sexuelle fondé sur le pouvoir d'agir et de réfléchir des jeunes en matière de sexualité (ESPAR). Direction de la santé publique de Québec. Extrait d'une présentation lors d'une rencontre avec divers représentants d'organismes de santé et de services sociaux de Québec, Centre Lucien Borne, le 30 mai 2001.

Pettifer, S., Bicher, M., et Torge, J. (1997). L'agression sexuelle. Montréal: Presses de la Santé de Montréal.

Pinel, M.-C. (1999). Répertoire d'activités et de programmes reliés à la sexualité et aux MTS/Sida. Trottier, C (coordinatrice) Centre québécois de coordination sur le sida. Santé Canada. Association des intervenants en toxicomanie du Québec inc. Longueuil, Québec : Association des intervenants en toxicomanie du Québec inc.

Poitras, M., et Lavoie, F. (1995). A study of the prevalence of sexual coercion in adolescent heterosexual dating relationships in a Québec sample . Violence and Victims, 10(4). 299-313.

Pollard, P. (1995). Pornography and sexual aggression. Current Psychology: Developmental, Learning, Personality, Social, 14(3), 200-221.

Polusny, M.A., Follette, V.M. (1995). Long-term correlates of child sexual abuse : Theory and review of the empirical literature. Applied and Preventive Psychology, 4, 143-166.

Portes, P.R., Howell, S., Kirby, K., Kidwell, J.S., et Dunham, R.M. (1993). Assessing the effect of live theater on adolescents' attitudes toward pregnancy. International Journal of Cognitive Education and Mediated Learning, 3(2), 122-131.

Procter, E. (1996). A five year outcome evaluation of a community-based treatment programme for convicted sexual offenders run by the probation service. The Journal of Sexual Aggression, 2(1), 3-16.

Proto-Campise, L., Belknap, J., et Wooldredgem J. (1998). High school students' adherence to rape myths and the effectiveness of high school rape-awareness programs. Violence Against Women, 4(3), 308-328.

Proulx, J. (en cours). Les prédicteurs de la fin prématurée du traitement chez des agresseurs sexuels judiciairisés : Une étude multi-sites. Subvention générale de recherche, CQRS.

Proulx, J. (1993). La récidive. Dans J. Aubut. (Ed.), Les agresseurs sexuels. Théorie, évaluation et traitement. Montréal: Éditions de la Chenelière. Paris: Maloine.

Proulx, J., Cusson, M., et Ouimet, M. (Eds.) (1999a). Les violences criminelles. Saint-Nicolas, Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Proulx, J., Ouimet, M., Pellerin, B., Paradis, Y., McKibben, A., et Aubut, J. (1999b). Posttreatment Recidivism Rate in Sexual Aggressors- A comparison Between Dropout and Nondropout Subjects. Dans B. Schwartz (Ed.), The sex offender: Theoretical advances, treating special populations and legal developments (15-1 ,15-13) Kingston, New Jersey. USA : Civic Research Press.

Quinones, B., Phares, V., Bryant, J.B., et Stenmark, D. (1999). Belief and attitudes about sexual aggression. Do parents and daughters share the same belief systems? Psychology of Women Quarterly, 23(3),559-572.

Racey, B.D., Lopez, N.L., et Schneider, H.G. (2000). Sexually assaultive adolescents: Cue perception, interpersonal competence and cognitive distortions. International Journal of Adolescence and Youth, 8(2-3), 229-239.

Randall, M., et Haskell, L. (1995). Sexual violence in women's lives: Findings from the women's safety project, a community-based survey. Violence Against Women, 1(1), 65-31.

Regehr, C., Marziali, E., et Jansen, K. (1999). A qualitative analysis of strengths and vulnerabilities in sexually assaulted women. Clinical and Social Work Journal, 27(2), 171-184.

Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS). (1993). Le traitement judiciaire québécois des causes d'agression sexuelle : Entre le mythe et la réalité. Rapport d'analyse. Québec : Bibliothèque nationale du Québec.

Renner, K. E., Alksnis, C., et Park, L. (1997). The standard of social justice as a research process. Canadian Psychology, 38(2), 91-102.

Renner, K. E., et Sahjpaul, S. (1986). The New Sexual Assault Law: What has been its effect ? Canadian Journal of Criminology, 28, 407-413.

Renner, K. E. Wackett, C., et Ganderton, S. (1988). The social nature of sexual assault. Canadian Psychology, 29(3), 163-354.

Resnick, H., Acierno, R., et Holmes, M., Dammeyer, et Kilpatrick, D.G. (2000). Emergency evaluation and intervention with female victims of rape and other violence. Journal of Clinical Psychology, 56(10), 1317-1333.

Reyes, C.J. (1997). Resiliency of young children : Self-concept, parental support, and traumatic. Dissertation Abstract International : Section B : The Sciences and Engineering, 57(10-B), 6589.

Richey-Suttles, S., et Renner, R. (1997). Psychologists' attitudes toward adult male survivors of sexual abuse. Journal of Child Sexual Abuse, 6(2), 43-61.

Rind, B., Tromovitch, P., et Bauserman, R. (1998). A Meta-analytic examination of assumend properties of child sexual abuse using college samples. Psychology Bulletin, 124(1), 22-53.

Rinfret-Raynor, M., Riou, A., et Cantin, S. (2001). Quelle est la transmission intergénérationnelle dans l'apparition de la violence conjugale ? Communication présentée au Colloque Violence envers les femmes et les enfants en contexte familial : Théories explicatives et données empiriques, 69^{ième} Congrès de l'Acfas, Université de Sherbrooke, 15 mai.

Ristock, J.L. (1995). Document de discussion sur les questions relatives à la santé et à la violence familiale. Chapitre 3 : L'impact de la violence sur la santé mentale : un guide sur les documents en la matière. Division de la santé mentale Direction générale de la promotion et des programmes de santé. Santé Canada.

Rodriguez-Srednicki, O., et Twaite, J.A. (1999). Attitudes toward victims of child sexual abuse among adults from four ethnic/cultural groups. Journal of Child Sexual Abuse, 8(3), 1-24.

Rodgers, K. (1994). Résultats d'une enquête nationale sur l'agression contre la conjointe, Juristat, Bulletin de service du Centre Canadien de la Statistique juridique, Statistique Canada, 14, 9, 1-22

Romans, S., Martin, J., et Mullen, P. (1997). Childhood sexual abuse and later psychological problems: Neither necessary, sufficient nor acting alone. Criminal Behavior and Mental Health, 7(4), 327-338.

Rondeau, G., Sirois, G., Jacques, N., et Cantin, S. (2000). Les mécanismes de concertation intersectorielle en matière de violence conjugale au Québec. Rapport de recherche. Équipe de recherche Victoire, CRI-VIFF et Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie : Collection Études et Analyses, 15, CRI-VIFF.

Runtz, M.G., et Schallow, J.R. (1997). Social support and coping strategies as mediators of adult adjustment following childhood maltreatment. Child Abuse and Neglect, 21(2), 211-226.

Russell, D.E.H. (1983). The incidence and prevalence of intrafamilial and extrafamilial sexual abuse of female children. Child Abuse and Neglect, 7, 133-146.

Russell, D.E.H. (1984). Sexual Exploitation. Beverly Hills: Sage Publication.

Russell, D.E.H. (1998). Dangerous relationships: Pornography, misogyny, and rape, Oakland: Thousand Oaks.

Ryan, G.D. et Lane, S.L. (Eds.) (1997). Juvenile sexual offending: Causes, consequences, and correction. San Francisco, C.A., USA: Jossey-Bass Inc., Publishers.

Santé Canada (1998). Comment répondre aux besoins des délinquants sexuels ayant un retard de développement? Un guide. Ottawa, Canada

Saunders, B.E., Kilpatrick, D.G., Hanson, R.F., Resnik, H.S., et Walker, M.E. (1999). Prevalence, case characteristics, and long-term psychological correlates of child rape among women : A national survey. Child Maltreatment, 4(3), 187-200.

Saxe, B., et Johnson, S.M. (1999). An empirical investigation of group treatment for a clinical population of adult female incest survivors. Journal of Child Sexual Abuse, 8(1), 67-88.

Sawyer, R., Pinciaro, P.J., et Jessell, K. (1998). Effects of coercion and verbal consent on university students' perception of date rape. American Journal of Health Behavior, 22(1), 46-53.

Saywitz, K.J., Mannarino, A.P., Berliner, L., Cohen, J.C. (2000). Treatment for sexually abused children and adolescents. American Psychologist, 55(9), 1040-1049.

Schultz, S.K., Scherman, A., et Marshall, L.J. (2000). Evaluation of a university-based date rape prevention program: Effect on attitudes and behavior related to rape. Journal of College Student development, 41(2), 193-201.

Senn, C.Y., Desmarais, S., Verberg, N., et Wood, E. (2000). Predicting coercive sexual behavior across the lifespan in a random sample of Canadian men. Journal of Social and Personal Relationships, 17(1), 95-113.

Shapiro, B.L., et Chwarz, J.C. (1997). Date Rape. Its relationship to trauma symptoms and sexual self-esteem. Journal of Interpersonal Violence, 12(3), 407-419.

Shapiro, D.L., et Levensdosky, A.A. (1999). Adolescent survivors of childhood sexual abuse: The mediating role of attachment style and coping in psychological and interpersonal functioning. Child Abuse and Neglect, 23(11), 1175-1191.

Smith, H.D., Fromuth, M.E., Morris, C.C. (1997). Effects of gender on perceptions of child sexual abuse. Journal of Child Sexual Abuse, 6(4), 51-63.

Smith, S., et Welchans, S. (2000). Peer education : Does focusing on male responsabilité change sexual assault attitudes ? Violence Against Women, 6(11), 1255-1268.

Smith, T.A., et Wolfe, R.W. (1988). A Treatment model for sexual aggression. Journal of Social Work and Human Sexuality, 7(1), 149-164.

Solomon, S, et Davidson, J.R.T. (1997). Trauma: Prevalence, imparment, service use, and cost. Journal of Clinical Psychiatry, 58 (suppl. 9), 5-11.

Sorenson, S.B. (1996). Violence against women: Examining ethnic differences and commonalities. Evaluation Review, 20(2), 123-145.

Spaccarelli, S., Fush, C. (1997). Variability in symptom expression among sexually abused girls: Developing multivariate models. Journal of Clinical Child Psychology, 26(1), 24-35.

Statistique Canada (1993). L'enquête sur la violence envers les femmes. Le Quotidien, 18 novembre 1993, 1-11. Ministre de l'industrie, des Sciences et de la Technologie.

Stewart, D.E., et Robinson, G.E. (1996). Violence and women's mental health. Harvard Review of Psychiatry, 4(1), 54-57.

Stockdale, M.S. (1998). The direct and moderating influences of sexual harassment pervasivness, coping strategies, and gender on work-related outcomes. Psychology of Women Quarterly, 22, 521-535.

Strike, C. (1995). Les femmes agressées par des inconnus. Tendances sociales canadiennes, 36, 2-7.

Talbot, N.L., Houghtalen, R.P., Duberstein, P.R., et Cox, C. (1999). Effects of group treatment for women with a history of childhood sexual abuse. Psychiatric Services, 50(5), 686-692.

- Tarrant, J.M. (1999). Rape education for men: A comparison of two interventions. Dissertation Abstracts International: Section B: The Sciences and Engineering, 59(7-B), 3717.
- Thériault, C., Cyr, M., et Wright, J. (1997). Soutien maternel aux enfants victimes d'abus sexuel : Conceptualisation, effets et facteurs associés. Revue québécoise de psychologie, 18(3), 147-167.
- Tourigny, M., et Guillot, M.-L. (1999). Conséquences entourant la prise en charge par les services sociaux et judiciaire des enfants (0-17 ans) victimes d'agression sexuelle. Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux: Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada.
- Tourigny, M., et Lavergne, C. (1995). Les agressions à caractère sexuel (ACS). État de la situation, efficacité des programmes de prévention et facteurs associés à la dénonciation. Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale (LAREHS).
- Turner, B.W., Bingham, J.E., et Andrasik, F. (2000). Short-term community-based treatment for sexual offenders: Enhancing effectiveness. Sexual Addiction and Compulsivity, 7(3), 211-223.
- Tremblay, C., et Lebeau, T.M. (1995). Les hommes victimes d'abus sexuel dans l'enfance: Problématique et traitement de groupe. Intervention, 101, 41-48.
- Tremblay, C., Hébert, M., et Piché, C. (1999). Coping strategies and social support as mediators of consequences in child sexual abuse victims. Child Abuse and Neglect, 23(9), 929-945.
- Tremblay, C., Hébert, M., Piché, C. (2000). Type I and type II posttraumatic stress disorder in sexuality abused children. Journal of Child Sexual Abuse, 9(1), 65-90.
- Trickett, P.K., et Putnam, F.W. (1998). Developmental consequences of child sexual abuse. Dans P.K. Trickett et C.J. Schellenbach (Eds.), Violence against children in the family and the community. Washington, D.C. : American psychological Association.
- Ullman, S. (1996a). Social reactions, coping strategies, and self-blame attributions in adjustment to sexual assault. Psychology of Women Quarterly, 20(4): 505-526.
- Ullman, S.E. (1996b). Correlates and consequences of adult sexual assault disclosure. Journal of Interpersonal Violence, 11(4), 554-571.
- Ullman, S.E. (1999). Social support and recovery from sexual assault: A review. Aggression and Violent behavior, 4(3), 343-358.
- Van-Roosmanlen, E., et McDaniel, S.A. (1998). Sexual harassment in academia: A hazard to women's health. Women and Health, 28(2), 33-54.
- Veneziano, C., Veneziano, L., et LeGrand, S. (2000). The relationship between adolescent sex offender behaviors and victim characteristics with prior victimization. Journal of Interpersonal Violence, 15(4), 363-374.
- Wall, A.M., Schuller, R.A. (2000). Sexual assault and defendant/victim intoxication: Jurors' perceptions of guilt. Journal of Applied Social Psychology, 30(2), 253-274.
- Ward, T., et Hudson, S.M. (1998). A model of the relapse process in sexual offenders. Journal of Interpersonal Violence, 13(6), 700-725.
- Wells, R.D., McCann, J., Adams, J., Voris, J., et al. (1995). Emotional, behavioral and physical symptoms reported by parents of sexually abused, nonabused, and allegedly abused prepubescent females. Child Abuse and Neglect, 19(2), 155-163.

Werner, W., et Ronald, J. (1998). Gender differences in adolescent sexual attitudes: The influence of individual and family factors. Adolescence, 33(131), 519-531.

Westbury, E., et Tutty, L.M. (1999). The efficacy of group treatment for survivors of childhood abuse. Child Abuse and Neglect, 23(1), 31-44.

White, B.H., Kurpius, S.E.R. (1999). Attitudes toward rape victims. Journal of Interpersonal Violence, 14(9), 989-995.

White, J.W., et Humphrey, J.A. (1996). Sexual assault perpetration and perpetration : from adolescence to young adulthood. Paper presented at Symposium on Rape and Sexual Assault : Risk Factors and Promising Intervention.

Wolfe, D.A. (1999). Child abuse: Implications for children development and psychopathology (2nd ed.). Thousand Oaks, CA, US: Sage Publications, Inc.

Wolfe, D.A., Sas, L., Wekerle, C. (1994). Factors associated with the development of posttraumatic stress disorder among child victims of sexual abuse. Child Abuse and Neglect, 18(1), 37-50.

Wolfe, V.V., Birt, J.A. (1995). The psychological sequelae of child sexual abuse. Advances in Clinical Child Psychology, 17, 233-263.

Workman, J.E. et Freeburg, E.W. (1999). An examination of date rape, victim dress, and perceiver variables within the context of attribution theory. Sex Roles, 41 (3-4), 261-277.

Worling, J.R., et Curwen, T. (2000). Adolescent sexual offender recidivism: Success of specialized treatment and implication for risk prediction. Child Abuse and Neglect, 24(7), 965-982.

Wright, J., Bégin, H., et Lagueux, F. (1997). La prévention de l'agression sexuelle à l'égard des enfants. Revue québécoise de psychologie, 18(3), 9-35.

Wright, J., Friedrich, W.N., Cyr, M., Thériault, C., Perron, A., Lussier, Y. et Sabourin, S. (1998). The evaluation of Franco-Quebec victims of child sexual abuse and their mothers: The implementation of a standard assessment protocol. Child Abuse and Neglect, 22(1), 9-23.

Wyatt, G.E. (1992). The sociocultural context of African American and white American women's rape. Journal of Social Issues, 48, 77-91.

Wyatt, G.E. et Rierdle, M. (1994). Sexual harassment and prior sexual trauma among African-American and white American women. Violence and Victims, 9(3), 233-247.

Young, M.E., Nosek, M.A., Howland, C., Chanpong, G., et Rintala, D.H. (1997). Prevalence of abuse of women with physical disabilities. Archives of Physical Medicine and Rehabilitation, 78(12 Suppl 5), S34-38.

Zurbriggen, E. L. (2000). Social motives and cognitive power-sex associations: Predictors of aggressive sexual behavior. Journal of Personality and Social Psychology, 78(3), 559-581.

Zweig, J.M., Crockett, L.J., Sayer, A., Vicary, J.R. (1999). A longitudinal examination of the consequences of sexual victimization for rural young adult women. Journal of Sex Research, 36(4), 396-409.

